VOLUME IX. — No 48 MONTREAL, MARDI 26 FEVRIER 1918 DEUX SOUS LE NUMERO

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne
CANADA ET ETATS-UNIS $5 00
UNION POSTALE 8 00

Édition hebdomadaire
CANADA $2 00
ETATS-UNIS 2 50
UNION POSTALE 3 00

LE DEVOIR

Rédaction et administration :
43, RUE SAINT-VINCENT
MONTRÉAL

TÉLÉPHONES :
ADMINISTRATION: Main 7461
RÉDACTION: Main 7460

Directeur : HENRI BOURASSA.

FAIS CE QUE DOIS !

DIPLOMATIE SECRÈTE

V

Un "ami" qui ne s'emballe pas

L'unique pièce qui a trait à la Roumanie, dans le dossier publié jusqu'ici par le *Post*, n'est ni un traité, ni une convention, — ceux-ci manquent, malheureusement — c'est un simple rapport du général Polivanoff au gouvernement impérial à Petrograd [1]. Daté du 7-20 novembre 1916, ce rapport suit les premiers revers de l'armée roumaine et précède son anéantissement définitif, qu'il prévoit, qu'il souhaite même. Comme clarté d'exposition, netteté d'aperçus, absence totale de fausse pudeur, c'est une pièce magistrale: elle vaut, pour l'établissement du dossier de la diplomatie secrète, la confession de ce diplomate anglais, citée dans mon premier article [2].

Sans blâme, sans éloge, sans la moindre trace d'ironie ou d'indignation, le général russe commence par analyser succinctement mais avec une grande précision l'attitude du gouvernement roumain, durant les deux premières années de la Grande Guerre. "Officiellement neutre", le cabinet de Bucarest inclinait tantôt à droite, tantôt à gauche, selon les aléas de la campagne. Cette politique de balançoire s'inspirait de "deux calculs principaux: le désir de n'être pas en retard pour le partage de l'Autriche-Hongrie, et celui de *gagner le plus possible aux dépens de tous les belligérants.*" En voilà un qui ne se paie pas de phrases fleuries et empanachées sur l'appel irrésistible de l'idéal, sur la croisade sainte pour la liberté, le droit des peuples, et toute la kyrielle de creuses sonorités dont nous abreuvent à jets continus ou intermittents les missionnaires de la "civilisation supérieure", chargés d'éclairer les sauvages d'Amérique sur leurs devoirs humanitaires. Après tout, j'aime mieux ce vieux Cosaque: il est cynique; mais il ne cherche pas à nous *emplir*. Continuons à le suivre dans son analyse de l'état d'âme des chefs de la nation roumaine, "amie et alliée" de la Sainte Russie.

Les premières victoires de la Russie firent d'abord pencher la balance en sa faveur. L'avance de ses armées en Galicie et jusqu'au delà des Carpathes, la prise dramatique mais éphémère des antiques cités de Léopold et de Przemisl, faillirent décider la Roumanie à se jeter dans le conflit, du côté des Alliés, dès 1915. Vinrent ensuite les revers, l'abandon de la Galicie et de la Bukovine, puis la pénétration austro-allemande en Pologne. Le pendule politique oscilla à Bucarest avec une régularité parfaite. Si bien qu'aux premiers jours de 1916, le gouvernement roumain conclut avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie toute une série de conventions commerciales fort avantageuses pour les Centraux [3].

La Russie, mise en méfiance, entreprit de restreindre le plus possible ses exportations d'armes et de matériel de guerre en Roumanie: elle ne savait pas de quel côté ces armes se tourneraient. Au printemps de 1916, le général Brusiloff reprit l'offensive et, par une série de brillantes opérations, rétablit un instant le prestige des armes russes. Derechef le pendule roumain se reprit à incliner vers la gauche; et les pourparlers d'une action concertée se renouèrent entre Petrograd et Bucarest.

Comme en Angleterre pour les Etats-Unis, une partie de l'état-major russe voulait l'immédiate coopération armée; d'autres préféraient la "neutralité bienveillante", c'est-à-dire le transfert à la Russie des avantages commerciaux précédemment accordés aux Centraux. Le général Alexeïeff, d'abord favorable à la seconde solution, opina définitivement en faveur de la guerre déclarée; et la conversation s'engagea sérieusement.

Comme l'Italie, la Roumanie posa ses conditions, et réussit à les faire accepter. Le texte du marché n'est pas encore connu, du moins en Amérique. Le général Polivanoff se borne à mentionner, parmi les nombreuses et riches peaux d'ours promises aux Roumains, la Bukovine et toute la Transylvanie [4].

Ces promesses, tout aléatoires du reste, Polivanoff les juge hors de proportion avec les engagements souscrits par le gouvernement roumain, lequel ne s'obligeait qu'à combattre la seule Autriche-Hongrie. Pas bêtes, ces Roumains: ils aimaient mieux ne s'attaquer qu'à un adversaire, et au plus épuisé. Ils auraient pu, il est vrai, faire comme le gouvernement italien: s'engager à en combattre quatre et n'en attaquer qu'un.

On sait à quel point les espérances fondées sur l'intervention roumaine s'évanouirent rapidement. Les Allemands foncèrent en Roumanie comme dans une motte de beurre. Mais ce qu'on savait moins, c'est le contentement que la déroute des pauvres Roumains causa à leurs alliés et *protecteurs*. Cette demi-satisfaction, Polivanoff l'exprime avec un sans-gêne et une sérénité vraiment *admirables*... au sens primitivement latin du mot.

Chevalier du Droit

"Du point de vue des intérêts russes", dit-il, si l'accord de 1916 — qui a décidé l'intervention de la Roumanie — "s'était pleinement réalisé", la Roumanie serait devenue un grand Etat de treize millions d'habitants, fort gênant pour la Russie. Et comme l'appétit vient en mangeant — les trois impériales voisines de l'îlot latin étaient là pour lui en fournir l'exemple — les visées roumaines sur la Bessarabie se seraient sans doute réveillées sitôt la grande guerre terminée. Somme toute, conclut ce général philosophe — et d'une philosophie qui parait fort germaine des théories *bernhardistes* — *"l'effondrement de la Roumanie comme grande puissance n'est pas particulièrement opposée aux intérêts de la Russie."*

Notez bien que l'homme qui parle ainsi des malheurs de l'alliée est le chef militaire, et apparemment politique, chargé par la nation *protectrice* de veiller au salut de la nation *protégée*. Ce n'est pas qu'il veuille se dérober à ce devoir, bien au contraire; mais il veut l'accomplir à sa façon et dans le seul intérêt de *son* pays. "La victoire sur le front roumain", ajoute-t-il aussitôt, "est pour nous d'une extrême importance : *c'est le seul facteur décisif qui déterminera dans le sens de nos désirs la question de Constantinople et des Détroits.*" Comme, d'autre part, la Roumanie — et il s'en réjouit — ne peut plus fournir pour sa propre défense les forces qu'elle avait promises, le poids de cette défense retombe presque exclusivement sur la Russie. En conséquence, "les promesses de compensations territoriales faites à la Roumanie par le traité qui a déterminé son intervention doivent être sans aucun doute soumises à une *révision.*" En d'autres termes, la Roumanie n'a pas gagné la partie, sifflons-lui le gain promis. Elle est en train, il est vrai, d'en crever à la peine; tant pis pour elle: *væ victis!* Déchirons le "chiffon de papier!"

O preux chevaliers du Droit, vengeurs des opprimés, protecteurs des faibles!

Dans leur odieux attentat contre la Belgique, les "Huns" barbares ont eu au moins la franchise de leur crime. Le procédé de la Russie impériale à l'égard de sa pupille est, de toute façon, plus ignoble et plus méprisable.

Il faut bien reconnaitre que si les révolutionnaires russes ont traité d'étrange façon les gens qui les gouvernaient, ceux-ci ne l'ont pas volé!

Entre nous, cet Asiatique blasé, dont je citais l'opinion au début de cette étude, avait bien quelque raison de s'écrier: "Ah! les *maudits*, les *maudits*, ils sont tous pareils!"

Henri BOURASSA.

[1] Le général Polinavoff était, sauf erreur, le commandant des forces russes envoyées pour secourir la Roumanie envahie.

[2] Du 21 février.

[3] C'est l'exacte répétition, on le voit, des accords secrets conclus entre l'Allemagne et l'Italie, trois semaines après la convention de Londres, trois jours avant la déclaration de guerre de l'Italie à l'Autriche.

[4] La partie roumaine, en vertu, sans doute, du principes des nationalités, et la partie germano-hongroise, en violation du même principe: il n'est rien comme d'avoir beaucoup de principes.

Cet article et celui d'hier étaient écrits et composés lorsque j'ai pris connaissance de la dépêche de Londres, parue dans la plupart des journaux du 18, annonçant l'ultimatum que le gouvernement bolshevik a fait signifier au gouvernement roumain. Par cet ultimatum, les *libérateurs* de la Russie et de tous les peuples autrefois soumis au joug des Tsars, réclament l'évacuation de la Bessarabie, récemment occupée, en partie, par les Roumains. A noter qu'en vertu du principe des nationalités, si hautement invoqué par les révolutionnaires russes, la Bessarabie reviendrait de droit à la Roumanie dont elle forme le prolongement ethnique et géographique — beaucoup plus que la plupart des pays naguère promis par la Russie à la Roumanie, aux dépens de l'Autriche. Cette situation confirme en tout point les pronostics du général Polivanoff, et le commentaire dont j'en ai fait précéder l'analyse. Comme les Ukraniens, comme les Finlandais, les Roumains ont maintenant toute chance de comparer la mentalité du gouvernement *autocratique* des tsars et du gouvernement *libérateur* et *démocratique* des révolutionnaires. Comme beaucoup d'autres, depuis que le monde est monde, ils n'auront qu'à dire, avec plus ou moins de philosophie: *Plus ça change, plus c'est pareil!*

Dans un prochain article, nous étudierons les agissements de la diplomatie secrète en Grèce et autour de la Turquie.

Erratum. Une distraction m'a fait écrire, hier, dans la première note: "La *Bulgarie* n'a déclaré la guerre à l'Autriche qu'en août 1916." Le lecteur aura facilement compris que je voulais écrire la *Roumanie*.

BILLET DU SOIR.

LES ABSENCES

Tout le long de la vie nous cueillons par ci, par là, quelques amitiés. Les moins exigeants en ont plusieurs, la plupart en ont peu.

Nous aimons certaines personnes d'une amitié sincère et tendre jusqu'à avoir des communions d'âme avec elles ; d'autres ne sont que des fleurs au long de la route, sur lesquelles nous nous penchons un moment, séduits par un parfum suave ou une couleur éclatante. Puis, à mesure que nous vivons de nouvelles affections remplacent les anciennes. Le temps, les circonstances nous font finir ici et recommencer ailleurs des amitiés dont chacune fait un sillon à fleur de pensée ou dans les replis du coeur, et revient visiter nos rêveries sous la forme du délicat papillon ou de l'oiseau qui a ravi et gardé un peu de notre passé.

L'attachement est spontané : nous aimons presque toujours sans savoir pourquoi. Le détachement, lui, se fait en pleine conscience : peu à peu, avec de l'effort, de la peine, quelquefois un peu de souffrance, nous dégageons notre coeur pour le porter vers un autre idéal. Le détachement accompli, les souvenirs — anneau infrangible — ne persistent-ils pas ? Papillons légers et lourds oiseaux ne repassent-ils pas devant nos yeux qui les regardent de loin mais les reconnaissent bien ?

Pourquoi donc dire : " Ma vie est trop occupée pour que je remarque longtemps une absence " ? L'amitié n'est pas une occupation de plus ou de moins : elle est une parcelle de notre pensée, de notre âme par laquelle nous demeurons liés à ceux qui s'en vont, nous gardons l'écho de leur voix, le reflet de leur regard.

" Chaque fois qu'un ami nous
" laisse un peu de notre coeur le
" suit. C'est un regret de plus qui
" blesse, un peu de bonheur qui
" s'enfuit. "

Joëla ROHU.

SIMPLE MISE AU POINT

"MILK STATIONS" ET GOUTTES DE LAIT

Le Dr W. A. L. Styles, de Montréal, adressait récemment à l'*America*, grande revue catholique des Etats-Unis, une lettre à tous les points de vue admirable sur la nécessité sociale des familles nombreuses. Nous aurons occasion d'y revenir plus tard; pour aujourd'hui, nous voulons signaler une autre communication du même praticien, insérée dans la *Gazette* d'hier matin, qui, à notre grand regret, ne nous inspire pas les mêmes sentiments que la première. Il s'agit cette fois de *gouttes de lait* que les Anglais appellent d'un nom beaucoup moins poétique et plus limitatif: *milk stations*. Tout en étant forcé d'accepter cette désignation entrée dans la langue, le Dr Styles s'y objecte précisément parce qu'elle est trop restreinte et semble faire de ces dispensaires de simples dépôts de lait sans que rien n'indique, au surplus, que ce sont des dépôts de lait pur.

La *goutte de lait* comme la *milk station* n'est pas et ne doit pas être un simple centre de distribution où les mères, les mères indigentes particulièrement, peuvent trouver à bon compte, ou même gratuitement, un aliment sain pour leur nourrisson. Cette institution poursuit un but plus haut et d'une plus grande portée hygiénique. C'est, en réalité, une école de puériculture, où les apprenties en cet art trop délaissé viennent prendre les conseils des maîtres; un dispensaire local où les enfants sont traités, et qui rayonne dans tout l'arrondissement qui y prolonge les bons effets de la consultation du médecin par la visite domiciliaire de l'infirmière.

La tendance est très marquée à faire du dispensaire un centre de puériculture, un poste avancé dans la lutte à la mortalité infantile et, de moins en moins, un simple magasin à vendre ou à distribuer du lait.

Jusque là nous sommes en parfait accord avec le Dr Styles; où nous différons d'opinion avec lui, c'est lorsqu'il établit une distinction — de l'air le plus innocent du monde sans paraître y toucher — entre la goutte de lait et la *milk station* qu'il appelle *Baby Health Centre*. Le docteur réclame tout simplement une proportion plus considérable de la maigre, trop maigre, allocation municipale pour ces derniers établissements parce qu'il donne à entendre que la différence est très grande entre les *gouttes de lait* et celles-ci au point de vue de l'efficacité de la lutte contre la mortalité infantile.

M. Claxton nous trouvera peut-être mauvais coucheur mais nous n'aimons pas cette manie de tirer la couverture à soi — comme M. Claxton nous reproche de tirer à nous le gros des revenus de la taxe des neutres, quand, dit-il, les neutres qui forment ces compagnies sont en grande majorité (il dit peut-être en totalité) des anglophones. Ceux qui les forment, soit, mais ceux qui les font vivre?

Nous prions nos lecteurs de nous pardonner cette digression et nous revenons au Dr Styles. Son attaque contre la *goutte de lait* soeur beaucoup plus élégamment nommée de la *milk station*, pour être, suivant le mot à la mode, camouflée n'en est pas moins injuste.

Il dit entre autres choses:

"It was felt that this basis of distribution of an impoverished civic grant was both unfair and discriminatory against the more progressive health centre. The essential function of these units is one of education of the mother in all matters pertaining to the well-being of the baby. On the present basis of financial allotment, this cardinal prerequisite appears to have been forgotten, there being no merit percentage marking for stations employing at regular stipend certified and competent nurses, whose special function is that the elements of mothercraft, both at station and at private homes. *At present stations which are attacking the problem of reducing Montreal's fearful infant mortality through the agency of efficient and registered nurses, receive the same consideration in the financial allotment as the stations* which do not adopt such a necessarily vital factor in the accomplishment of their objectives. Again, too much stress is laid upon the quantity (regardless of the quality) distribution of milk, to the utter disregard of other far more important considerations.

"We suggest that ample provision be immediately instituted for the due consideration of stations employing certified nurses; *that all milk marking be discontinued in future; that due recognition be given to all home visits by nurses and doctors—both being disregarded in the award as at present constituted. Finally, we ask that the initial fifty per cent distribution of monies be abolished, as tending to increase the number of stations in Montreal, without working for a higher standard of efficiency."*

Le grand cheval de bataille du Dr Styles, c'est donc l'infirmière diplômée. Or, les *gouttes de lait*, pour plusieurs raisons que nous donnerons plus bas, n'emploient pas régulièrement des infirmières diplômées, mais elles emploient... des médecins.

Tout le monde concèdera que le médecin remplace et avantageusement même l'infirmière la plus diplômée du monde, surtout quand il s'agit de donner des soins aux enfants malades; dans les *milk stations* on emploie des infirmières qui coûtent très cher, mais par contre le médecin ne vient qu'une fois ou deux la semaine.

Dans la goutte de lait, l'infirmière diplômée est remplacée par une personne qu'on a formée à la puériculture, et quant aux visites domiciliaires, elles sont faites, à l'époque la plus critique de l'année, l'été, par les infirmières du bureau d'hygiène. On voit donc que la goutte de lait n'a rien à envier à son équivalente de l'ouest.

La vérité, c'est que la première fait autant de bien que la seconde, mais sans bruit et sans luxe, modestement et économiquement. Le *kiosque des berceaux* était plus achalandé que la garderie anglaise du pied de la montagne, l'été dernier, bien que celle-ci eût, pour aller chercher les nourrissons et les mamans, une ambulance automobile—luxe vraiment outré et peu soucieux de l'économie!

Ne laissons pas, par une facile crédulité s'établir des légendes déprimantes pour ceux qui se livrent au travail de l'apostolat, ingrat en hygiène comme en autre chose. Nos *gouttes de lait* comme nos hôpitaux sont moins luxueusement montés, moins tapageusement annoncés que ceux de l'élément anglais, mais les premières comme les seconds, dans l'opinion de ceux qui les suivent de près, valent au point de vue efficacité — mot dont on use et on abuse pour le moins autant que de camouflage — leurs équivalents de l'ouest.

Et il faut le dire!

Louis DUPIRE

"Le Pape arbitre de la paix"

LETTRE DE Mgr BERNARD

Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Saint-Hyacinthe a bien voulu écrire à M. Bourassa la lettre suivante:

Monsieur Henri Bourassa,
Directeur du Devoir,
43, rue Saint-Vincent,
Montréal.

Cher Monsieur,

Je vous suis reconnaissant de l'envoi de votre nouveau livre : Le Pape, arbitre de la paix. *En le publiant, vous avez voulu faire connaître le rôle admirable, joué par le Pape dans l'effroyable guerre actuelle. C'est une très bonne action. Aussi je m'unis au vénéré Monseigneur Pâquet pour vous redire :*
" Mieux faire connaître ce rôle, en
" faire ressortir avec plus d'éclat
" toute l'utilité et toute la grandeur,
" est une oeuvre digne des plus
" grands éloges, et qui ne peut que
" réjouir le coeur du Saint-Père et
" raviver chez les catholiques l'a-
" mour de l'Eglise."

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments dévoués en Notre-Seigneur.

† A. X., Ev. de Saint-Hyacinthe.

BLOC - NOTES

Pour M. Gouin

Notre premier ministre aura-t-il temps, maintenant que la session est close, de penser à l'amélioration du sort des femmes employées dans les différents bureaux d'enregistrement des transactions immobilières, à Montréal? La moyenne du salaire mensuel y est de $30; et c'est à peine si quelques-unes, privilégiées, touchent davantage. Que veut-on qu'une employée fasse avec $30 par mois? Cela suffit à peine à payer son alimentation, de ce temps-ci. Où trouvera-t-elle de quoi payer ses vêtements, son logement, ses tramways, son médecin et le reste? Une quarantaine de conseillers législatifs et de députés, approchés se sont déclarés favorables au relèvement d'un si piteux salaire; un ministre même est en faveur d'une hausse et d'autres y consentiraient, pour peu que M. Gouin se montrât enclin à rendre justice à ces femmes. Une cinquantaine de notaires montréalais et non des moindres,— les plus importantes études montréalaises en sont,— ont signé une requête approuvant d'avance tout projet de relèvement des salaires versés à ces employées. Le bureau des successions à Montréal a, paraît-il, donné l'an dernier $300,000 de profits nets à la province; le bureau du conservateur des hypothèques pour Hochelaga-Jacques-Cartier aurait rapporté des bénéfices nets d'au moins $50,000 pour la même période. Enfin, à elle seule, la succession de sir William MacDonald a versé en impôts successoraux, à la province, au delà d'un million trois quarts, pendant la dernière année. Les employées demandent un minimum de traitement de $50 par mois; c'est tout juste assez pour vivre. M. Gouin entendra-t-il cette demande légitime? Il y a trop longtemps que de justes réclamations lui sont adressées par ces employées misérablement payées pour qu'il n'y ouvre enfin une oreille attentive.

Une autre calomnie

Les journaux ont tous rapporté la scène de brutalité à laquelle des troupes de langue anglaise se sont livrées, à leur passage à Mont-Joli, ces jours derniers. Par ailleurs, la *Free Press* de Winnipeg prétend que des militaires ont été assaillis à la Rivière-du-Loup, à bord d'un convoi qui les transportait à Halifax. Or on se souvient que, l'an dernier, des accusations de ce genre lancées par des soldats ontariens ont amené une enquête, terminée à la confusion des troupiers émêchés qui avaient assailli des jeunes gens à la gare et avaient insulté dans les rues la population paisible. Cette fois-ci, qui nous fera croire que c'est encore l'agneau qui a commencé? S'il le faut, que les autorités militaires fassent une nouvelle enquête; il est certain qu'elle aboutira aux mêmes résultats. Il n'est pas dans les moeurs de Baptiste d'attaquer les gens tranquilles qui traversent sa province. Mais il n'entend pas non plus se laisser bafouer.

La baleine

Qui veut de la baleine? Qui mangera de la baleine? Ottawa télégraphie qu'une compagnie de pêche à la baleine du Pacifique vient d'en adresser des échantillons au bureau de la commission des vivres pour le Canada, afin qu'elle se rende compte de la comestibilité de cette chair. Pour trancher la question pourquoi nous les ministres ne sont-ils pas obligés d'en manger une fois par jour pendant un mois? Ils témoigneraient ensuite en connaissance de cause des qualités nutritives et gustatives de la baleine. Si elles sont ce qu'on en dit, notre commission des vivres pourrait ensuite en envoyer de groses cargaisons en Europe, tout en en gardant ici de quoi satisfaire les gourmets du ministère et du bureau des vivres. Cela aidera à l'économie du boeuf et du porc qu'on nous prêche avec raison. Il n'y a pas de doute que la baleine se transportera tout aussi bien outremer que n'importe quel autre aliment. Et si les Allemands en coulent des cargaisons, ce qui sera venu de la mer retournera à la mer, il n'y aura rien de perdu.

Le cas Bryan

Le *News* de Toronto s'est élevé contre l'invitation, lancée par une société de tempérance de Toronto, à M. William Jennings Bryan, l'ancien secrétaire d'Etat de M. Wilson, d'assister prochainement à un congrès prohibitionniste ontarien. "C'est insulter à l'Ontario, au Canada, aux Alliés", vocifère le *News*, taxant M. Bryan de pro-germanisme. M. Bryan a ses opinions sur la guerre et elles valent pour le moins celles du *News*. Il s'est rangé aux côtés du président Wilson, dès que celui-ci a déclaré la guerre, il s'emploie aux oeuvres de guerre; et la prohibition, que nous sachions, n'est pas affaire de loyalisme proallié, à supposer que M. Bryan eût jadis fait montre de sympathies pro-allemandes, ce qui n'est pas vrai. Il sera intéressant de savoir si l'orateur américain acceptera l'invitation et quelles suites elle aura, dans ce cas.

Famille canadienne-française

Le *Standard* de dimanche dernier publiait la photographie d'une aïeule canadienne-française de la Gatineau, madame Cyprien Courchaine, âgée de 92 ans et qui compte 264 descendants, enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, tous vivants. Elle a eu 17 enfants, et deux de ses filles en ont eu, l'une, 16, et l'autre, 15. Voilà certes des mères canadiennes-françaises qui ignorent même le mot *néo-malthusianisme* et les théories abracadabrantes de l'eugénisme et du *birth-control*. On comprend, à constater l'existence de pareilles familles chez nous, que certaines gens de Toronto ne tiennent pas du tout à laisser entrer de telles gens dans le Nouvel-Ontario. Mais elles y entrent quand même. "Quel danger, je le disais, que des familles canadiennes-françaises s'implantant dans l'Ontario!" dira le directeur de la *Sentinel*, après avoir lu le *Standard*. Il y a pourtant un moyen bien simple de l'enrayer: c'est que les familles ontariennes aient un peu plus d'enfants. *Shocking!* Il y a pourtant telle chose que ce que Darwin a appelé *The survival of the Fittest*.

G. P.

POUR LES SOEURS GRISES

Le Devoir *donnait hier, en tête de ses colonnes, sous les initiales de son directeur, la note suivante*:

Le *Devoir* publie aujourd'hui le texte de l'émouvante lettre pastorale où Mgr l'archevêque de Montréal fait appel à la charité de ses ouailles en faveur des Soeurs Grises. On ne saurait mieux rappeler l'étendue du désastre, celle des besoins qu'il a créés ni les services éminents rendus par les Soeurs Grises à la ville de Montréal et au pays tout entier. Nous n'essaierons pas d'ajouter à cette parole auguste.

Mais le domaine de l'action reste ouvert. En même temps qu'il ordonne une quête dans les églises du diocèse, Mgr l'archevêque de Montréal suggère la constitution d'un comité qui se chargerait de recueillir des souscriptions. Nous souhaitons que ce comité s'organise le plus tôt possible. En attendant, pour faciliter les souscriptions et sans vouloir gêner l'action de personne, nous sommes autorisés à mettre à la disposition du public le mécanisme dont nous disposons.

Le *Devoir* recevra donc volontiers les souscriptions que l'on voudra bien lui adresser pour l'oeuvre des Soeurs Grises. Il en accusera réception dans ses colonnes et en transmettra le produit à l'archevêché.

Inutile d'ajouter que dans ce mouvement de charité, comme pour toutes les oeuvres vraiment catholiques, l'obole la plus humble — le denier de la veuve de l'Evangile — recevra le même accueil que la plus opulente souscription.

H. B.

Voici la liste de souscription, à date :

LISTE DE SOUSCRIPTION

Le *Devoir*	$ 50.00
G.-N. Ducharme (président du conseil d'administration) — *souscription personnelle*	100.00
Henri Bourassa	25.00
J.-A. Côté	25.00
Mme François Richer	2.00

CHRONIQUE D'OTTAWA

ENCORE UNE COMMISSION

Le personnel du bureau de "l'enregistrement humain"

(Par Ernest BILODEAU)

Ottawa, 25. — Les projets successifs du cabinet mûrissent ou plutôt éclosent un à un souvent sans que l'idée qui leur donne naissance ait atteint une suffisante maturité. C'est ainsi que nous avons aujourd'hui un nouveau sous-comité, celui de l'enregistrement humain dont il a été question depuis quelque temps. Toute la population adulte va être prise dans un immense filet administratif dont les ficelles seront tenues par un jeune demi-géant qui n'était encore il y a une couple d'années que simple télégraphiste de chemins de fer. L'honorable Gédéon Robertson, dit en effet le texte communiqué à la presse, a été prié par le premier ministre d'accepter le poste de président (Chairman) du *registration board*.

Les personnes qui passaient ce soir vers huit heures aux alentours de la gare centrale ont pu rencontrer un voyageur robuste assez grand et brun, aux traits un peu empâtés et à l'expression satisfaite, qui remontait la rue Sparks une sacoche à la main, l'allure générale d'un contremaître quelconque jouissant d'une constitution forte et d'une bonne santé avec une indifférence catégorique envers tout ce qui n'est pas de son métier. L'honorable sénateur Robertson, ministre du travail, rentrait à son bureau à la suite d'une brève absence.

Voilà une des carrières les plus inattendues qu'aura fait naître le grand remous de la guerre. Simple *opérateur* affilié à son union, y prenant peu à peu de l'importance en raison de ses larges épaules et de l'ensemble assez sympathique de sa personne, il en devient un bon jour vice-président ayant juridiction sur ses confrères de tout le Canada. C'était un succès flatteur, mais n'ayant encore rien de vraiment remarquable. Il y a des douzaines de télégraphistes anglais ou français qui sont capables d'en faire autant et nous en connaissons plusieurs de notre race qui ont fait beaucoup mieux en devenant des hommes d'affaires estimés et fort prospères. Mais où commença vraiment la chance du jeune Robertson ce fut lorsque la guerre, la conscription et les questions ouvrières se furent si bien emmêlées, l'année dernière, qu'il devint important pour le gouvernement de flatter le travail organisé en faisant entrer l'un de ses représentants au Sénat d'abord puis plus tard au seuil même de ce conseil des ministres. M. Crothers connaissant le vice-président des *O. R. T.* (*Order of Railway Telegraphers*); il en parla, le fit venir. On lui trouva un cerveau calme et assez bien équilibré et en un tour de main il fut nommé sénateur. Il vint s'asseoir assez gêné sur l'une des chaises de la Chambre rouge où sa forte jeunesse contrastait avec l'air un peu décrépit qu'offrent la majorité des personnes présentes et lorsqu'il eut l'occasion de prendre la parole il le fit en termes posés, sans éloquence, mais non sans une bonne

(*Suite a la 2ème page*)

UNIVERSITE LAVAL

COURS DE M. GUY VANIER

La neuvième leçon de droit et d'économie commerciale aura lieu le mercredi soir 27 février.

M. Vanier développera les points suivants: La spéculation. Le commerce licite et l'agiotage. Les opérations sur valeurs mobilières. La Bourse. Le courtage. Le placement immobilier et la spéculation. La répartition des risques. Privilèges et hypothèques. L'enregistrement.

Le cours de droit et d'économie commerciale se donne à 8 heures, dans la salle 24 de la Faculté de médecine, à l'Université Laval.

UN NOUVEAU LIVRE DE Mgr PÂQUET

Mgr Pâquet vient de publier, sous le titre *Etudes et appréciations.— Mélanges canadiens*, un nouveau livre, qui est du plus puissant intérêt et qui touche aux questions les plus vivantes de l'heure actuelle.

Nous nous empressons d'en annoncer l'apparition. Nous y reviendrons bientôt.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'épargneraient du papier, de l'encre, un timbre-poste, et à nous une perte de temps, s'ils voulaient bien en prendre note définitivement.

L'AGRICULTURE ET LES TRIBUNAUX D'APPEL

Les cultivateurs des comtés ruraux sont grandement désolés en face de l'application de la loi, pardon!... des Règlements militaires. Les tribunaux locaux d'Exemption siégeant dans les centres essentiellement agricoles, connaissant parfaitement les travaux multiples de la culture, et tenant compte des conditions locales et de l'extrême rareté de la main-d'oeuvre agricole ont dû forcément accorder de nombreuses exemptions parfaitement légitimes, et dans l'intérêt national. Ils ont tenu compte de l'âge des pères de famille, ruinés dans un labeur constant; affectés de rhumatismes et d'autres maladies, ne pouvant offrir qu'un travail secondaire. En plus de l'élevage des animaux, du soin des troupeaux qui requièrent le temps d'un homme, il leur a fallu tenir compte de la culture intensive, notamment de la culture maraîchère auxquelles nos cultivateurs, sur les instances des divers gouvernements, se livrent de plus en plus et pour lesquelles il faut plus de main-d'oeuvre encore.

La main-d'oeuvre agricole est tellement rare que nombre de cultivateurs sont forcés de laisser inculte une bonne partie de leur terre ou d'en tirer un faible minimum de rendement. Et voilà que sur les plaidoyers d'avocats élevés dans les villes, qui ne connaissent pas la première lettre de l'agriculture, qui veulent distraire de la culture en général, par erreur grossière, les friches ensemencées tous les ans en graine de mil et trèfle où se produisent—par l'élevage des bestiaux, par les vaches laitières,— les beurres et fromages, les viandes si impérieusement réclamées pour le soutien des alliés, les cours d'appel vont enlever à l'agriculture les véritables et efficaces producteurs du sol!

En effet, quels sont en pratique les producteurs réels du sol?

Ce ne sont pas les hommes de quarante-cinq ans et plus (à plus forte raison les sexagénaires, ni les septuagénaires); ceux-ci ont l'expérience pour l'exploitation de leurs fermes, fort bien: Mais les travaux agricoles, notamment les principaux, les plus durs, sont accomplis par les fils d'âge militaire. Les fils plus jeunes, s'il y en a, ne peuvent faire que des travaux secondaires, de sorte que le concours des parents se borne généralement à la conduite de la ferme et à la vente des produits.

La culture de la terre est un genre de vie aussi dur que la vie des tranchées. Les hommes âgés ne sont plus au premier rang, ni les jeunes fils des cultivateurs, parce que les uns et les autres n'en ont point la force.

Dans la province de Québec, les cultivateurs doivent à chaque printemps, pour l'exploitation de leurs sucreries, travailler trempés d'eau froide, dans la neige fondante, dormir peu dans de chétives cabanes, afin de tirer le sucre de leur érablière, production si nécessaire dans les temps présents.

La préparation de la culture, — alors que les troupeaux sont encore étables, et exigent tout le temps d'un homme—doit se faire sur une terre à moitié dégelée, trop souvent dans les eaux glacées du printemps et le cultivateur doit supporter les intempéries de la saison, les pluies, les vents et même les neiges tardives; dans l'été les grandes chaleurs, comme les refroidissements subits, et à l'automne, les pluies froides, les vents et les neiges hâtives.

Sous un tel régime de vie, l'homme des champs n'atteint pas la quarantième année sans être sérieusement affligé de rhumatismes et doit céder la place aux plus jeunes.

Si vous ajoutez à tout cela l'exiguité de la saison agricole, il est facile de prévoir une diminution considérable de la production agricole comme conséquence de l'application des règlements militaires.

La loi de conscription semble dans sa lettre et dans son esprit tenir compte des besoins de la classe agricole et des nécessités impérieuses des vivres pour les alliés et même de la production mondiale: *Et, voilà que par une application par trop rigoureuse, on dépeuple les campagnes dans la province de Québec, en enlevant à la terre les bras les plus indispensables à la culture.*

Par les condamnations déjà connues, il apparaît que les paroisses essentiellement agricoles vont perdre presque la moitié, peut-être plus, de leurs jeunes gens d'âge militaire, soit donc, de leurs producteurs véritables et de bonne foi.

Dans bien des paroisses où il se fait une culture maraîchère intensive, d'où les cultivateurs exportent continuellement au marché des villes avoisinantes, les produits de leurs fermes, l'agriculture est en train d'être pratiquement désorganisée.

En effet, les cultivateurs, au lieu de compter sur la main-d'oeuvre, pour intensifier la production s'en voient privés par la levée des conscrits formés à la culture du sol.

Tenant compte de l'exiguité des saisons propres à l'agriculture, pourquoi exiger une si grande étendue de terre par homme de ferme, lorsque tous savent qu'un petit terrain bien cultivé peut produire plus qu'un autre plus grand cultivé trop à la hâte?

Certain juge dira qu'il doit appliquer la loi, que le soutien de famille ne compte pas, que les dettes ou obligations ne sont rien, que la ruine des familles n'empêchera pas la terre de tourner. Pourtant la loi est très large. Outre la production des vivres elle admet le soutien de famille comme motif d'exemption, l'importance qu'il y a de continuer le travail auquel on est occupé habituellement, la poursuite des études ou d'un apprentissage, etc. Voilà ce que la loi autorise. Cependant dans l'application actuelle des règlements militaires, il est évident que l'agriculture perd ses meilleurs bras, et que la production agricole sera diminuée considérablement, près d'un tiers dans la province de Québec.

Si l'on considère que l'an dernier beaucoup de cultivateurs ont perdu une partie de leur récolte par le défaut de main-d'oeuvre on arrive à la conclusion qu'il serait temps pour le contrôleur des vivres d'y voir pour arrêter la dépopulation de nos campagnes, qui nous enlève les meilleurs sujets aptes à l'agriculture.

UNE VOIX DU PEUPLE.

Nos conditions spéciales

mettent à la portée de quiconque a en vue d'acquérir un chez-soi ou de faire des placements l'acquisition de tel lot de terrain qu'il a depuis si longtemps désiré posséder. Rappelez-vous que $10 au comptant et $5 par mois vous garantit n'importe quel lot. Nous nous ferons un plaisir de vous envoyer par la poste nos brochurettes illustrées ainsi que les plans de nos faubourgs en jardins situés à Dixie, Dorval, Strathmore, Valois et Lakeside. Voyez-y dès maintenant.

Marcil Trust Co.

180 rue St-Jacques, Montréal.

Administrateurs, exécuteurs testamentaires, fidéi-commissaires : Main 3791 — tous les départements. Etablie en 1885, inc. en 1913. 34 ANS SANS UN DOLLAR DE PERTE A AUCUN CLIENT.

LE POURQUOI DE CES RAIDS

LES FREQUENTES INCURSIONS DES POILUS DANS LES TRANCHEES ALLEMANDES ONT POUR BUT DE CONNAITRE LA FORCE DE L'ENNEMI OU D'EMPECHER SES ATTAQUES.

Grands quartiers généraux français, 26. — Les raids dans les tranchées de long du front français ont augmenté en nombre si considérable, durant le mois dernier, qu'ils sont devenus, en certains cas, des batailles dans lesquelles des milliers d'hommes ont été engagés et des centaines de prisonniers pris. L'artillerie y lance d'énormes quantités d'obus.

Les objets des raids varient considérablement. Quelques fois, on entreprend un raid pour identifier des unités ennemies, et, en d'autres temps, pour éprouver les lignes ou capturer des points d'observation. Ou bien, un raid peut être effectué pour détruire le travail de l'ennemi et l'empêcher d'attaquer. Tel est le cas dans le raid de samedi, à Aspach, Alsace, où des Allemands étaient dans des lignes très fortifiées qu'ils tenaient depuis décembre 1914. Les positions ennemies furent bombardées et mises dans un état qui a empêché les opérations allemandes.

Le correspondant de la Presse Associée a suivi les opérations avec attentions, et il a relaté ses impressions.

L'opération dit-il, a été une surprise complète pour les Allemands, et la plupart d'entre eux ont retraité à leurs positions d'arrière, tandis que l'infanterie française a complété le travail des canonniers. On n'a pris qu'un petit nombre de prisonniers, mais on a mis la main sur des informations précieuses au sujet de la distribution des troupes ennemies, avant que les Français retournassent à leurs propres lignes.

D'autres raids réussis en Lorraine, dans l'Argonne et au nord-ouest de Reims, ont démontré la nature du système de défense allemand. Presque partout, les lignes ennemies sont peu solides, et les principaux corps de l'armée sont tenus si loin en arrière qu'occasionnellement les Français ont atteint la troisième et même la quatrième ligne avec peu de résistance. C'est la raison qui explique le nombre généralement petit de prisonniers, pris, mais, en Lorraine, les Allemands ont été pris par surprise, la semaine dernière, et le nombre de prisonniers, cette fois, s'est élevé à plus de 400.

En plus de ces gros raids, il y en a eu un nombre incalculable de petits, qui n'ont pas été mentionnés dans les communiqués officiels. Ils ont été effectués par de simples escouades qui habituellement ont amené un certain nombre de prisonniers.

Le fait d'exécuter des raids est devenu un art militaire moderne, et est encouragé par les commandants. On a découvert cette tactique pour maintenir l'esprit d'offensive des troupes françaises, qui semblent se révéler à ce travail dans l'exécution duquel ils doivent déployer de l'initiative, et, en même temps, fatiguer les Allemands.

LA BRAVOURE DES GENS DE TORONTO

Toronto, 26. — Les autorités militaires ont récemment découvert, que dans plusieurs cas, des conscrits s'infligent des blessures, afin d'éviter le service militaire.

L'on croit que dans un cas seulement la blessure était accidentelle. C'est celui d'un homme qui s'est coupé avec une hache, en abattant un arbre. D'autres se plaignent d'avoir les doigts des pieds, mutilés, ainsi que les mains, mais il semble certain que les conscrits se sont infligés eux-mêmes ces blessures.

POUR L'ASSISTANCE MATERNELLE

Demain soir, à 7 heures 30, à la Salle Jean-le-Prévost, a lieu un euchre au bénéfice du comité de la paroisse Saint-Georges de l'Assistance Maternelle.

Raids sur Venise

Rome, 26. — Un communiqué officiel dit qu'au cours de six raids faits dimanche soir, des aéroplanes ennemis ont jeté 27 bombes sur des places vacantes à Venise. Trente autres ont été jetées sur Mestre et cinq sur Castelfranco. Deux personnes ont été tuées et neuf autres ont été blessées à Venise, cependant qu'à Mestre le nombre des tués est de trois. Tous sont des civils. Les dommages matériels sont peu considérables.

ENCORE UNE COMMISSION

(Suite de la 1ère page)

dose de sens commun. Les ministres apprirent à compter sur lui comme sur un homme aux esprits tranquilles et mesurés et les portes du cabinet lui furent ouvertes à la première occasion. Le voici aujourd'hui chargé de l'une des entreprises les plus vastes en même temps que les plus délicates qui soient venues dans la vie du peuple du Canada.

On ne peut s'empêcher de craindre qu'il n'y apporte quelque lourdeur de procédé.

M. McCurdy, qui était à la milice et qui vient de permuter au rapatriement, est en même temps devenu l'un des administrateurs de ce grand recensement. Par ailleurs, l'on apprend que M. McCurdy se nomme Frank Blanchard de ses prénoms. On lui ignorait cette teinte à la française, et il faut avouer qu'il ne s'en est jamais beaucoup vanté jusqu'à présent. Heureusement que nous l'apprenons, en tout cas, car c'est tout ce que nous allons avoir de français dans la composition de ce comité. Les autres membres en sont d'abord Mme Adélaïde Prunier, pardon, Plumtree, M. G. M. Murray, de Toronto, M. Eugène McQuirk, de Montréal (saluons), et M. M. Tom Moore, des Chutes Niagara. De plus, M. Newcombe, président du conseil du service militaire, et M. McGregor, de l'agriculture, en font partie *ex-officio*.

Le représentant de la province de Québec est donc M. McQuirk, et c'est le cas de répéter le mot de Veuillot, que c'est là un monsieur dont tout le monde se souvient parfaitement de n'avoir jamais entendu parler. Il paraît qu'il n'en est pas de même dans les cercles de la finance, du génie civil et de la construction, selon la note officielle qui accompagne l'arrêté en conseil. On ne saurait demander de meilleures qualifications pour questionner les jeunes filles sur leurs préférences entre Guelph et Gananoque, par exemple, au point de vue du travail dans les usines.

M. G. M. Murray a fait parler de lui déjà comme secrétaire de l'Association des manufacturiers. Si nous avons bonne mémoire, il eut même l'honneur d'être cause de la démission de sir Thomas Tait, comme directeur du service national, parce que ce dernier voulait avoir M. Murray comme secrétaire et que sir Thomas White s'y opposait en plein. Il est apparemment rentré en grâce. Il est vrai que sir Thomas White est actuellement en villégiature aux climats tropicaux, cependant que la commission d'arbitrage sur la valeur des actions du Nord-Canadien procède laborieusement à ses investigations. On ne pourra pas dire que sir Thomas a influencé la décision, puisqu'il n'était pas là. Rien comme un bon *alibi*, comme disait un amusant héros de Dickens.

Mais nous nous éloignons du sous-comité de l'enregistrement. Il se complète par le nom également inconnu de M. Tom Moore, qui s'appelle probablement Thomas ; mais ne veut pas nous intimider en l'écrivant tout au long. M. Tom Moore, paraît-il, est un menuisier-charpentier, né en Angleterre, et venu au Canada, il y a une quinzaine d'années. C'est trop peu pour avoir acquis le patriotisme canadien, et d'autres pourront trouver que c'est trop, puisque M. Tom Moore a oublié son ancienne patrie au point de se trouver encore en sûreté sur nos bords, tandis que les quatre cinquièmes des *british born* comme lui sont allés combattre pour leur patrie, ce dont nous ne songerons nullement à les blâmer, s'ils nous coûtent une centaine de mille dollars par jour pour leur solde collective, à un dollar dix. M. Tom Moore va nous coûter plus cher que cela désormais, ce qui prouve bien qu'il a eu raison de rester parmi nous!

Les fonctions de ce comité seront multiples. Il aura le pouvoir de faire établir un relevé de toute la population des deux sexes, âgée de plus de seize ans, ainsi que de toutes les industries, plus ou moins essentielles du pays, ainsi que les salaires qui y ont cours et des besoins de main-d'oeuvre qui s'y peuvent rencontrer. Le comité aura aussi le pouvoir d'imposer des pénalités aux personnes qui refuseront de se soumettre aux investigations des employés de ce nouveau bureau. Reste à savoir si on suivra l'exemple allemand jusqu'au bout, en infligeant la peine du fouet et des bâtonnades aux citoyens et citoyennes soumis à des tentatives de déportation, rappelant en principe celles de Belgique et des Flandres. Mais on peut être assuré que l'auteur de ce beau plan n'a pas manqué d'ingéniosité pour faire courber toutes les fiertés légitimes du peuple. Il faudra se soumettre ou se voir privé de toutes les libertés courantes dont la vie est faite. L'enregistrement ou la perte de toutes les nécessités diverses de la vie. Machiavel n'aurait pas mieux trouvé. La vie canadienne revêt de plus en plus un cachet d'imprévu, "qui fut d'abord charmant, mais qui l'est déjà moins ", comme dirait le héros de Rostand.

Mais rassurons-nous, nous pourrons toujours nous consoler en mangeant du phoque ou de la baleine.

Ernest BILODEAU.

M. FOSTER REMPLACE SIR ROBERT BORDEN

Ottawa, 26.—En l'absence de M. Robert Borden, actuellement à Washington, sir George Foster, ministre du commerce, agit comme premier ministre intérimaire.

UNE COMMISSION MÉCONTENTE

LE BUREAU DES COMMISSAIRES D'ECOLES DU DISTRICT CENTRE N'EST PAS SATISFAIT DU BUREAU CENTRAL.

A une séance, hier après-midi, la commission scolaire du district centre, a manifesté son mécontentement de la manière dont elle est traitée par le bureau central qui s'est arrogé le droit de régler tous les comptes relatifs à l'éclairage et au paiement des loyers.

La commission du district centre trouve que cette comptabilité est compliquée et qu'elle leur enlève toute initiative.

Elle voudrait que le bureau central lui votât son budget global. Un tel système ne causerait aucun inconvénient, et ferait cesser le césarisme dont semble faire preuve certains fonctionnaires qui rayent d'un trait de plume, tout ce qui ne leur paraît pas urgent.

Les membres du district centre ne veulent pas avoir de fil à la patte et dépendre de fonctionnaires qui appartiennent à d'autres commissions scolaires.

Actuellement, un crédit de $11,000 est voté par le bureau central, mais la commission du centre ne peut l'user, pour solder des comptes en souffrance, au montant de $6,000.

Il en est de même pour des réparations aux écoles, qui sont en panne.

Ce n'est pas tout, on récrimine de plus que l'on a appris que par la voix des journaux, le sort de l'école Mackay-Wolfe, qui serait fermée.

Une délégation ira de nouveau devant le bureau central à ce sujet.

Le district centre soumettra à la prochaine séance du bureau central son budget partiel couvrant toutes les dépenses de l'administration pour le mois de février et se chiffrant à $38,210.49.

M. l'abbé A. Corbeil, président de la commission, a suggéré aux commissaires les plans d'un bureau de construction, tels qu'étudiés à une réunion des présidents de commissions. Quatre plans ont été mis à l'étude:

a) Bureau de construction central indépendant des commissions de district.

b) Bureau dont les membres seraient nommés conjointement par le bureau central et les commissions de district.

c) Bureau central avec lequel traiteraient les commissions mais dont les membres seraient nommés exclusivement par le bureau central des écoles.

d) lusieurs bureaux distincts.

Le projet a été envoyé aux comités des écoles de toutes les commissions pour rapport.

VERDICT DR MORT ACCIDENTELLE

Sherbrooke, 26. — Un verdict de mort accidentelle a été rendu à l'enquête tenue, vendredi sur la mort des quatre mineurs qui furent écrasés dans la mine de cuivre d'Eustis, mercredi dernier. L'hypothèse présentée par l'assistant-coroner Bachand est à l'effet que le roc qui a causé la mort de ces infortunés s'est détaché à la suite du changement de température et qu'il tomba d'une hauteur de quinze cents pieds dans le monte-charge sur lequel s'étaient embarqués les ouvriers pour revenir à la surface, tuant quatre hommes et en blessant quatre autres. La compagnie a été exonérée de tout blâme.

Pierre Bilodeau, le plus dangereusement blessé des quatre mineurs transportés à l'hôpital de Sherbrooke, est dans un état critique. Il souffre d'une fracture au crâne et d'autres contusions très graves. On n'a que très peu d'espoir de lui conserver la vie.

Les autres sont maintenant hors de danger.

LA CAMPAGNE DU RETOUR À LA TERRE

Le mouvement de "Retour à la terre" entrepris par la Société Saint-Jean-Baptiste commence à prendre une importance de plus en plus considérable. La Saint-Jean-Baptiste envoie des messagers dans les différents centres de la province pour dire aux cultivateurs les devoirs qui leur incombent dans la crise que nous traversons.

Hier les cultivateurs de Ste-Martine se réunissaient dans la salle du Couvent pour écouter les orateurs. On y discuta un programme pour les opérations de l'année, la culture des jardins, l'élevage des volailles, la formation des ruchers et enfin les travaux qui sont plutôt du ressort de la fermière.

Le Dr Brisson a donné une conférence sur l'organisation du travail de la ferme et sur les mesures urgentes à adopter pour assurer la prochaine récolte. Puis M. J. Durand a parlé du fonctionnement des institutions, des crédits agricoles, de leur utilité.

Ce travail entrepris par notre société nationale ne fera que porter de bons fruits dans toutes les campagnes où les missionnaires du "Retour à la terre" iront porter la parole.

PREMIER MINISTRE INTÉRIMAIRE

Pékin, 26.—Chin Nan-Haun, ministre de l'Intérieur, a été nommé premier ministre suppléant en remplacement de Wang Chin Chen, qui est parti en congé. Wang est, dit-on, favorable à la temporisation pour ce qui a trait aux habitants du sud et il n'est pas sympathique à la politique militaire du président contre les rebelles.

BASE POSSIBLE D'UNE ENTENTE

VON HERTLING DIT QUE LES PRINCIPES POSES PAR LE PRESIDENT WILSON PEUVENT FACILITER LES POURPARLERS EN VUE D'UNE PAIX GENERALE. — L'IMPERIALISME ANGLAIS.

Amsterdam, 26. — Portant la parole au Reichstag, hier, le comte von Hertling a fait la déclaration suivante: "Je puis adhérer quant à la substance aux principes qui, au sens du président Wilson doivent être appliqués dans un mutuel échange de vues, et déclarer ainsi avec le président Wilson qu'une paix générale peut être discutée sur une telle base. Il n'est besoin de faire qu'une réserve à ce sujet. Ces principes ne doivent pas être proposés seulement par le président des Etats-Unis, mais doivent être reconnus par tous les Etats et tous les peuples.

Mais cet objectif n'a pas encore été atteint. Il n'existe pas encore de tribunal établi par toutes les nations pour la préservation de la paix au nom de la justice, lorsque le président Wilson dit incidemment que le chancelier allemand adresse la parole au tribunal du monde entier, je dois récuser ce tribunal comme préjugé, bien que je fusse heureux d'accueillir un pareil tribunal impartial, s'il existait, et de coopérer à la réalisation de pareil idéal.

Malheureusement, toutefois, il n'y a pas de déclarations semblables de la part des principales puissances de l'Entente. Les buts de guerre de l'Angleterre sont encore complètement impérialistes, et ce pays veut imposer au monde une paix conforme à son bon plaisir. Quand l'Angleterre parle du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, elle ne songe pas à appliquer ce principe à l'Irlande, à l'Egypte et aux Indes.

Il a été maintes fois répété que nous n'avons pas l'intention de retenir la Belgique, mais que nous devons nous prémunir contre le danger qu'un pays avec lequel nous désirons vivre en paix et dans l'amitié, après la guerre, ne devienne l'objet ou le champ d'action des machinations ennemies. Si, conséquemment, une proposition est faite par le côté opposé, par exemple, par le gouvernement du Havre, nous ne prendrons pas une attitude hostile, même si la discussion n'est d'abord que de nature à ne pas nous lier. Entre temps, j'admets volontiers que le message du président Wilson du 11 février constitue peut-être un petit pas vers un mutuel rapprochement."

Faisant allusion à une déclaration récemment faite par M. Walter Runciman, ancien président du bureau de l'agriculture dans le cabinet anglais, le chancelier a dit: "Je ne puis qu'abonder dans le sens de M. Runciman s'il a voulu dire que nous nous rapprocherions beaucoup de la paix si les représentants responsables des belligérants s'assemblaient pour une discussion. Cela constituerait un moyen de dissiper tous les malentendus voulus ou non voulus et d'amener un accord sur plusieurs questions distinctes. A ce sujet, je songe en particulier à la Belgique."

Von Hertling a annoncé que le gouvernement russe a accepté les conditions de paix allemandes, et il a ajouté que la signature de la paix doit se produire bientôt. "Nous avons reçu des nouvelles, hier", a dit le chancelier, "que Petrograd a accepté nos conditions et a envoyé ses représentants à Brest-Litovsk, pour d'autres négociations. Conséquemment, nos délégués se sont dirigés vers là, hier soir. Il est possible qu'il y ait encore discussion au sujet des détails, mais le principal est atteint.

Les Russes ont expressément annoncé leur désir de la paix; ils ont accepté nos conditions et la paix doit se conclure à très bref délai."

" Notre peuple tiendra encore, mais le sang des morts, l'agonie des mutilés et la détresse et la souffrance des peuples retombera sur la tête de ceux qui ont refusé avec insistance d'écouter la voix de la raison et de l'humanité.

" La perspective de la paix sur toute la longueur du front oriental, est maintenant à portée de réalisation. Le monde, en particulier le monde neutre, demande si la porte n'est pas ouverte à une paix durable, mais la France, la Grande-Bretagne et l'Italie semblent être encore complètement opposées à prêter l'oreille à la voix de la raison et de l'humanité. Dès le début, les pays de l'Entente ont poursuivi des buts de conquête. Ils combattent pour rendre l'Alsace-Lorraine à la France. Je ne puis rien ajouter à ce que j'ai dit précédemment. Il n'existe pas de question de l'Alsace-Lorraine, au point de vue international. "

L'allusion faite par von Hertling à une déclaration de M. Runciman, ancien président du *Board of Trade*, désigne les remarques faites par M. Runciman, dans un discours prononcé à la Chambre des communes, le 13 février. M. Runciman a dit alors que ce qui pourrait être fait de mieux pour la paix du monde c'est une assemblée des représentants de l'opinion des pays belligérants et un échange de vues.

NOTRE PROVINCE A REÇU $805,414

Ottawa, 26.—La province de Québec a reçu du ministère de l'agriculture, au cours des derniers quatre ans, la somme de $805,414, pour activer l'éducation agricole et les expositions des produits de la ferme dans la province. Ontario a eu pour sa part $993,774.

Ces dons ont été autorisés par la loi d'éducation agricole, adoptée à la session de 1913, laquelle consacrait pendant dix ans la somme de 10 millions pour développer le goût de l'agriculture chez le peuple. Jusqu'ici le gouvernement fédéral a absorbé $3,400,000 des crédits votés à cette fin.

Où acheter demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Desjongchamps, au Ministère de l'Agriculture.)

CASE

L'Etiquette de Case

sur une cravate, une chemise ou un complet est synonyme de la plus haute qualité — c'est l'équivalent de l'estampille de contrôle sur un bijou de valeur.

S'habiller chez Case est donc synonyme d'être mis avec élégance et bon goût. C'est pourquoi le magasin Case est le favori de tant d'hommes qui ont la réputation d'être toujours bien mis.

—Et chez Case on parle LE FRANCAIS.

CASE

507 rue Sainte-Catherine ouest

Du pain canadien par des Canadiens-français

Le pain BROSSEAU

D'une saveur sans égale et toujours de qualité supérieure — notre pain fait les délices de nos nombreux clients.

L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER

Achetez-en chez votre épicier, de nos vendeurs, ou téléphonez à St-Louis 678.

Livraison en ville et dans les banlieues.

J. A. BROSSEAU, LIMITEE,
49 à 75, rue Boyer, Montréal.

Cinéma PASSE-TEMPS Cinéma

MARDI, MERCREDI

La grande étoile SLAVE Sonia Markova dans LA REVANCHE DU COEUR
Grande production de Fox

COMEDIE PATHE | LE CANADA INDUSTRIEL | CINE JOURNAL DE GAUMONT

JEUDI, VENDREDI : CARLYLE BLACKWELL dans LE VAURIEN.

SAMEDI, DIMANCHE : LINA CAVALIERI avec LUCIEN MURATORE dans L'OMBRE DE SON PASSE.

Cinéma ALCAZAR Cinéma

ANGLE STE-CATHERINE ET DORION

Pauline Frederick dans

TROMPEUR TROMPÉ

Production Paramount

JEUDI, VENDREDI

Fannie Ward dans l'"Innocence".

INONDATIONS DANS LA RÉGION DE LONDON

London, 24. — On rapporte que les inondations ont causé pour plusieurs milliers de dollars de dommages à London et aux environs la nuit dernière. Pendant deux heures une pluie diluvienne est tombée et la rivière a monté rapidement. L'eau a atteint une telle hauteur dans les rues que les égouts n'ont pu suffire et bientôt les rues et les trottoirs ont été inondés. L'eau qui est entrée dans les caves a gâché les provisions et éteint les fournaises.

Dans les campagnes environnantes, un grand nombre d'animaux de la ferme ont été noyés, les fermiers n'ayant pas eu le temps de les mettre à l'abri. Dans le voisinage de White Oak, l'eau est montée de six pieds en quelques heures, et on craint beaucoup que des dommages ne soient plus considérables encore si on ne réussit pas à briser la digue de glace de sept milles qui arrête l'eau.

Toutes les personnes habitant ce district ont passé la nuit debout et ont travaillé à se mettre à l'abri et à conduire leur bétail dans des endroits plus sûrs.

LE RAPPORT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL

Le surintendant de l'Hôpital Général, le major Haywood, vient de publier le rapport de cette institution, et on y voit que pendant l'année écoulée, les médecins de l'hôpital ont pratiqué 362 opérations pour l'appendicite, 10,248 cas d'accidents ont été traités dans le dispensaire ; 1,067 autres ont été traités dans les salles. L'ambulance a été appelée 2,806 fois. Le département de la chirurgie dentaire est toujours achalandé. Les dentistes font l'examen des dents des enfants qui fréquentent l'école.

Voici le pourcentage par dénominations religieuses des patients qui ont été traités à l'hôpital : Protestants, 47.6% ; catholiques, 39.5% ; hébreux, 7.7% ; autres religions, 5.2%. Les gens pauvres sont traités gratuitement.

Les patients traités à l'hôpital, dans les salles et dans les chambres, se répartissent comme suit : Traités gratuitement, 2,806 ; traités à 50 sous par jour, 532 ; à 75 sous, 91 ; à $1.00, 254 ; à $1.50, 2,783.

L'INCENDIE CHEZ LES SOEURS GRISES

Ce coroner a terminé ce matin son enquête sur la mort des 53 petites victimes de l'incendie chez les Soeurs Grises. Quelques témoins ont été entendus ce matin : ce sont l'électricien de la maison, qui a expliqué comment était organisé le système électrique qui était en ordre. Il conclut en disant que l'incendie ne pouvait être causé par les fils électriques ; le second témoin est une garde-malade, Mlle Chasen, qui a déclaré avoir fermé le courant électrique des rayons X plusieurs heures avant l'incendie. Pareillement une religieuse jure qu'on ne se servait jamais de chandelles pour aller dans les garde-robes ou ailleurs.

Le coroner a rendu un verdict de mort accidentelle. Le prévôt des incendies fera probablement une enquête afin d'établir définitivement la cause de cet incendie désastreux.

Diogène cherchait des hommes. En ce temps-là, le NATIONALISTE ne paraissait pas. Il y a des hommes, aujourd'hui.

Le temps qu'il fait ailleurs...

Toronto, 26. — Les perturbations atmosphériques signalées hier dans la région des Grands Lacs ont rapidement gagné la vallée du Saint-Laurent où une forte tempête de neige et de vent fait actuellement rage. En Ontario et dans les Provinces Maritimes la pluie est tombée toute la nuit dans la péninsule d'Ontario.

Grands Lacs et Baie Georgienne : Vents du nord-ouest à l'ouest diminuant graduellement en violence, beau et froid; demain beau et plus froid.

Vallées de l'Ottawa et du Haut Saint-Laurent: Ouragans du nord-ouest à l'ouest, diminuant la nuit ; tempêtes de neige locales, mais généralement beau et froid; demain, beau et plus froid.

Bas Saint-Laurent, Golfe et Rive-Nord: ouragans de l'est avec pluie et neige et plus froid ce soir et demain.

Provinces Maritimes: Forts ouragants de l'est; pluie et plus froid avec chute de neige demain.

Lac Supérieur : Beau et froid aujourd'hui et plus beau demain.

Provinces de l'ouest: Beau et plus doux, temps modéré.

	Max.	Min.
Prince Rupert	38	30
Victoria	44	38
Calgary	16	06
Winnipeg	—	04
Saul Sainte-Marie	44	04
Toronto	42	16
Kingston	46	06
Ottawa	42	30
Montréal	42	36
Québec	40	28

Décès

TERREAULT. — A l'hospice Auclair, le 26 février 1918, à l'âge de 78 ans, est décédé Pierre Terreault, notaire, époux de Martha Exerine Bienvenu. Les funérailles auront lieu vendredi, le 1er mars. Le convoi funèbre partira de 161 Rachel Est, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES A MONTREAL

BELLEAU, Noëla, 1 an, enfant de Ferdinand Belleau, ouvrier en fer, rue Chambord, 460.

BEAUCHEMIN, Eugène, 65 ans, rentier, rue de Laroche, 94.

CORBEIL, Damase, 47 ans, journalier, rue Fullum, 146.

CARDINAL, Yvan, 3 ans, enfant d'Ulderic Cardinal, chauffeur d'auto, rue Bordeaux, 1770.

DESLIERES, Omer, 33 ans, agent, 2ème avenue, 26, Maisonneuve.

DUMESNIL, Georges, 2 ans, enfant de Georges Dumesnil, journalier, rue Notre-Dame, 1066 Est.

GUY, Napoléon, 65 ans, journalier, rue Craig, 518 Est.

GRANEY, James, 69 ans, journalier, rue Manufacture, 314.

LAMONTAGNE, Noël, 1 an, enfant d'Eugène Lamontagne, peintre, rue Casgrain, 3052.

LAROCQUE, Joseph, 68 ans, employé civil, rue Jeanne d'Arc, 131.

LANE, Rose de Lima Gascon, 74 ans, veuve de David Lane, machiniste, rue St-André, 2093.

LATENDRESSE, Bernard, 9 mois, enfant de Wilfrid Latendresse, hôtelier, rue Craig, 269 Est.

MONTREUIL, Joseph, 62 ans, colporteur, rue Dorion, 1260.

MILLAIRE, Aurélie Charade, 67 ans, épouse de Narcisse Millaire, journalier, rue Richardson, 170.

OUELLETTE, Lucien, 5 mois, enfant d'Arthur Ouellette, constable, rue Lafontaine.

PIGARD, Joseph, 61 ans, meublier, rue Désery, 488.

REMERCIEMENTS

La famille St-Germain offre ses remerciements aux religieuses et autres personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur père, soit par tributs floraux, offrandes de messes, bouquets spirituels, visites et assistance aux funérailles.

DERNIÈRE HEURE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

CALENDRIER

DEMAIN, MERCREDI, 27 FEVRIER 1918
S. LEANDRE, EVEQUE

Lever du soleil, 6 heures 42.
Coucher du soleil, 5 heures 46.
Lever de la lune, 7 heures 49.
Coucher de la lune, 7 heures 01.
Pleine lune, le 25, à 4 heures 41 minutes du soir.

DEMAIN

NEIGE, BEAU ET PLUS FROID.

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum	32
Même date l'an dernier	35
Aujourd'hui minimum	18
Même date l'an dernier	7

BAROMETRE

8 heures a.m., 28.78 ; 11 heures a.m., 28.80 ; 1 heure p.m., 28.90.

LES RUSSES SE RESSAISISSENT

UNE DEPECHE DE PETROGRAD DIT QUE LES BOLSHEVIKI ONT REPRIS PSKOV A L'ENNEMI ET QUE LES GARDES ROUGES RESISTENT AUX ALLEMANDS.

Londres, 26. —Les Bolsheviki ont repris Pskov, à 175 milles au sud-ouest de Pétrograd, et des combats ont lieu dans les rues, suivant une dépêche de Petrograd à l' "Exchange Telegraph Company", en date d'hier. Les gardes rouges résistent partout à l'avance allemande.

Dimanche, le comité de la défense révolutionnaire des ouvriers et des soldats a posé les placards suivants, à Petrograd: "Les gardes blanches de Hoffman et de Guillaume avançant rapidement par voie ferrée ont occupé Pskov, à 8 heures de distance de la capitale".

Le bulletin officiel de Berlin d'hier soir a annoncé la prise de Pskov par les Allemands.

PROVINCES AUTONOMES

Amsterdam, 26. — Les empires centraux ont l'intention d'accorder un gouvernement autonome aux provinces de la Courlande et de la Lithuanie, a déclaré hier le chancelier allemand, dans son discours au Reichstag.

Les empires centraux, a assuré von Hertling, n'effectuent des opérations sur le front oriental que pour recueillir les fruits de la paix avec l'Ukraine. Il a ajouté: "Nous n'avons pas l'intention de nous établir dans l'Esthonie et dans la Livonie."

Le chancelier a affirmé que les empires centraux ont libéré la Pologne dans l'intention de donner l'existence à un Etat indépendant. Le problème contitutionnel en jeu est encore discuté dans son sens le plus étroit par les trois pays intéressés.

MUTISME DE L'ALLEMAGNE

Londres, 26. — Un bulletin officiel russe transmis hier par télégraphie sans fil dit qu'aucune réponse n'a été transmise d'Allemagne à la communication russe acceptant les conditions de paix allemandes. Le bulletin, signé par Lenine et Trotzky demande quand une réponse sera donnée et quand cesseront les hostilités.

Au Reichstag, hier, le chancelier a annoncé que la Russie a accepté les conditions allemandes et que les délégués allemands se sont rendus à Brest-Litovsk afin de reprendre les négociations de paix.

LES PEUPLES DECIDERONT DE LEUR SORT

Londres, 26. — La signature de la paix austro-allemande ne sera pas la solution finale du problème allemand à la frontière orientale, et le règlement final se produira quand les peuples de la Courlande, de l'Esthonie, de la Livonie et de la Pologne prendront les choses en mains, a déclaré M. Kameneff, l'un des délégués bolsheviki à Brest-Litovsk, dans une entrevue avec un représentant du "Daily News". M. Kameneff est arrivé à Londres, après un voyage de 3 semaines, de Petrograd. Il se rend à Paris, comme plénipotentiaire bolshevik en France.

Quand les paysans et les ouvriers ont obtenu les terres et les fabriques, a dit M. Kameneff, ils ont commencé à comprendre, comme ils ne le pouvaient pas sous l'ancien régime, que l'invasion de la Russie par l'Allemagne lèserait leurs intérêts vitaux. Conséquemment la conscience de la nécessité de la défense du pays grandit parmi les Russes.

M. Kameneff a affirmé qu'il est convaincu que les Allemands seront incapables d'importer des vivres de l'Ukraine, parce que le peuple empêchera la Rada de tenir la promesse faite à l'Allemagne. L'invocation de l'aide allemande par l'Ukraine a soulevé beaucoup de ressentiment parmi les ouvriers et les paysans ukraniens qui ne reconnaissent que l'autorité des conseils des ouvriers et des soldats. C'est la raison pour laquelle la Rada a dû fuir de l'Ukraine, pour se mettre sous la protection des baïonnettes allemandes. L'occupation de Petrograd par les Allemands, a ajouté M. Kameneff, ne suffira pas à rétablir la monarchie. Toute tentative de restauration de la monarchie entrainera immédiatement des combats dans chaque village et chaque ville, car les paysans et les ouvriers savent bien qu'une telle restauration causera la perte de leurs droits agraires et politiques.

LE PERSONNEL DE L'AMBASSADE

Washington, 26. — Le comte Reading, haut commissaire anglais et ambassadeur extraordinaire a annoncé les nominations suivantes: sir Hardman Lever, secrétaire financier de la trésorerie, sera commissaire adjoint dans les questions se rapportant à la finance. Sir Henry Rabington Smith sera commissaire adjoint pour toutes les autres questions et occupera le rang de ministre plénipotentiaire. Sir Richard Crawford sera commissaire de commerce. Sir Richard qui a le titre de ministre plénipotentiaire a été attaché à l'ambassade, depuis quelque temps, en qualité de conseiller commercial. Sir Hardman Lever est aussi bien connu à Washington, ayant accompagné M. Balfour, au printemps dernier, en qualité d'expert financier.

LA DISETTE DE GAZ SE CONTINUE

LES REPARATIONS A L'USINE OU S'EST PRODUIT L'EXPLOSION DE LA SEMAINE DERNIERE, NE SONT PAS ENCORE TERMINEES.

Sherbrooke, 26. — Si rien ne vient contrecarrer les efforts de la ville et de ses ouvriers, il est tout probable que nous aurons du gaz vers le milieu de la semaine, nous disent les autorités. Suivant l'avis de plusieurs, cependant, les clients ne pourront se servir du gaz avant une semaine, au moins.

On ne fera que des réparations temporaires à l'usine à gaz, car, suivant l'ingénieur de la cité, M. Desbaillets, il faudra la reconstruire complètement l'été prochain. Les dommages sont plus considérables que l'on ne croyait au premier coup d'oeil. Quoique les machines semblent intactes, le gazomètre est tellement avarié qu'il ne peut être réparé. Suivant M. Desbaillets, les dommages ne sont pas de moins de $25,000.

La cause de l'explosion est encore tout à fait inconnue. L'on présume que le gaz s'étant accumulé dans la toiture du gazomètre a subi l'action de la température qui a causé la combustion spontanée et partant l'explosion. Les experts, après un long examen, n'ont pu découvrir aucune fissure quelconque qui eût pu causer une fuite avant l'explosion. Et l'on estime que les employés de l'usine ne sont nullement à blâmer et qu'il n'y a aucune raison de croire qu'ils aient été négligents. M. Desbaillets dit qu'il faut reconnaitre le sang-froid de M. Leblanc, l'opérateur, qui n'a pas craint d'exposer sa vie en allant fermer les valves et qui évita, en ce faisant, une explosion de la réserve de gaz, qui aurait détruit toute l'usine et toutes les machines. Il y a, dans ce réservoir, quatre-vingt mille pieds cubes de gaz.

Lorsque les réparations au gazomètres seront terminées, toute la bâtisse sera examinée. On veut savoir s'il n'existerait pas certaines défectuosités causées par l'explosion.

Les deux blessés qui ont été retirés de dessous les décombres, MM. Jos. Dion et James Muir, sont, quoique brûlés très douloureusement, dans un état qui ne permet aucune crainte. Ils sont sous traitement à l'hôpital St-Vincent de Paul.

SIR ROBERT BORDEN À WASHINGTON

Washington 26. — Le premier ministre canadien, M. Borden, a commencé ici, aujourd'hui une série de conférences avec le comte Reading, ambassadeur anglais; M. Llyos Harris, président de la mission de guerre américaine; sir Charles Gordon, vice-président de la mission de guerre anglaise, et quelques hauts fonctionnaires américains. On dit que la question du crédit canadien en ce pays est la question discutée.

L'une des raisons pour lesquelles le premier ministre va tenir des conférences avec les représentants anglais, cela semble compris, c'est d'obtenir le transfert de quelques crédits de la Grande-Bretagne au Canada. Depuis quelques mois, à cause des vastes achats de matériel de guerre, la balance du commerce a été très défavorable au Canada, et favorable aux Etats-Unis. La Grande-Bretagne a obtenu des crédits de la trésorerie qu'elle pourrait passer au compte du Dominion pour lui permettre de rencontrer ses obligations aux Etats-Unis.

LE MORCELLEMENT DE NOS TROUPES

Londres, 26. — A la Chambre des communes, M. Donald McMaster a demandé : "Le conseil de guerre a-t-il considéré l'effet qu'aura sur le recrutement au Canada la mise à exécution du projet de morceler la 5e division qui stationne actuellement à Whitley " M. McMaster a fait remarquer que la division a subi un entrainement en Angleterre pendant plus d'un an, que sa valeur a été reconnue à toutes les revues, et a affirmé que 200 des officiers supérieurs qui ont été bien entrainés, seront forcés de retourner au Canada.

M. James Ian Macpherson, sous-secrétaire d'Etat pour la guerre, a répliqué que le projet de morceler la division et de l'employer à renforcer les troupes canadiennes en France a été formulé par les autorités canadiennes.

L'OUEST VEUT GARDER SES RESSOURCES

Winnipeg, 26. — En portant la parole, à la législature, M. T. H. Johnson, procureur général, juste de retour d'Ottawa, où il a représenté le gouvernement manitobain, a déclaré que la question de donner aux provinces de l'Ouest la propriété de leurs ressources naturelles, sera prise en considération, à Ottawa, durant les vacances, et qu'un bill à ce sujet sera déposé à la prochaine session.

MANGERA-T-ON DE LA VIANDE DE BALEINE?

Ottawa, 26.—Des pêcheurs de baleine de Victoria ont envoyé à la commission des vivres cinquante livres de viande de baleine, comme essai. Les membres de la commission vont goûter à ce nouvel aliment dont on vante beaucoup les qualités nutritives.

LES JOURNAUX NE SONT PAS INDISPENSABLES

Ayant à juger le cas d'un conscrit employé comme linotypiste dans un journal, le juge Greenshields dit que la disparition des journaux ne saurait être considérée comme un désastre national — Un record de vitesse.

"Si les établissements d'imprimerie fermaient leurs portes, est-ce que la disparition des journaux qui en résulterait constituerait un malheur national? a demandé ce matin le juge Greenshields à l'avocat de M. Lucien Dupont, linotypiste à la "Presse". "Je ne crois pas que ce point de vue mérite d'être considéré devant moi."

C'est ainsi que le tribunal a disposé d'une façon imprévue de la cause des typographes, présentée comme une cause type devant le juge Greenshields.

M. Dupont venait de déclarer sous serment qu'il fallait cinq années d'apprentissage pour devenir bon linotypiste, que cette catégorie de typographes est plutôt rare à Montréal comme ailleurs, et que son départ causerait beaucoup de gêne dans son département spécial.

—"Je prétends, interrompit le juge, que la linotype est absolument essentielle dans les ateliers de publication, je suis prêt à admettre également que le conscrit est un linotypiste habile qui rend de grands services à son journal, et je comprends que si l'on enrégimentait tous les linotypistes de Montréal, il en résulterait un tort considérable pour les compagnies qui publient spécialement des journaux, mais ce n'est point ce qu'il faut envisager actuellement. Est-ce que la disparition d'un journal comme la "Presse" ou le "Star", ou tout autre, entrainerait un désastre national (national calamity)?"

Les rires de l'assistance nombreuse en ce moment interrompirent momentanément les réflexions du juge.

—"J'accepte comme vrai tout ce que vous venez de me dire, M. l'avocat, reprit le juge, mais rien de tout cela n'entrera en ligne de compte dans ma décision."

L'avocat du conscrit abandonne alors cette preuve, pour invoquer en faveur de son client les motifs de mauvaises santé précédemment allégués.

Et le juge a évité la reprise du débat sur l'importance nationale des journaux, en prenant toute l'affaire en délibéré.

LE BUREAU DE REVISION

Le bureau de révision est de plus en plus sujet aux critiques. Les accusations commencent maintenant à s'affirmer par des faits si l'on en juge par le témoignage rendu, ce matin, devant le juge Maréchal, par le conscrit Armand Masse.

Masse, sur l'ordre du juge Maréchal, s'est présenté, il y a quelque temps devant le bureau de révision qui, après examen, a ordonné au conscrit d'aller passer quelques jours dans un hôpital pour être mis sous observation. Le jeune homme revint avec cet ordre devant le tribunal, et demanda la faculté d'être mis sous observation à l'hôpital Notre-Dame. M. Maréchal accorda la requête, et Masse, après avoir passé trois jours à Notre-Dame, soumis à un régime strict, en sortit, porteur de certificats de la part de deux des principaux médecins-internes, le déclarant inapte au service militaire. Le juge Maréchal rendit ensuite jugement en conséquence et mit le jeune homme dans la classe "E", lui ordonnant de faire rapport au bureau de révision.

Masse se rendit dès lors au bureau de revision, et porta une copie du jugement et les certificats des deux médecins au docteur McTaggart, le chef du bureau. Pour toute réponse, M. McTaggart n'eut autre chose à dire, en parlant du jugement du tribunal d'appel comme des certificats des médecins de l'hôpital Notre-Dame : "Ca ne vaut rien, cela." Les membres du bureau de revision s'abouchèrent à ce moment et, après une brève conférence, l'un d'eux, le docteur Martin, qui est de langue anglaise, vint annoncer au conscrit qu'il devait être mis sous observation à l'hôpital Royal Victoria.

—Le docteur Martin vous a-t-il dit, a demandé le juge Maréchal au témoin, combien d'hôpitaux il vous ferait visiter ainsi ?

—C'est ce que je lui ai demandé, fut la réponse, mais il n'a pas répondu.

Quand parlait le témoin sur ce que lui avait dit le docteur McTaggart, Me Cressé, l'avocat du conscrit, dit: "On voit bien que le docteur McTaggart est habitué à travailler sur les morts." Cette remarque dérida fort l'auditoire.

La cause a été remise au 4 mars.

RECORD DE VITESSE

Le juge Maclennan a disposé ce matin, en l'espace d'une heure et trente-cinq minutes, de soixante-quinze causes de conscrits. L'un de ces derniers s'est vu refuser son exemption, en l'espace de quinze secondes. L'huissier cria son nom, et, comme il était au fond de la salle et qu'il eut quelques difficultés à se rendre à la boite aux témoins, le tribunal avait déjà jugé son cas. Selon son habitude, M. Maclennan avait jeté un coup d'oeil sur le dossier et avait dit : "No evidence in this record. Disallowed."

Il n'a guère pris de temps au tribunal pour juger la cause de Damien Poissant. Poissant a été exempté, le 24 décembre, pour deux mois. Comme son exemption est expirée, le juge de dire : "Le temps d'exemption est écoulé. La cause est hors de mes mains. Allez à la caserne. L'appel a été porté par le conscrit, et c'est le registraire qui a fixé la date de l'audition de la cause, devant le juge Maclennan.

M. Maclennan a exempté 20 employés de la compagnie *Bell Telephone* et six membres de l'*Imperial Munitions Board*. La cause de six commis de banque a été prise en délibéré, dans l'attente du jugement de M. Duff, et Raymond Pruhomme a été exempté, parce que l'un de ses frères, du 22me, est mort au front. " Vous pouvez être fier de votre frère, dit M. Maclennan au conscrit. Car le Canada tout entier est fier du 22ème ".

Le même juge a refusé l'exemption à deux marins, Daniel Baril et G Normandeau, qui ont été exemptés pour quinze mois, à Québec. L'appel a été maintenu, parce que le navire sur lequel les deux conscrits travaillaient est un navire étranger, et que l'ouvrage manque à Baril et à Normandeau pendant l'hiver.

Quand la cause de George Kearns fut appelée, l'avocat de ce dernier se leva pour dire que le conscrit n'était pas présent. " Ce n'est pas nécessaire qu'il soit présent, dit le juge, pas plus que vous. Je juge par le dossier. " Plus loin, M. Maclennan ajouta : " Un conscrit qui ne paraît pas à l'appel de son nom ne mérite pas d'être exempté. " De son côté, le juge Maréchal a refusé l'exemption à Wilfrid Gougeon et à J. A. Lauzon, qui n'ont pas paru devant le tribunal, après avoir reçu trois ou quatre avis. Gougeon, dit le juge, semblait avoir une bonne cause.

LES IMPAIRS DES AUTORITES.

De nouveau, le juge Lafontaine s'est élevé publiquement, du haut du tribunal, contre la négligence flagrante et les impairs sans nombre des autorités militaires qui ont inscrit plus de 40,000 appels des décisions des tribunaux locaux.

—"Aujourd'hui on m'amène un dément, hier c'était un manchot, un paralytique, et tous les jours des malades, des tuberculeux sans nombre. Pourquoi surcharger ainsi les tribunaux d'appel de ces causes absolument inutiles, puisque la décision en première instance n'offre point la moindre ombre de doute ? On encombré les tribunaux, on traite les juges comme des mercenaires, et pendant ce temps, on paralyse toutes les causes civiles et on retarde d'autant l'administration de la justice en notre ville."

Le juge Lafontaine n'a point ménagé ses expressions à l'adresse des autorités qui commettent des erreurs semblables, car sur les quarante mille appels, il prétend que dix mille au moins ne sont point fondées.

C'est la cause d'Alf. Paulet, sujet à de fréquentes attaques de folie qui a provoqué cette sortie du juge.

DE BIEN GROS CHIFFRES

Le juge Duclos n'a point voulu se laisser intimider, ce matin, par les gros chiffres et les affaires *exceptionnellement* importantes du conscrit J.-V. Whittet, secrétaire-trésorier de la Cie Riordon Paper, Limitée. Le jeune homme, âgé de 34 ans, gagne $10,000 par année, possède des propriétés pour une valeur de $25,000 et a investi dans des spéculations immobilières plus de $100,000; en outre, il manipule les millions de la compagnie qui a mis pleine confiance en sa haute compétence.

M. Duclos a demandé à l'avocat du conscrit si vraiment toute cette série formidable de chiffres devait entrer en ligne de compte pour lui obtenir son exemption. "Les documents peuvent être exagérés, a-t-il déclaré, et l'on dirait que le jeune homme mène à lui seul toutes les entreprises de la compagnie. Il pourrait bien être remplacé par un de ses assistants.

Le juge a pénétré plus avant dans la question, en disant qu'il ne s'agissait point de soulever la question des difficultés créées par son départ. "C'est manifeste, puisqu'il est si important!" Mais le conscrit Whittet a trois frères, dont l'un ne tombe point sous le coup de la loi. "Un des quatre doit absolument partir!"

M. Carl Riordon, président de la compagnie, est venu déclarer qu'il faudrait sept ou huit ans pour remplacer Whittet, son homme de confiance, et qu'actuellement aucun de ses employés n'a la compétence voulue ni l'expérience acquise pour le remplacer.

Le juge Duclos a pris la question en délibéré.

Le NATIONALISTE publie chaque dimanche un feuilleton les plus intéressants. Le lisez-vous?

LE PAIN NE MANQUERA PAS

TELLE EST LA DECLARATION FAITE PAR MM. BAILLARGEON ET CARDINAL, A LA SUITE DE LA RUMEUR ALARMISTE LANCEE HIER PAR UN JOURNAL DU SOIR.

Le prix du pain ne sera pas augmenté et aucune disette de ce précieux aliment n'est à craindre.

Telle est la déclaration qui nous a été faite cet avant-midi par MM. E. Baillargeon, gérant de la compagnie F. Coursol Limitée, et Jos. Cardinal, propriétaire de la boulangerie "Alexandra". Ce dernier a été délégué par les boulangers canadiens français du Québec, auprès du dictateur des vivres, à Ottawa.

La nouvelle publiée dans un journal français, édition d'hier soir, et prétendant le contraire, est donc inexacte et absolument controuvée.

Ce journal déclarait que trois cents petits boulangers seraient affectés par les nouvelles instructions du dictateur des vivres, concernant la cuisson du pain dans des moules en tôle. Or d'après MM. Baillargeon et Cardinal, il n'y a à Montréal que 135 boulangers.

A une assemblée tenue hier soir et à laquelle assistaient 91 de ces boulangers, on apprit qu'il manquait 3,900 moules. Information prise chez MM. James Strachan, F. Coursol et James-M. Aird, on sut que 8,000 moules étaient disponibles et qu'ils pourraient être prêtés à ceux qui n'en avaient pas ou qui ne pouvaient s'en procurer. C'est donc en avoir 5,000 de plus que la quantité exigée.

Ces dernières raisons invoquées en faveur d'une disette de pain à Montréal, vendredi prochain, ne sont donc d'aucune valeur.

Il en est de même aussi de celles apportées, par le même gros journal, allant à dire que la main-d'oeuvre serait sacrifiée dans la proportion de 50 pour cent. Selon, les deux boulangers cités plus haut, rien n'est plus faux. Il y aura diminution dans le nombre des ouvriers, par suite de l'emploi de moules en tôle, mais elle n'atteindra que 10 pour cent, et les premiers à en bénéficier seront les consommateurs, puisqu'il n'y aura aucune augmentation dans le prix du pain.

Tous savent que la farine-étalon est très chère, et que pendant un certain temps, et à cause de ce fait, on a craint que le pain ne devienne un objet de luxe.

Le dictateur des vivres prévoyant ce danger, a voulu y obvier en décrétant l'usage des moules en tôle, contrairement à celui du pain dit cuit sur la sole.

Ainsi donc, pas de péril que le pain manque ou qu'il devienne un objet rare,. Il y en a pour tout le monde, en quantité, et au même prix.

D'après MM. Baillargeon et Cardinal, les déclarations données au journal d'hier, ont été faites par une vingtaine de boulangers mécontents.

LES ACTIONNAIRES DU NORD CANADIEN

Québec, 26. — Une assemblée de la minorité des actionnaires du C. N. R., convoquée par le maire Lavigueur a eu lieu ce matin à l'hôtel de ville pour discuter la question de l'acquisition du stock du C. N. R., par le gouvernement fédéral et les mesures à prendre pour protéger les intérêts de la minorité des actionnaires. Le maire Lavigueur a présidé l'assemblée. Une quinzaine d'actionnaires y assistaient et un grand nombre d'autres incapables d'être présents avaient envoyé des lettres approuvant le mouvement et demandant d'être tenus au courant des décisions de l'assemblée. Il a été décidé sur proposition de M. Markey, avocat de Montréal, représentant la banque d'Ottawa de nommer un comité composé du maire Lavigueur, de M. Finnie, gérant général de la banque d'Ottawa, et de M. J. G. Scott de Québec, pour surveiller les intérêts de la minorité des actionnaires du C. N. R., et un autre comité composé du maire Lavigueur de M. J. T. Ross et de M. J. G. Scott, de Québec, pour surveiller les intérêts des actionnaires du Québec et du Lac Saint-Jean.

M. H. Collette, représentant la banque d'Hochelaga a déclaré que la banque ne voulait pas être partie à ces négociations. Les deux comités nommés vont rencontrer le gouvernement fédéral pour demander l'adoption de mesures pour protéger les droits de la minorité des actionnaires du chemin de fer.

UNE ÉPIDÉMIE DE DIPTHÉRIE

Sherbrooke, 26. — On signale plusieurs cas de diphtérie à Weedon. Cette terrible maladie a déjà enlevé trois ou quatre enfants. Les écoles ont toutes été fermées et l'on est à prendre des mesures pour enrayer l'épidémie.

LES ÉLECTIONS FIXÉES AU PREMIER D'AVRIL

Ottawa, 26. — La mise en nomination des condidats pour l'élection différée du comté de Nelson, au Manitoba, aura lieu le 4 mars et la votation, le 1er avril.

LE MERCURE SE BALADE

LA TEMPERATURE EXQUISE D'HIER FAIT PLACE A UNE TEMPETE FURIEUSE ET LE THERMOMETRE A FAIT UNE DESCENTE REMARQUABLE. — L'ENERGIE MANQUE.

Après la journée printanière d'hier, voici que de nouveau nous sommes en plein hiver. La tempête d'aujourd'hui a commencé cette nuit par une pluie diluvienne qui a ensuite fait place à un fort vent d'ouest qui s'est mis à souffler sur la ville. Quelques heures plus tard, la neige se mettait de la partie, et ce ne fut bientôt plus que des tourbillons aveuglants contre lesquels luttaient les rares passants dans les rues.

Pour comble de malheur, ce matin, à l'heure de l'ouverture des usines, les tramways ont cessé de fonctionner pendant plusieurs minutes, faute d'énergie. Un grand nombre de personnes ont dû se rendre à leur travail à pied, malgré le vent violent qui cinglait la figure et les trottoirs glissants sur lesquels on n'avait pas encore jeté de cendres.

Le vent augmenta encore dans le courant de l'avant-midi et on rapporte que plusieurs châssis ont été arrachés et ont volé en éclats dans les rues, et que des enseignes aux devantures des magasins ont été abattues par le vent. Fort heureusement, on ne rapporte pas d'accident de personne, si ce ne sont des contretemps, tels qu'une glissade imprévue sur la chaussée ou encore une course au chapeau que le vent emporte et qu'il soulève encore dès qu'on veut le saisir.

Comme conséquence de cette tempête cependant les pompiers ont été fort occupés ce matin et toute l'avant-midi ; ils ont dû répondre à une quinzaine d'alarmes. La plupart de ces appels étaient pour des feux de cheminée, et les dommages sont relativement peu considérables. Vers 9 heures les pompiers se sont rendus aux magasins Almy, rue Ste-Catherine, où un court-circuit avait mis le feu dans la chambre des télégraphes. Ce commencement d'incendie a rapidement été éteint par les extincteurs chimiques et les dommages sont insignifiants.

Ce midi le vent a quelque peu diminué d'intensité, mais le mercure est encore à 12 en-dessus de zéro ce qui fait une chute de 20 degrés depuis hier.

44 SURVIVANTS DU "FLORIZEL"

C'EST LE NOMBRE RECUEILLI PAR L'EQUIPAGE DU " PROSPERO ". — LES MORTS SONT AU NOMBRE DE 92.

Saint-Jean, Terre-Neuve, 26. — Les matelots du *Prospero*, bravant les brisants sur lesquels s'est échoué le *Florizel*, au nord du Cap Race, ont recueilli, hier, 44 survivants, tout ce qui restait des 136 personnes. La liste des morts porte 92 noms. Des réchappés, 17 sont des passagers. Seulement 2 des 12 femmes à bord ont été sauvées et 4 enfants ont péri.

Lorsque le capitaine Martin est arrivé dans ce port, il était tellement prostré qu'il n'a pu faire de déclaration. Les autres survivants louent fort la manière dont il a lutté pour sauver les personnes à bord. Les membres de l'équipage affirment que l'erreur qui a fait échouer le *Florizel*, à 20 milles au nord du Cap Race, lorsque tout le monde se croyait au large, provient de ce qu'on n'a pu se servir du loch compteur à cause de la neige formant une couche de glace.

Plusieurs passagers à moitié vêtus ont été précipités dans l'abime, moins de 15 minutes après le désastre. Nombre d'autres, surpris comme dans une trappe, par la soudaineté de l'accident, se sont noyés dans leurs chambres ou au pied des escaliers de dunette par les cascades qui ont rempli le salon. L'eau a emporté les escaliers, enlevant tout moyen de sauvetaeg à plusieurs victimes sans espoir. Dirigés par les officiers et les hommes d'équipage, les survivants ont cherché refuge sur le pont. Deux heures plus tard, une vague énorme s'est écroulée sur eux avec un grondement de tonnerre et a engouffré 30 hommes et femmes. Un peu plus tard, 20 personnes, qui se cramponnaient désespérément au toit du fumoir, ont subi le même sort.

"LE PAPE ARBITRE DE LA PAIX"

Près de trois mille exemplaires du dernier livre de M. Bourassa, *le Pape, arbitre de la paix*, ont été enlevés en moins d'un mois. C'est la meilleure preuve du très vif intérêt que suscitent le sujet et la façon dont il a été traité.

Il reste quelques centaines d'exemplaires à peine des deux éditions.

L'édition de luxe, imprimée sur papier fort, avec jolie couverture grise demi-carton, est un livre à conserver en bibliothèque. Il n'en reste qu'un petit nombre d'exemplaires. Ils se vendent $1, plus 15 sous pour l'envoi par la poste recommandé. A la douzaine, $10, plus les frais d'expédition.

IL FAUDRA REMBOURSER

LES CONDITIONS QUE MET M. VILLENEUVE A L'ENQUETE (?) DU MAIRE SUR LA TRANSACTION DU PARC DE MAISONNEUVE. — MALADIES, DECES, NAISSANCES. — DESTITUTION, PORCS ET SCANDALE.

Le maire avait suggéré, hier, au bureau des commissaires d'adopter une résolution demandant "que le département en loi reçoive instruction d'examiner immédiatement tous les dossiers relatifs à l'achat des terrains qui forment actuellement partie du Parc de Maisonneuve" dans le but d'avoir certains renseignements sur cette transaction; mais, sur la proposition de M. Villeneuve, la question fut remise à aujourd'hui.

Ce matin, en proposant l'adoption de la résolution M. Villeneuve a fait remarquer au maire qu'il désirait, autant que lui, que la lumière se fit sur l'affaire du parc de Maisonneuve, mais qu'il ne voulait pas par exemple qu'elle produisit les mêmes résultats que lors de l'enquête Cannon. Puis s'expliquant :

"Vous prétendez qu'il y a eu vol dans cette transaction, dit-il; moi je n'en connais absolument rien. Mais si vous avez raison, j'espère que l'on fera rendre gorge à tous ceux qui auront profité de cette vente malhonnête en les forçant à rembourser la ville".

La résolution mise aux voix donna alors le résultat suivant:

Pour: — MM. Villeneuve, Ross, Ainey et le maire.
Dissident: — M. Turcot.

MALADIES CONTAGIEUSES

Du dernier rapport, (semaine du 23 février), du Bureau d'hygiène, nous détachons les tableaux suivants:

Mal. cont.	cas	décès
Diphtérie	12	3
Scarlatine	32	0
Typhoïde	9	4
Rougeole	3	0
Rubéole	2	0
Varicelle	18	1
Coqueluche	8	2
Tuberculose	49	32
Oreillons	25	4
Erysipèle	4	1
Men. cér. spin.	0	1
Totaux	162	44

Le total des décès a été de 204 personnes, dont 92 enfants au-dessous de 5 ans. Il y a eu par contre 283 naissances: 133 garçons et 150 filles.

CONTRAINTE

Le maire fait remarquer à un chef de département, qui prétend pouvoir se passer des services de certains fonctionnaires de la défunte Maisonneuve, que la législature contraint la ville à les garder quand même en vertu d'un amendement à la charte adopté à la dernière session.

—M. Turcot fait remarquer à M. Villeneuve que, bien que les rapports ayant traits à l'agrandissement du chemin Crémazie aient fait la navette depuis deux ans entre le bureau des commissaires et le conseil, "il n'y a aucun scandale dans tous ces va-et-vient".

—Des propriétaires des quartiers excentriques de Montréal demandent aux commissaires de bien vouloir adopter un règlement leur permettant de faire l'élevage des porcs.

—M. J. O. Bertrand, marchand de tabac, fera la lutte à l'échevin Lamarre, dans Papineau.

—Jeudi soir, au marché Maisonneuve, ouverture officielle de la campagne de M. Ainey.

LA COMMISSION DE RECENSEMENT SIÈGE

Ottawa, 26. — La commission de recensement du Canada a tenu une assemblée d'organisation préliminaire, à 10 heures, ce matin, sous la présidence de M. G. D. Robertson. Il semble compris que la commission se mettra rapidement à l'oeuvre. Les mesures à suivre seront immédiatement tracées et l'on s'attend à ce que le premier ministre les ratifie à son retour de Washington, vers la fin de la semaine, alors qu'une déclaration complète sera faite.

Le sénateur Robertson dit que ses collègues et lui comptent sur la cordiale coopération du peuple canadien et en particulier des intérêts ouvriers, pour remplir leur tâche : dresser l'inventaire des ressources du Canada en hommes et en femmes. Les ouvriers, affirme le sénateur, ont complètement approuvé lors de leur récente conférence avec le gouvernement, l'inventaire à faire, pour rendre notre participation à la guerre la plus efficace possible et la commission a confiance que les intérêts ouvriers donneront toute leur coopération.

MAJOR SOUS ARRÊT

Mine Centre, Ontario, 26. — Le major G.-H. Welshy, payeur du district militaire numéro 10, a été arrêté, hier, à Glenorichy, à environ 9 milles à l'est d'ici. Les livres du payeur du district indiquent un détournement de fonds d'environ $4,000.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI:—jusqu'à 20 mots, 10 sous, et ½ sou par mot supplémentaire.
DEMANDES D'ELEVES:—jusqu'à 20 mots, 10 sous, et ½ sou par mot supplémentaire.
TOUTES LES AUTRES DEMANDES:—jusqu'à 20 mots, 10 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
CHAMBRES A LOUER:—10 sous jusqu'à 20 mots, ½ sou par mot supplémentaire.
TROUVE:—jusqu'à 20 mots, 10 sous, ½ sou par mot supplémentaire.
PERDU:—jusqu'à 20 mots, 10 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
MAISONS, MAGASINS, ETC., A LOUER:—jusqu'à 20 mots, 10 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
A VENDRE:—jusqu'à 20 mots, 10 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
PERSONNEL:—25 mots ou moins, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
CARTES PROFESSIONNELLES:—(rubrique spéciale): jusqu'à 20 mots, 20 sous; un sou par mot supplémentaire.
AVIS LEGAUX:—10 sous la ligne agate pour la 1ère insertion et 5 sous pour les insertions subséquentes.
REMERCIEMENTS:—Un sou le mot avec un minimum de 25 sous.
Toutes les annonces ci-haut mentionnées sont de 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées.

SITUATIONS VACANTES

AGENTS. — Hommes intelligents, honnêtes et énergiques pour le placement d'obligations municipales dans toutes les parties de la province. Commission payée comptant sur chaque transaction. "Les Placements Municipaux Limitée", Casier Postal 1497, Montréal.

CLAVIGRAPHISTE. On demande une clavigraphiste capable de faire la traduction du français et de l'anglais, pour le bureau chef de l'Ordre des Forestiers Canadiens, à Brantford, Ont. La connaissance du français et de l'anglais sera suffisante. Ecrire à casier 25, *Le Devoir*.

EMPLOI DEMANDÉ

Demoiselle d'expérience désire se placer dans presbytère, campagne préférée. Ecrire à casier 21, "Le Devoir", Montréal.

A VENDRE

A VENDRE.

Au Sault-au-Récollet, 9,220 pieds de terrain à vendre à 6 sous le pied, —Besoin d'argent.—Ecrire à Casier 16 "Le Devoir".

A VENDRE — Avez-vous l'intention de vous acheter une automobile? Nous accepterions en paiement du charbon, de l'impression ou de la machinerie. Casier No 21, le *Devoir*.

A VENDRE. — 1 maison, 3 logements, 4 et 7 chambres. S'adresser 2328 Bordeaux, au propriétaire.

A VENDRE. — Petite propriété claire d'hypothèque, peu de comptant, on échangera pour automobile. Tél. St-Louis 5674. S'ad. 687 Rivard.

PROPRIETE A VENDRE.

$4,200 — Magasin et logement, construction 25 x 59, en bois et brique, avec hangars, écurie et remise. Le terrain est de 25 x 91 et donne sur la rue St-Hubert et sur la rue St-André. Valeur du loyer $20 par mois pour le magasin et $15 pour le logement. Le tout est en très bon ordre et presque neuf. Le propriétaire se retire des affaires pour cause de santé. Très bonne localité pour les affaires. S'adresser sur les lieux à Joseph Berthiaume, propriétaire, 3161 rue St-Hubert, Villerai.

DIVERS

Aux faisseurs de bois de corde

Nous achetons gros orme, debout ou coupé. Adresser boite postale, 5, Papineauville, Qué.

CULTIVATEUR canadien-français désirerait donner bonnes chances à ses compatriotes en leur vendant de bonnes terres à blé. Meilleurs termes possibles. Ayant aussi l'idée de grouper une paroisse canadienne-française. S'adresser à Timothée Bédard, Redcliff, Alberta.

OFFRE D'ÉCHANGE

Une bonne propriété de rapport avenue du Parc, entre Mont-Royal et Laurier. Terrain, 120 pieds par 25; maison, 80 pieds par 25, en brique solide, fondation en pierre, piliers en ciment, sous-structure en acier. Trois appartements de neuf pièces. Premier étage pouvant être transformé en magasin, à très peu de frais. Jour sur trois côtés. On prendrait en échange maison d'habitation isolée, bien éclairée, avec terrain sur rue tranquille; et en retour, hypothèque à terme. Pas d'argent comptant exigé. Ecrire à J. P. B., au "Devoir".

OEUFS ET VOLAILLES

Comme toujours, notre stock de volailles de races pures est au complet — Poules, Canards, Dindes, Oies, Pintades, Lapins, Paons, Tourterelles, Pigeons, etc. Quantités de beaux reproducteurs de toutes races à des prix raisonnables. Nous avons le plus beau lot de dindes bronze existant dans la province et ailleurs. Coqs-dinde de 20 lbs au delà ; mères de 14-17 lbs ; jars Toulouse 20 lbs au delà ; canards Pékin ; coureurs indiens et sauvages domestiques ; outardes, 100 belles poulettes du mois de mai, prêtes à pondre. Nous sommes organisés pour offrir des os verts broyés et de la viande de cheval tué, indispensables pour la ponte d'hiver, à $5.00 les 100 lbs au point d'expédition. Ecrivez vos besoins. Incluez timbres pour réponse.
La Ferme Avicole Yamaska-St-Hyacinthe, Qué.

AVERTISSEMENT

FERME FERTILE, dans les meilleurs centres canadiens-français, dans l'Ouest. Près des églises et écoles, aux termes convenables aux acheteurs. Catalogue gratis. — Dominion Farm Exchange, 815-817 Somerset Farm Block, Winnipeg, Man.

REGLEMENTS DE COMPTES

MARCHANDS, ouvriers et journaliers, toutes vos dettes seront payées moyennant des paiements faciles. Discrétion absolue, vous transigerez avec moi seulement. M. Lemieux, 37, boulevard St-Joseph-ouest.

VITRES ET MIROIRS

LA CIE CERAMO - VITRAIL INC.
1410 boulevard Saint-Laurent
Vitriers et Miroitiers, Gros et Détail. Glaces Epaisses, Vitres Bombées, Coloriées, Verrières, Opalines, Ornementations, Biseautage, Dessus de meubles, Tablettes, Miroirs, Réargentage, Coupe-vents pour automobiles, Dômes et Verres dans le Plomb réparés. Prospectus et Cotations sur demande.
TELEPHONE SAINT-LOUIS 269

Les politiciens n'aiment pas le NATIONALISTE. C'est qu'il est trop bien informé, à leur endroit.

LES RAIDERS

QUINZE MOIS EN CAMPAGNE

LE CROISEUR AUXILIAIRE ALLEMAND " WOLF " EST REVENU AU PORT, HIER, APRES AVOIR BATTU LES MERS, COULE MAINTS VAISSEAUX ALLIES ET FAIT D'IMPORTANTES CAPTURES.

Berlin, par voie de Londres, 26. —Une communication officielle, publiée hier, dit : " Le croiseur auxiliaire *Wolf* est rentré au port, après avoir durant quinze mois, parcouru l'Atlantique, le Pacifique et l'océan Indien.

" Le kaiser a télégraphié ses compliments au commandant du navire, et lui a conféré l'ordre " *Pour le mérite* ", en même temps qu'il acordait la Croix de fer à un certain nombre d'officiers et des membres de l'équipage.

" Le *Wolf* est commandé par le capitaine de frégate Nerger ; il a fait le plus grand tort aux expéditions maritimes de l'ennemi en détruisant cales et cargaisons. Il a ramené au port plus de 400 hommes des équipages des navires qu'il a coulés, appartenant à diverses nationalités, mais pour la plupart soldats britanniques tant blancs qu'hommes de couleur ; il a rapporté en outre plusieurs canons pris sur les vapeurs armés et de grandes quantités de matières premières de grande valeur, telles que caoutchouc, cuivre, laiton, zinc, cacao, fèves, coprah, etc., en tout pour une valeur de plusieurs millions de marks.

" Le croiseur anglais *Turritella*, qui fut capturé en février, fut équipé en deuxième croiseur auxiliaire et baptisé *Iltis*. Il manoeuvra avec succès dans le golfe d'Aden, sous le commandement du premier officier du *Wolf*, le lieutenant Brandis, jusqu'à ce qu'il rencontrât des navires de guerre anglais. Il fut alors coulé par l'équipage qui le montait, comprenant 27 hommes, maintenants prisonniers des Anglais.

" La croisière du *Wolf*, exécutée dans des circonstances très difficiles, sans base ni communication avec l'Allemagne, constitue un exploit unique. "

D'après l'amirauté anglaise, trois vaisseaux américains furent coulés par le croiseur auxiliaire *Wolf*, à savoir le baleinier à vapeur *Beluga*, de 508 tonnes, appartenant à la Pacific Steam Whaling Co., de San Francisco ; le *Winslow*, schooner à 4 mâts, de 566 tonnes, de San Francisco, et un autre schooner à 4 mâts, l'*Encore*, de 651 tonnes, dont le port d'attache était également San Francisco.

Les autres vaisseaux mentionnés étaient tous anglais sauf deux, dont l'un, le *Hitchai Maru*, était japonais et jaugeait 6,656 tonneaux, et l'autre, l'*Idotz Mendi*, était espagnol et d'une capacité de 4,648 tonneaux.

Le "Turitella" jaugeait 3,551 tonnes; le "Jumma", 4,152; le "Wairuna", 3,947; le "Matunza", 1,618; les listes maritimes ne mentionnent aucun navire du nom de "Wadsworth"; quant au "Dee", c'était un schooner à trois mâts de 1,169 tonnes.

Amsterdam, 26. — Une dépêche de Berlin au "Dusseldorfer Zeitung", dit que le croiseur auxiliaire a mis à l'ancre dans le port autrichien de Pola, dans la mer Adriatique. La dépêche ajoute que le vaisseau essaya à diverses reprises de revenir à la mer du Nord, mais qu'il en fut toujours empêché à cause de la surveillance exercée par les vaisseaux anglais.

Londres, 26. — Parlant du rapport allemand concernant le retour du croiseur allemand auxiliaire "Wolf", après une croisière de quinze mois, une communication de l'Amirauté anglaise rendue publique hier soir, attribue au "Wolf" la perte des onze vaisseaux suivants qu'au cours de cette période il aurait coulés dans les océans Indien et Pacifique et dont il aurait capturé les équipages.

Vapeurs : le "Turitella", le "Jumma", le "Wadsworth", le "Wairuna", le "Beluga", le "Matunga", le "Hitchai Maru", et l'"Idotz Mendi."

Voiliers: le "Dee", le "Winslow" et l'"Encore".

Cette communication ajoute: "Le "Turritella" était un vaisseau marchand non armé et non pas un croiseur. Il fut pris en février 1917 et un équipage allemand placé à son bord; on l'équipa alors pour s'en servir à poser des mines, mais quelques jours plus tard, un navire de guerre anglais le rencontrait, l'équipage du "Turritella" coula le vaisseau et fut lui-même pris par les Anglais.

GRAVEMENT BLESSE PAR UNE AUTO

Un aiguilleur à l'emploi de la Compagnie des Tramways, Dominique Fondilo, Italien, s'est fait blesser par une automobile et a été conduit à l'hôpital Western, hier après-midi. Fondilo travaillait à l'angle des rues Atwater et Sainte-Catherine lorsqu'une auto de la Compagnie Frigon et Baker le frappa et le renversa sur la chaussée. Le malheureux s'est fracturé le crâne et s'est cassé la jambe. A l'hôpital, les médecins ont jugé son état critique. La victime demeure au No 485 ouest, rue Lagauchetière.

BUANDERIE

LAVAGES de familles demandés. Humides, 90s ; séchés, $1.15 ; linge uni repassé, $1.55 la boite. DOMINION LAUNDRY, 298 Carrières. St-Louis 6302.

METAUX, CHIFFONS, ETC.

NOS MARCHES SONT LES MEILLEURS
pour rebuts de munitions, cuivre jaune, cuivre rouge, restes de fusibles et d'obus. Téléphonez ou écrivez à
THE NORTH AMERICAIN IRON & METAL COMPANY
B. P. 2319, ECHANGE PRIVE, MAIN 7477
Marchands et courtiers en fer, acier et métaux

RUSSIE

LA MARCHE S'ACCÉLÈRE

LES TROUPES ALLEMANDES S'EMPARENT DES FORTERESSES RUSSES REVAL ET PSKOV ET ENVAHISSENT DES MILLIERS DE MILLES DE TERRITOIRE RUSSE AVEC UNE ETONNANTE RAPIDITE.

Londres, 26.— Bien que le gouvernement Bolshevik ait accepté les conditions de paix de l'Allemagne, les troupes allemandes continuent d'envahir le territoire russe depuis le golfe de Finlande, vers le sud, jusqu'à la Petite Russie.

Reval, principal port de mer du golfe de Finlande, a été pris avec ses forteresses, ainsi que la ville de Pskov, située sur la voie ferrée, à 160 milles au sud-ouest de Petrograd ; et plus au sud, les envahisseurs pressent fortement vers l'est, tandis qu'une de leurs ailes mobiles, au sud-ouest, a opéré une jonction avec les Ukraniens, à Zhitomir, 85 milles à l'ouest de Kiev. Les Allemands projettent aussi de s'emparer de Kiev, afin d'y détrôner les Bolsheviki.

Dans tous ces mouvements, la résistance des Russes est plutôt faible, car depuis la reprise des hostilités, les Allemands ont pris des milliers de milles de territoire avec une rapidité vraiment étonnante. Leur marche vers le sud, en Volhynie, fut aussi rapidement conduite, dans le dessein de se mettre en contact avec les Ukraniens, qui sollicitaient leur concours pour se débarrasser des Bolsheviki.

On s'attend ainsi à une bataille imminente devant Kiev, à moins qu'un armistice ne soit prochainement conclu, dans l'attente de la capitulation finale du gouvernement bolshevik et la signature d'un traité de paix.

Le communiqué officiel de Berlin annonce, hier, la prise de Reval, survenue vers les dix heures 30, hier matin, et la capture de Pskov, au sud du Lac Peijus.

Reval, capitale de l'Esthonie, est un port de mer considérable et fortifié, sur le golfe de Finlande, situé environ à 230 milles à l'ouest de Petrograd. Avant la guerre, sa population, répassant les cent mille, se composait en très grande majorité d'Allemands. La ville était renommée par ses grandes exportations de grain, de bois de construction, de lin ,de peaux, de laine et de chanvre, dont le produit total s'élevait annuellement à près de $30,000,000. Le vieux château impérial, construit par Pierre le Grand, est encore debout, et la ville contient une foule de monuments historiques universellement connus.

La ville de Pskov, capitale de l'Etat du même nom, possède une forteresse flanquée sur une colline et une cathédrale historique ; on aperçoit aussi des ruines de monastères antiques très riches et jadis très fréquentés.

AU SECOURS DES COSAQUES

Harbin, 26.—Les Japonais vont agir bientôt en Sibérie, car depuis longtemps ils préparent une campagne en faveur des cosaques. La situation est devenue extrêmement grave, en Sibérie, surtout à cause de l'echec du général des cosaques, Semenoff, chef du mouvement antibolshevik, à obtenir l'appui des alliés.

Le Japon a officiellement reconnu la campagne de Semenoff contre les Bolsheviki ; et il s'est formé à Harbin un comité général, composé de trois commissions financière, militaire et administrative, pour agir de concert avec l'état-major. Le consul russe, M. Popoff, a été nommé président du comité.

Deux mille Allemands, armés et équipés, s'entraînent actuellement, à Irkutsh, capitale de la province sibérienne de ce nom ; et les consuls étrangers annoncent que les Allemands vont s'efforcer d'amener à cet endroit des troupes encore plus nombreuses.

Depuis plusieurs semaines, les éléments bolsheviki exercent une pression à différents endroits, à l'est de la Sibérie, et en Mandchourie même. Au mois de décembre, le Japon avait débarqué des troupes à Vladivostok, où les magasins d'approvisionnement russes étaient fortement congestionnés, et où les Bolsheviki préparaient une attaque pour s'en emparer ; cependant, le ministre des affaires étrangères a précédemment nié tout débarquement de troupes japonaises en Sibérie.

RÉCITAL JANE MORTIER

C'est demain soir à la salle Y.M.C.A., rue Drummond, que Mme Jane Mortier, la merveilleuse pianiste française, donnera son récital. Le programme qui a été publié samedi comprend, comme on le sait, la magistrale sonate de Paul Dukas qui fut dédiée à Blanche Sylva. Ce sera la première fois que cette sonate sera jouée intégralement ici, et comme tous les musiciens sont intéressés à l'entendre parfaitement jouée. Il y aura donc un public connaisseur demain au Y.M.C.A. Mme Jeanne Maubourg qui compte de nombreux admirateurs en notre ville est au programme et se fera applaudir dans des romances de Grovlez, Ravel, Schmidt et Debussy. Elle sera accompagnée par Mme Damien Masson. Il est inutile d'insister sur le succès de cette soirée qui sera un événement dont on parlera. Les billets sont en vente chez Archambault, Lindsay et Willis. Ils seront en vente dès 7 heures 15 à la porte de la salle, demain soir.

(Communiqué)

CONFÉRENCE

M. l'abbé Flynn, parlera ce soir à la Salle Saint-Sulpice, de "Ses Souvenirs de Verdun". La conférence commencera à 8 heures 30; on peut se procurer des cartes à la porte.
(Communiqué)

LA CONSCRIPTION

PROCÉDURE INEXPLICABLE

DES INFIRMES DOIVENT RECLAMER DEVANT LES TRIBUNAUX LEUR DROIT A L'EXEMPTION QUE LEUR CONTESTENT LES AUTORITES MILITAIRES. — M. MACLENNAN EXPEDIE SOIXANTE-QUINZE CAUSES.

"Parce que vous jurez que des médecins militaires, siégeant à la chambre 28 du Palais de Justice, n'ont pas voulu considérer le certificat de votre médecin de famille, je vais vous envoyer devant le bureau de revision, bien que votre cas ne soit pas très convaincant", a dit le juge Maréchal, hier après-midi, à un conscrit du nom de J. Laferrière. Le jeune homme a déclaré qu'il s'est présenté devant le bureau médico-militaire, siégeant à la chambre 28, qui l'a mis dans la classe "A", en dépit du fait qu'il souffre de tuberculose.

"Avez-vous montré votre certificat aux médecins militaires?" a demandé le juge.

—Oui, fut la réponse ;et ils m'ont dit qu'ils n'avaient pas besoin de le voir. Ils n'ont pas même jeté un coup d'oeil dessus."

—Vous jurez que ce que vous dites est vrai ?

—Oui.

—Alors, vous irez devant le bureau de revision, a décidé M. Maréchal.

Le père et deux des soeurs du conscrit sont morts de tuberculose, il y a peu de temps.

Marchant sur des béquilles, un infirme du nom de George Cosgrove a été exempté par le juge Maclennan. Le tribunal a toutefois pris ses précautions. Au cas où l'infirme ne serait pas le conscrit que les autorités militaires veulent absolument enrôler, puisqu'elles portent la cause jusqu'en appel, le juge a fait écrire le jeune homme sur un papier, et comme l'écriture était parfaitement la même que celle qui paraissait sur la requête d'exemption, l'exemption a dû être accordée. M. Maclennan n'a pu s'empêcher de dire son étonnement d'une pareille erreur.

Dans la cause de Wilfrid Perrault, mis dans la classe "A", le même juge a refusé de considérer les certificats des deux médecins de famille du conscrit. "Vous avez été examiné par trois médecins militaires, a dit le juge à Perrault. Il n'y a que deux médecins qui sont d'avis contraire. Je refuse, en conséquence, que vous paraissiez devant le Bureau de Revision, et j'ordonne que vous vous enrôliez."

M. Maclennan a refusé une exemption de six mois à Georges Trudeau, étudiant en loi. Le conscrit ne demandait que la faculté de pouvoir finir son cours complet. Se basant sur un récent jugement de M. Duff, le tribunal ne l'a pas entendu de cette oreille. "Nombre d'étudiants, a-t-il dit, ont laissé leurs études, pour partir pour le front. Il n'est que juste que ceux qui sont restés aillent les rejoindre."

Le juge Maclennan a disposé, hier, dans l'espace de trois heures et quarante minutes, de soixante-quinze causes.

M. Maréchal a fait un exemple en refusant l'exemption au conscrit R. Gagné qui ne s'est pas présenté au tribunal, après qu'avis lui eût été envoyé.

"C'est la mode pour les médecins militaires de dire: classe "A"", a dit A. Duchesne à M. Maréchal, au cours de l'audition de sa cause. Le conscrit a été d'abord mis dans la classe "A", et, après avoir été examiné par le bureau de revision, il est revenu, hier, avec un certificat le plaçant dans la même catégorie. Les médecins de famille du jeune homme prétendent que leur client est absolument inapte au service militaire, et, pour le prouver, ils ont produit des plaques radiographiques montrant la maladie de Duchesne.

—Il est évident que les médecins militaires vous voulaient, a remarqué la Cour en s'adressant au conscrit.

—Certes, répartit le jeune homme ; et ce qui est curieux, c'est que j'ai été examiné à sept reprises et que seuls les médecins militaires, par deux fois, m'ont mis dans la classe "A"."

Le conscrit a plaidé aussi le motif de soutien de famille; et la cause a été prise en délibéré.

"La Cour a-t-elle le droit de renvoyer un conscrit devant le bureau de revision?" a demandé le juge Maréchal, dans la cause de Benoit Baillargeon. Le jeune homme a été examiné par le bureau de revision et mis dans la classe "A". Il n'est pas satisfait de l'examen, et il en demande un nouveau devant le même bureau. Comme le conscrit a produit devant le tribunal plusieurs certificats de médecins de famille qui sont très catégoriques, M. Maréchal s'est demandé quelle attitude prendre. Il a pris le cas en délibéré.

Les autorités militaires en ont appelé de l'exemption de Joseph Trudel qui a une jambe plus courte que l'autre, et d'un autre conscrit dont la main droite est ankylosée.

FAITS - MONTREAL

CARL EPSTEIN EN LIBERTÉ PROVISOIRE

LE SUPPOSE AGRESSEUR DU COMMISSAIRE VILLENEUVE SORT DE PRISON MOYENNANT UN DOUBLE CAUTIONNEMENT. — EDNA ROBINSON INTROUVABLE.

Carl Epstein, le prétendu assaillant du commissaire Villeneuve, a été remis en liberté provisoire, hier après-midi, en attendant la fin du procès qui a de nouveau été ajourné. Le juge Choquet en est venu à cette conclusion lorsque Me Laflamme a déclaré qu'il lui manquait encore un témoin, Edna Robinson, cette femme qui est disparue mystérieusement la veille du procès, mercredi dernier. Les détectives ont fait des recherches pour retrouver ce témoin qui est de première importance, mais ils n'ont pu la retracer; les recherches continueront et le procès se poursuivra vendredi prochain.

En attendant Epstein est en liberté provisoire après avoir fourni deux cautionnements de $1000, tels que requis par le juge. Son père, Moris Epstein, et W. Mergler ont fourni les cautionnements.

Deux seuls témoins ont été entendus hier: ce sont des fillettes qui ont assisté à la chasse à l'homme qui eut lieu le 22 janvier dans la rue Esplanade.

Mollie Millen et Dora Paschal étaient toutes deux dans la rue Esplanade lorsqu'elles virent courir trois hommes, dont l'un criait: "Attrapez-le." L'homme qui se sauvait a passé à une dizaine de pieds d'elles et elle le reconnaissent comme étant celui qui est dans le banc des prisonniers.

INCENDIE MYSTERIEUX

Un incendie dont l'origine reste mystérieuse a éclaté hier après-midi dans la maison de Joseph Donofria, 1199, Chemin de la Côte-des-Neiges. Cette maison est fermée depuis le mois d'août, alors que le propriétaire, Donofria, a été arrêté et conduit en prison pour avoir tiré un coup de revolver sur Delvola, un de ses compatriotes. Le feu a éclaté dans une chambre à coucher, les pompiers ont pu maîtriser les flammes avant que des dommages sérieux fusent causés. Un lit et un bureau ont été brûlés. On se perd en conjectures sur l'origine de l'incendie.

ETATS-UNIS

DANGER QU'IL FAUT CONJURER

LE " TIMES ", DE NEW-YORK, DIT QUE L'ALLEMAGNE NE DOIT PAS DOMINER LA RUSSIE, CAR ELLE DEVIENDRAIT ALORS UNE PUISSANCE INVINCIBLE. — L'EFFORT AMERICAIN.

New-York, 26.— Le *Times*, de cette ville, en page de rédaction, ce matin, adopte la devise " L'Allemagne doit renoncer à la Russie ", et demande qu'elle soit incluse dans les buts de guerre des Etats-Unis et des Alliés. Il fait remarquer qu'en ayant en son pouvoir les vastes ressources et le réservoir d'hommes de la Russie, l'Allemagne serait une puissance invincible et en mesure de dominer le monde à son gré. La guerre, conclut le journal, doit se continuer jusqu'à la destruction de la puissance militaire de l'Allemagne, et cela sera possible, dit le journal, lorsque les Etats-Unis mettront toute leur force en oeuvre. Il ne s'agit pas seulement de secourir la Russie, la sécurité de la civilisation est en jeu. Toutes les considérations d'intérêt et de sécurité internationale exigent que les Allemands soient chassés de Russie, ainsi que la sécurité et la permanence de la paix mondiale après la guerre. Par la conquête de la Russie, l'Allemagne pourrait établir sa puissance future sur un fondement considérablement plus large et profond qu'il n'était prévu dans le domaine de l'Europe centrale. L'Allemagne sortirait ainsi de la guerre plus victorieuse qu'elle ne l'avait projeté ou imaginé, car elle sera en mesure d'établir une puissance militaire irrésistible et d'imposer sa volonté au monde.

Par les conditions de paix actuellement débattues, affirme le *Times*, l'Autriche, la Bulgarie et la Turquie seront complètement sous la domination allemande. Entourée d'ennemis, la Serbie n'aura la vie et la paix et une existence nationale qu'en se soumettant à la volonté de l'Allemagne. La Roumanie sera également asservie. Le plan de domination économique et politique englobé dans le projet d'Europe centrale se sera énormément élargi. Il s'appliquera non seulement aux Etats balkaniques, mais aussi à l'immense domaine de la Russie. Car l'Allemagne ne tiendra pas seulement en tutelle la Courlande, l'Esthonie et la Livonie, elle dominera toute la Russie, certainement jusqu'aux monts Ourals, et la Sibérie aussi loin qu'elle voudra étendre son influence. Avec les provinces russes que lui livrent les lâches bolsheviki, l'Allemagne acquiert un territoire d'environ 200,000 carrés et une population de plusieurs millions. Elle pourra ajouter 10,000,000 de Russes à ses armées, car elle peut régénérer de nouveau les soldats russes et elle a nombre d'officiers pour les diriger. Peindre l'Allemagne comme une puissance invincible, si elle garde son emprise sur la Russie, ce n'est pas un tableau de l'imagination, c'est l'indication d'une réalité déjà visiblement projetée dans son esprit. Déjouée dans l'ouest, l'Allemagne se tourne vers l'orient.

Cartes professionnelles et cartes d'affaires

AVOCATS

Casier postal 356. — Adresse télégraphique "Nahac, Montréal".
Tél. Main 1256-1251. Codes : lobers. West. Un.
C. H. CAHAN, C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transportation — Rue St-Jacques

MAURICE DUGAS, LL. L.
AVOCAT
30, RUE SAINT-JACQUES
Résidence : 2466 avenue du Parc, Rockland 2459.

Tél. Main 3215. Edifice Montreal Trust, Place d'Armes, Montréal.
LAMOTHE, GADBOIS et NANTEL
AVOCATS
J.-C. Lamothe, LL.D., C.R., Emilien Gadbois, LL. L., J.-Maréchal Nantel, B.C.L.

VICTOR PAGER
AVOCAT
Immeuble Power, 83-ouest, rue Craig.
Main 4040. Saint-Louis 2168.

P. St-Germain, LL.L., C.R., L. Guérin, LL.L., B. Panet-Raymond, LL.L.
Adresse télégraphique "Beaudin"
St-Germain, Guérin et Raymond,
AVOCATS
Edifice Trust & Loan, 30 rue Saint-Jacques.
Téléphone Bell Main 5154. Montréal, Can.

Résidence : 180 Jeanne-Mance.—Tél. Est 5979.
GUY VANIER, B.A. LL. L.
AVOCAT
97, RUE ST-JACQUES — BUREAU 76.
Tél. Main 2632

Domicile : Est 1369.
ANATOLE VANIER, B.A. LL.B.
AVOCAT
BUREAU 53. — 97, RUE SAINT-JACQUES.
Tél. Main 213

ASSURANCES

L. Eug. Courtois, 233, Christophe-Colomb. Tél. Saint-Louis 7983.
Jos. Ed. Courtois, 272 Panet. Tél. Est 744.
COURTOIS FRERES
ASSURANCES
Successeurs de Joseph Courtois
Bureau établi en 1890
263 VISITATION, Montréal. Tél. Est 985.

BANQUES D'EPARGNE

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL. Bureau principal, 176 rue St-Jacques, et quatorze succursales à Montréal.

COMPTABLES

GAGNON & L'HEUREUX
COMPTABLES LICENCIES
(CHARTERED ACCOUNTANTS)
11 Place d'Armes. Tél. Main 4912.
P. A. Gagnon, C.A. J. Arthur L'Heureux, C.A.

COURTIERS EN IMMEUBLES

A. JETTE & CIE, courtiers en immeubles (établi 1885), experts en propriétés, édifice Crédit Foncier, 35 Saint-Jacques. Prêts 1ère et 2ème hypothèques. Collection, achats des créances.

DOCTEURS

Diplôme en hygiène publique.—Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m.—Tél. Saint-Louis 3275.
Dr JOS.-N. CHAUSSE
Médecin-chirurgien. — Maladies de la peau.
708, PARC LAFONTAINE, MONTREAL,
Angle de la rue Marquette.

Dr Fernand Emery
Maladies du coeur et des poumons, Tuberculose.
1827 AVENUE DU PARC
Consultations gratuites à l'Institut Bruchési le lundi matin.

INGENIEURS CIVILS

HURTUBISE et HURTUBISE
INGENIEURS - ARPENTEURS
Immeuble Banque Nationale, 99 St-Jacques.
Téléphone : Main 7615.

Arthur Vincent
INGENIEUR-ARPENTEUR
ARCHITECTE
Tél. Main 1168. 76, rue Saint-Gabriel.
Bâtisse Chambre de Commerce

HOTELS

HOTEL ST-ROCH
QUEBEC
Propriété BEAUMONT, Gérant
PLAN AMERICAIN
PRIX $3.00 & $3.50
DANS LE CENTRE DES AFFAIRES

VICTORIA HOTEL
Québec, H. Fontaine, Prop.
Plan américain. Prix $2.50 à $3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce, $2.50 par jour.

DORURE. ARGENTURE, NICKELAGE

Compagnie ROYAL SILVER PLATE
Réparations, placage d'ornements d'églises, argenterie, coutellerie, vernissage à l'or. A. GIROUX, gérant, 207 Saint-Jacques. Main 1287.

INVENTIONS
PROTEGEES EN TOUS PAYS
PIGEON, PIGEON & DAVIS
325, Power Bldg. Tel. Main 3025
Montreal

MEDECIN-VETERINAIRE

J.-H. VILLENEUVE, D.M.V.
(Hôpital de l'Ecole Vétérinaire Laval)
266, RUE CRAIG EST
Tél. Main 1398.

NOTAIRES

Tél. Saint-Louis 2143.
Chs. ARCHAMBAULT
NOTAIRE
Etude : 769 est, Avenue Mont-Royal.
Argent à prêter

Bélanger et Bélanger
Notaires
30, RUE SAINT-JACQUES
EDIFICE "TRUST & LOAN"
Argent à prêter sur hypothèque à bonnes conditions, et achat de créances. Règlement de succession. Tél. Main 1859.

J. A. LEFEBVRE
Notaire
ARGENT à prêter, 1ère hypothèque, à Montréal. 97 Saint-Jacques, ch. 50. Main 2503. Bureau du soir : Cartierville.
Rés. : 2491, rue Mance. Tél. Saint-Louis 6085.

J.-H.-H. LIPPÉ
NOTAIRE
180 rue Saint-Jacques. Tél. Main 3228.
MONTREAL

PROFESSEURS

COURS D'ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL ET PAR CORRESPONDANCE
Nos professeurs vont périodiquement chez nos élèves donner leurs leçons et instructions sur les matières suivantes : anglais, — correspondance, — comptabilité, — droit civil et commercial, — placements de capitaux, — opérations de bourse, — spéculation, — finance en général, — banque, — crédits, — perceptions.
Prospectus envoyé gratuitement sur demande.
L'Institut National
112, RUE ST-JACQUES
Montréal

Mathématiques, Sciences, Lettres et Langues en français et en anglais.—Préparation aux examens : brevets
ART DENTAIRE, DROIT, MEDECINE, PHARMACIE.
Cours de KERMENO
Directeur : RENE SAVOIE, L.C. et I.E.
Bachelier ès-arts et ès-sciences appliquées
238, rue Saint-Denis. Tél. Est 6162.
En face de l'église Saint-Jacques

HERVE NADEAU
Licencié ès-sciences de l'Université de Paris
CHIMISTE - ANALYSTE
Cours privés
932 RUE SAINT-DENIS

PROFESSEUR
Edmond La Roche, B. S.
COURS PRIVES, LE JOUR ET LE SOIR. Français, anglais, diction, éléments latins et grecs, mathématiques, et autres sciences.
Préparation au cours classique et aux brevets
APPARTEMENTS SALABERRY
308 Sherbrooke-Est
Tél. : Bureau, Est 1162. Rés., Est 359.

Leblond de Brumath
355 ST-DENIS
bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages.
Le plus ancien cours de préparation aux examens établi à Montréal.
Qui veut devenir rapidement médecin ? avocat ? dentiste ? pharmacien ?

PEINTRES

Saint-Louis 8649.
P. SCOTT
PEINTRE DECORATEUR
Tapissier, Blanchisseur, Plâtrage, Etc.
905, RUE BERRI
MONTREAL.

PHOTOGRAPHES

L. J. A. PELOQUIN
artiste
Portraits au pastel et à l'huile : une spécialité.
1156, SAINT-DENIS. — SAINT-LOUIS 3256.
Montréal.

DIVERS

AUTOMOBILISTES
Pour vos pneus, vos lubrifiants et tous vos accessoires
APPELEZ EST 6876
La Cie d'Accessoires d'Automobiles Renaud
La Maison avec le Service
326 Sainte-Catherine Est. Ouvert le soir.

SERRURIERS
E. TELLIER,
Serrurier- armurier, 283, Dorchester Est, angle Saint-Denis, Montréal. Réparations parapluies, serrures, clefs, armes à feu, limage de scie, affilage de toutes sortes, réparations de ressorts, gramophones. Prompt travail. Satisfaction garantie.

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). J. N. Chevrier, gérant général.

SI VOUS TOUSSEZ
PRENEZ LES
Capsules Cresobenes
Malades qui souffrez d'une Bronchite ancienne, d'une Toux rebelle, d'une Laryngite, d'un Asthme, d'une Pleurésie, prenez les CAPSULES CRESOBENE. Ce précieux médicament, balsamique et antiseptique, calmera l'inflammation de vos bronches, décongestionnera vos poumons, apaisera votre toux, rendra votre respiration douce et régulière, vous donnera de l'appétit et des forces, augmentera votre résistance vitale. La CAPSULE CRESOBENE est par excellence le régénérateur des poumons.
En vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c le flacon. Envoyées aussi par la poste, dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, sur réception du prix.
Dépositaire général: ARTHUR DECARY, pharmacien, casier postal 592, Montréal, Can.

PAS LE MÊME

M. Wilfrid Lavallée, 30, St-Laurent, est le vrai propriétaire du bureau de placement de cette adresse, et tient à faire remarquer au public que ce n'est pas lui qui a été traduit devant les tribunaux récemment, sous accusation d'avoir extorqué de l'argent à des gens en quête de travail. Son bureau — "Gervais et Lavallée", — est fermé depuis trois semaines. (Communiqué)

POUR LA RACE

C'est mercredi soir le 6 mars prochain que M. Edouard Montpetit donnera sa conférence au Monument national, sous les auspices de l'Association des Femmes d'Affaires. Le sujet "pour la race" traite d'une question extrêmement importante pour nous et se prête au plus magnifique développement. Sont inscrits au programme les excellents artistes Mlle LeTourneux et M. H. Vaillancourt qui interpréteront "les Noces de Jeannette". La vente des billets laisse prévoir un brillant succès.

BREVETS D'INVENTION
En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.
MARION & MARION
364 rue Université, Montréal.

A. G. PORRO, D. S. C.
New-York
Spécialiste des
MALADIES DES PIEDS
Consultation gratuite
Chambre 302 King's Hall
591 STE-CATHERINE OUEST
Up. 3881

Page du Foyer

L'AVENIR

Au hasard de la conversation, entre jeunes amis, quand l'un ou l'autre vient d'énoncer un projet d'avenir un peu large, une ambition, une manière de voir qui devra amener telle façon d'agir et d'atteindre un but, il arrive d'entendre dire: "J'ai bien hâte de constater ce que nous serons dans vingt ans, et ce que seront devenus ces beaux rêves."

En faisant moi-même cette réflexion, parfois, je ne peux pas me défendre du souvenir d'une petite chanson que je me chantais souvent quand j'avais le temps de chanter:

"Trois petits garçons, trois petites filles,
Parmi les buissons et sous les charmilles,
S'en allaient gaiement....."

J'ai oublié le mot à mot. Ils s'en allaient en devisant. Ils seraient plus tard, les fillettes, de grandes dames, les garçons, de grands capitaines. Ils détaillaient, précisaient leurs intentions.

Mais la chanson avait une fin décevante.

"Projets ingénus, rubans, épaulettes,
Que sont devenus garçons et fillettes?
L'aînée a subi mainte dure épreuve,
L'autre est sans mari, la troisième est veuve,
Et nos trois bambins, sont dans le quartier,
Trois petits rentiers!"

Lorsque, à quinze ans, je chantonnais cela, j'avais une espèce de plaisir à larmoyer cette finale dont la mélancolie me plaisait. Aujourd'hui je suis choquée, révoltée que mes trois petits garçons aient tourné en chemin et n'aient fait que de vulgaires rentiers.

Et ce dernier mot me fâche particulièrement, si je songe que dans vingt ans il se pourrait que je trouve mes enthousiastes jeunes amis d'à présent, — qui ont des projets d'or, d'utilité sociale, nationale, des projets d'action intense, — rapetissés en... espèce de rentiers! Je ne conçois pas qu'ils puissent, si bien disposés aujourd'hui, tirer demain leur écu du jeu, laisser à d'autres le soin d'être des hommes influents et importants, se désintéresser à demi des affaires de leur pays, se renfermer dans une tour d'ivoire, à l'abri des ennuis et des épreuves qui atteignent ceux qui veulent conduire le peuple dans un droit chemin, à l'abri des efforts qui demandent une dépense considérable d'énergie et des principes obligeant à des sacrifices multiples.

Je ne veux pas seulement supposer que les belles ardeurs présentes tomberont. Je ne veux pas admettre que les désillusions feront reculer dans ce droit, mais rude chemin, ceux qui étaient partis avec élan, les feront arrêter, s'asseoir, abandonner toute bataille, toute lutte utile, pour adopter une existence égoiste, plus facile, plus commode.

L'expérience des autres m'apprend cependant que beaucoup n'ont point résisté aux écueils. Que de fois on entend parler d'un tel ou d'une telle qui, dans la jeunesse, furent des personnages, révélèrent des promesses d'avenir fructueux, même glorieux; il y en eut en politique, en littérature, en religion, en arts de toute sorte. Puis, en route, ils ont cessé de laisser leur trace; ils sont encore vivants et on pourrait les croire morts. En politique, cela peut être pire; ils ont pu tourner et retourner à tous les vents de l'opportunisme, et en somme tourner mal, tourner honteusement, quand ils ne se sont pas contentés de finir médiocrement, à force de "revirer capot"! D'autres qui écrivirent autrefois et se signalèrent, n'écrivent plus; ou, s'ils écrivent encore, ils ont cessé d'avancer, ils ont oublié de se perfectionner, ils ont négligé de chercher la bonne eau aux sources du pays, et si ailleurs ils ne se sont pas empoisonnés, ils ont cessé de se revivifier. Et s'étant ainsi fourvoyés, ils ne sont rien pour le trésor national. Pourtant, ils auraient pu être une richesse.

Tous les petits garçons, toutes les petites filles qui s'en vont gaiement et qui sont aujourd'hui des talents qui se lèvent, mon Dieu, quelle leçon extraordinaire d'énergie puissante faudra-t-il leur donner afin qu'ils aient une endurance de fer, une force invincible pour tenir toutes les promesses de leur enfance, et savoir aller de l'avant avec des vocations solides. Comment leur enseigner la résistance nécessaire pour que, s'ils se disent à quinze ans: "je serai grand capitaine" (point n'est besoin pour cela d'armée militaire) ils sachent continuer leur marche en ce sens et non point se laisser aller à abandonner petit à petit leur ambition première, pour n'être que des capitaines de nom, des capitaines non militants, des isolés volontairement des intérêts communs de la race, parce qu'ils se seront rebutés devant les difficultés répétées, et que pouvant se dispenser d'aider le gouvernail, ils l'auront lâché, ne s'inquiétant pas de leur part de responsabilité. Par quel exercice vigilant prévenir notre énergie de la lassitude, de la lâcheté, du sommeil?

Il est impossible sans doute de faire dans une seule vie tout ce que nous avons l'ambition de faire? Si nous savions assez bien vaincre les obstacles pour traverser toutes les barrières, toutes les impasses, sans être retardés, nous ne serions pas des humains. Aussi, à mesure que fuient les jours, si malgré nos efforts tenaces, nous n'atteignons pas vite le but poursuivi, il faut que nous restions résolus de ne point nous arrêter, et de continuer notre avance, heureux même dans nos déceptions d'avoir toujours ce but devant nous, quand tant d'autres n'en ont pas eu, et ont moins valu par ce fait.

Surveillons-nous, talonnons-nous, aiguillonnons-nous pour que dans vingt ans la vie n'ait pas abattu nos énergies, tué nos ambitions, réduit notre force; que nous soyons, jusqu'à notre fin dernière, bien éveillés pour suivre tous les bons courants qui passent; et réfléchissons sagement afin de voir tous nos devoirs.

MICHELLE LE NORMAND

L'étoile couchée

Dans mon ciel j'avais une étoile;
Elle éclairait mon firmament;
Quand la nuit déployait son voile,
On eût dit un vrai diamant.

Dans ma forêt profonde et sombre
J'avais un oiseau printanier;
Pas un qui chantât mieux à l'ombre
Du lilas et de l'ébénier.

Dans mon désert triste et morose
J'avais une rose, et vraiment
Au jardin des cieux pas de rose
Qui pût sourire plus gaiment.

Mais mon étoile s'est couchée;
Mon rossignol dans son lit dort;
Ma rose, le vent l'a fauchée,
Et mon pauvre petit est mort.

ANDRÉ VAN HASSELT

POUR LES TOUT PETITS

MON CAHIER

4 février 1918.

Je voudrais bien avoir le petit plâtre représentant Jeanne Mance qui se trouve dans ma classe. Vendredi prochain si je reste pour faire le ménage je le demanderai à Mademoiselle. J'aime tant Jeanne Mance depuis que je sais son histoire!

Petite comme moi elle était bien pieuse et désirait se consacrer à Dieu. Devenue grande, elle n'entra pas au couvent parce que ses parents malades avaient besoin de ses services. Elle les soigna avec amour et ils moururent entourés de toutes les consolations.

Peu de temps après elle quitta sa ville natale pour aller à Paris. Elle devint l'ami de Madame de Bullion, femme très riche qui désirait consacrer une part de sa fortune à la fondation d'un hôpital dans la Nouvelle-France. Jeanne Mance fut choisie pour aller dans ce pays lointain. Rendue à La Rochelle, elle rencontra Monsieur de Dauversière, qui la salut par son nom bien qu'il ne l'eût jamais vu auparavant; il lui parla d'une ville qu'il voulait fonder en Canada, de la guerre qu'on aurait à soutenir contre les sauvages et lui demanda si elle accepterait la charge d'avoir soin des blessés. Jeanne Mance dit oui, et elle s'embarqua avec Monsieur de Maisonneuve et ses colons.

Arrivée à Ville-Marie au printemps de 1642, Mademoiselle Mance s'installa en 1644, à l'hôpital dédiée à saint Joseph. Les méchants Iroquois cachés partout, même dans les arbres, firent de nombreuses victimes. Le danger devint si grand que Monsieur de Maisonneuve obligea tout le monde à se retirer au fort. Calme, Jeanne Mance encouragea les autres à se confier à Dieu.

Un jour elle fut blessée — pas par des Iroquois — mais en tombant sur la glace et malgré tous les soins son bras droit resta sans force et comme mort. Elle partit pour aller en France afin d'amener les Soeurs de Saint-Joseph à Ville-Marie. Ce n'était pas chose facile. Il fallait de l'argent, le consentement de celui-ci, de celui-là. Malgré tous les obstacles elle refusait à installer les rédigieuses dans son hôpital. Mais j'oubliais... Avant de quitter Paris, Mademoiselle Mance était allée dans la chapelle où était conservé le coeur de Monsieur Olier. (C'est un homme pieux dont Mademoiselle nous parlera plus tard.) Jeanne approcha son bras malade de ce coeur et à l'instant elle se sentit guérie.

Ce miracle fit beaucoup de bruit. Madame de Bullion donna une autre somme d'argent pour subvenir aux besoins de l'hôpital de Ville-Marie.

En 1673 Jeanne Mance mourut, regrettée des petits sauvages à qui elle enseignait patiemment le catéchisme dans ses heures de loisir — regrettée aussi des Français dont elle avait pansé les blessures.

Elle fut enterrée dans la chapelle de l'hôpital situé alors à l'angle des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice. Maintenant, il y a un bel Hôtel-Dieu sur l'avenue des Pins — qui a 57 ans d'existence. A l'entrée, Jeanne Mance a sa statue. Elle est représentée debout et soutenant un blessé dans ses bras. Dans le bas il y a quelque chose gravée. Il faudra que j'aille voir de près ce que c'est pour le mettre dans mon cahier.

Andrée LAFONTAINE.

Pensées choisies

L'homme qui donne des mensonges pour des vérités est coupable comme celui qui donne de la fausse monnaie pour de la bonne.

(Barrau).

Dans la vie, la résignation est peut-être la plus grande des forces.

(Halt).

L'énergie est un tel bien qu'il faut préférer le coup de fouet qui la réveille à la caresse qui l'endort.

Il ne suffit pas d'emplir la tête comme un grenier, il faut décorer l'âme comme un temple.

Il est des gens qu'on n'estime pas assez pour les haïr.

(A. d'Houdetot).

Qui veut bien juger l'avenir doit consulter les temps passés.

(Bossuet).

Voulez-vous savoir ce que vous êtes? Jean Deshayes, le graphologue, vous le dira, si vous lui écrivez aux termes que reproduit le coupon du NATIONALISTE, chaque semaine.

La bonne cuisine

POTAGE SOLFERINO.

Le potage Solférino est composé de haricots blancs, de haricots verts, de pommes de terre, de petites carottes, de petits pois blanchis, de quelques cuillerées de purée de tomates, avec addition de feuilles de persil, de cerfeuil, et de céleri hachées et enfin de croûtes de pain grillés.

VOL AU VENT D'OEUFS.

Mettez dans une casserole du beurre, du lait, de la farine, échalote, thym, laurier, persil, faites bouillir pendant une demi-heure en remuant; passez au tamis, ajoutez des oeufs durs coupés en rondelles, et des champignons cuits au beurre, remplissez votre croute de ce mélange et servez.

BOUILLIE DE SARRASIN.

Pour six personnes, délayez un litre de farine de sarrasin avec un litre et demi de lait, ajoutez une cuillerée à café de sel. Mettez sur un feu pas trop vif. Faites cuire une demi-heure au moins à partir du moment où elle commence à mijoter.

Remuez constamment et servez dans la casserole.

POUDING "COTTAGE" ET SAUCE AU CITRON.

Prenez une tasse et trois-quarts de sucre, trois cuillerées à table de beurre, deux oeufs, une tasse de lait, deux tasses de farine, quatre cuillerées à thé de poudre à pâte, une cuillerée à thé de muscade en poudre, trois cuillerées à thé de *cornstarch*, deux tasses d'eau bouillante, l'écorce râpée et le jus d'un citron.

Mettez en crème trois-quarts d'une tasse de sucre, avec deux cuillerées à table de beurre; ajoutez le jaune d'oeuf bien battu, le lait, la farine sassée avec la poudre à pâte, et la muscade; mêlez bien et enveloppez dans les blancs des oeufs bien battus. Faites cuire dans un four modéré cinquante minutes. Paur la sauce, mélangez le *cornstarch* avec le reste du sucre, ajoutez l'eau et cuisez trente minutes en brassant constamment. Ajoutez le reste du beurre, le citron et servez encore chaud.

POUDING AUX ORANGES.

Prenez quatre oranges, deux tasses de lait, cinq cuillerées à table de sucre, deux cuillerées à table et quart de gélatine, de quart d'une tasse d'eau chaude, de la crème fouettée. Râpez l'écorce d'orange dans le lait. Laissez bouillir, ajoutez le sucre et la gélatine bien dissoute dans l'eau chaude. Faites cuire quelques minutes, laissez froidir et ajoutez le jus des oranges coulé. Ensuite battez jusqu'à ce qu'il se forme des bulles sur le mélange, ajoutez une demi-tasse de crème fouettée et versez dans un moule humide. Décorez avec de la crème fouettée et des quartiers d'orange. Pour un dîner à des visiteurs, ceci est délicieux. La crème fouettée est le seul ingrédient coûteux. Et encore qu'elle peut être remplacée par un bon *corn-starch*.

LES VINS CHEZ MOQUIN FRERES

VINS BORDEAUX

Médoc.. .. ..Le gal., $1.75 ; la caisse, $6.00
St-Julien.. .. ..Le gal., $1.90 ; la caisse, $6.50

VINS BLANCS

Sauterne.. .. ..La caisse, $7.00
Graves.. .. ..La caisse, $7.00

VINS DE MESSE (approuvés)

Sec.. .. ..Le gal., $2.60
Doux.. .. ..Le gal., $2.75

VERMOUTH ITALIEN

Savoya.. .. ..La caisse, $13.00 ; la bouteille, $1.25
Cancia-Torino.. .. ..La caisse, $15.00 ; la bouteille, $1.50

CHAMPAGNE

VICTOR CLICQUOT.. .. ..12 pintes, à la caisse.. .. ..$28.00
24 chopines, à la caisse.. .. ..$30.00

Demandez notre liste de prix des vins et liqueurs.
Attention spéciale au clergé.

MOQUIN FRERES,
120, RUE SAINT-DENIS, ANGLE DORCHESTER.
Tél. Est 1682 - 4755.

VERDUN

LE FONCTIONNAIRE GARDERA SON POSTE

UNE MOTION DEMANDANT LE RENVOI DE L'INGENIEUR DE LA VILLE DE VERDUN EST RETIREE APRES DISCUSSION.

Séance de peu d'importance au conseil municipal de Verdun, hier soir; on y parla beaucoup, mais on y accomplit peu de choses. On y a adopté en deuxième lecture le règlement concernant les barbiers, en vertu duquel MM. les figaros devront clore leurs boutiques, depuis 8 heures du soir jusqu'à 8 heures du matin, à l'exception des samedis et veilles de fêtes légales, où elles pourront rester ouvertes jusqu'à 11 heures du soir.

Sur la recommandation du chef de police, le constable B. Sherry est nommé sergent.

Le compte rendu du département des incendies et de la police pour 1917 a été lu hier. La police s'est occupée de 252 cas; les dommages provenant des incendies sont relativement peu élevés: ils s'élèvent en tout à environ trente mille piastres.

Une discussion qui a occupé la plus grande partie du temps de la réunion avait trait au renvoi de l'ingénieur de la ville, M. A.-S. Clarson. L'échevin Allard avait présenté une motion, secondée par M. Crowder, à l'effet de remercier ce fonctionnaire de ses services par mesure d'économie d'une part, et parce qu'il n'aurait rien à faire de longtemps d'autre part. Il est coutume de donner, en pareil cas, à l'intéressé un avis de trois mois, et la motion Allard stipulait au contraire que les services de M. Clarson prendraient fin — ainsi que son traitement — le 28 février, c'est-à-dire après-demain. Plusieurs membres du conseil parurent surpris de cette proposition soudaine; M. Rhéaume, en particulier, demanda que l'affaire fût discutée au long avant que le conseil ne se prononçât, et M. Maybury fit remarquer avec beaucoup de sens que l'ingénieur avait eu beaucoup à faire au cours de l'hiver, et qu'on ne savait pas quand on aurait besoin de ses services. (De fait, il se peut qu'il y ait quelque raison cachée, personnelle ou autre, pour se débarrasser de M. Clarson, mais il paraît bien peu sensé de supprimer sous prétexte d'économie, le service de l'ingénieur, à la veille des multiples imprévus du printemps où l'on peut inopinément avoir à faire face, à Verdun plus qu'ailleurs, à des besoins urgents; que la digue, comme l'an passé, menace de se rompre ou que le système de pompage refoule et l'on devra avoir recours à un expert qui, pour quelques semaines de services demandera des honoraires qui dépasseront le salaire de plusieurs mois, tel qu'alloué à l'ingénieur présentement.) Pour revenir à M. Maybury, il demanda donc que si l'on avait des accusations à porter contre M. Clarson, on les produisît devant le conseil: et l'ingénieur lui-même demanda à être entendu. Le conseil se transforma en comité, et M. Clarson fut admis à assister à la session du comité. La question fut débattue, assure-t-on, sous tous les points de vue. Quoi qu'il en soit, après une heure de palabre, le conseil reparut dans la grande salle et la motion fut retirée.

FUNÉRAILLES DE M. A. MALLETTE

Buckingham, 26.—Après trois semaines de maladie, M. Arthur Mallette est décédé, lundi dernier, à la demeure de son père, à l'âge de 22 ans et dix mois.

Le défunt laisse son père et sa mère, M. et Mme Adrien Mallette; une soeur, Mme L. Daoust, et deux frères, Télesphore et Elzéar. Il y a neuf ans, sa soeur, Albertine, âgée de 19 ans, succombait à la même maladie, après neuf jours de maladie.

M. le curé J. Châtelain a chanté le service funèbre, jeudi matin, assisté de MM. les abbés P. Châtillon et J. A. Lombard, de Rockland. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient aux funérailles.

RÉCITAL JARRY

C'est au Ritz-Carlton mercredi le 20 mars, que Mme Jeanne Jarry donne son récital de piano qui sera un événement considérable. En effet ce sera la première fois qu'une pianiste canadienne interprètera la sonate de Paul Dukas. Il sera plus qu'intéressant de voir une pianiste canadienne nous en montrer les beautés; et l'on sait que Mme Jarry, par le sérieux de ses études et par la technique remarquable dont elle a toujours fait preuve, est bien celle qui pourra rendre la sonate de Dukas avec éclat. Ce concert dont les recettes seront versées au fonds de secours pour l'envoi d'un jeune compositeur de talent en Europe fait la conversation des cercles musicaux.

(Communiqué)

CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

ASSEMBLEE ANNUELLE

Conformément à l'ajournement du 31 janvier 1917, l'assemblée annuelle de la Caisse Nationale d'Economie aura lieu, au Monument National, salle No 6, jeudi, le 28 courant, à 8 heures p. m., pour recevoir les rapports de l'année écoulée, nommer le comité de surveillance pour l'année courante et procéder à toutes les affaires concernant la Caisse.

Par ordre,
Arthur GAGNON,
Administrateur.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour supérieure No 3799 —Walter Roderick Wilson Robinson, de la cité et du district de Montréal, commis aux vivres, demandeur, vs. Dame Annie Alice Canavan, de la cité et du district de Montréal, défenderesse. Il est ordonné à la défenderesse, de comparaître dans le mois. T. DEPATIE, député-protonotaire. Le procureur du demandeur, G. DUTAUD.
Montréal, 21 février 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour supérieure No 4703 —Dame Marie-Anne Gagnon, épouse contractuellement séparée quant aux biens de Arthur Denis, docteur en médecine,des cité et district de Montréal, et ledit Arthur Denis, tant personnellement que pour autoriser et assister sa dite épouse aux présentes, demanderesse, vs. Dame Clémentine Forget, des cité et district de Montréal, épouse judiciairement séparée quant aux biens de Joseph Desjardins, de lieux inconnus et ledit Joseph Desjardins, pour autoriser et assister sadite épouse aux présentes. défenderesse. Il est ordonné au défendeur, Joseph Desjardins de comparaître dans le mois. T. DEPATIE, député-protonotaire. Les procureurs des demandeurs, LACHAPELLE et DENIS.
Montréal, 22 février 1918.

Province de Québec, district de Montréal, Cour supérieure, No 3115. Dame Evéline Adam, de la cité de Montréal, a formé, avec l'autorisation judiciaire, une demande en séparation de biens contre son mari, Adrien Saucier, le 9 décembre 1917. Les procureurs de la demanderesse, Lachapelle et Denis.

Province de Québec, district de Montréal, Cour supérieure, No 1344. Dame Armalile Marguerite Bohelier, épouse dûment autorisée à ester en justice de Jules-Emile-Abel Jacotty, de la cité de Montréal, a formé une demande en séparation de biens contre son mari, le 9 décembre 1917. Les procureurs de la demanderesse, Lachapelle et Denis.

Province de Québec, district de Montréal. Cour supérieure. No 1972. Dame Léa Baribeau, épouse commune en biens de Emile Jutras, autrefois de Montréal, maintenant de lieux inconnus, des cité et district de Montréal, dûment autorisée à ester en justice, en vertu d'une ordonnance de cette cour, en date du 9 février 1918, demanderesse, contre ledit Emile Jutras, de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, le 22 février 1918. L. E. Gagnon, protonotaire. Les procureurs Dagenais, Caron et Papineau.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 451. — Louis Hamon et al., demandeurs, vs Dame Victoria Trudeau et vir., défenderesse. Le 14ème jour de mars 1918, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 2383 rue St-Urbain, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en piano, etc. Conditions: argent comptant.
Montréal, 25 février 1918.

Le "Devoir"

Feuilleton de la page du Foyer

LA GLOIRE DE FONTECLAIRE

par MATHILDE ALANIC

8

Suite.

Elle continua de babiller avec insouciance. Geneviève avait repris sa sérénité. Toutes les idées graves semblaient s'être éteintes avec le son même des paroles qui les avaient exprimées.

Les âmes les plus proches sont séparées par d'intangibles barrières.

IV

Le soir tombait sans amener de fraîcheur. Une menace d'orage s'accentuait. Pas un souffle d'air n'entrait par les fenêtres grandes ouvertes. Solange, un jeu fébrile vers la fin du dîner qu'elle animait seule de son entrain, écouta le halètement de l'automobile qui trépidait dans la cour.

—Maman, proposa-t-elle tout à coup, si nous allions à la gare, au devant de papa?

Son pur visage soudain pétrifié, Mme Geneviève observa, de sa voix tranquille, tout en enlevant délicatement la peau d'une pêche du bout de sa fourchette de vermeil:

—Ton père n'aime pas qu'on se dérange pour aller l'attendre, tu le sais. Il arrive si peu souvent à l'heure indiquée!...

Mme Mainfrey s'agita, rembrunie. Mme des Ambres, impétueusement, s'élança pour défendre son frère.

—Le chef d'une maison comme la nôtre ne fait pas toujours ce qu'il veut! déclara-t-elle. Fernand a été mis en retard par les opérations du jury, à l'Exposition d'Amsterdam. Tandis que, vous deux, vous avez raté les courses de Varrains, dimanche, uniquement pour flâner à Poitiers en compagnie d'amis.

—Bah! il nous reste demain, mardi, le jour le plus select! dit Solange, s'efforçant, comme toujours, de concilier les puissances jalouses et hostiles.

—Mais le temps se gâte! Il fera mauvais certainement! gémit Mme des Ambres, en levant son oeil inquiet vers le ciel noir.

—Non, non, tante! Rassurez-vous! La Providence aura pitié des robes idéales et des chapeaux conquérants, préparés pour cette grande journée. Il fera beau! Je vous le prédis!

Sur cette assurance fanfaronne, la jeune fille quitta la table et alla s'accouder à la fenêtre du dernier salon, ouverte sur la levée. La limousine, envoyée à la gare, franchissait la grille. Solange soupira longuement, oppressée par la lourde atmosphère ou par une mélancolie.

Une voûte de nuées opaques revêtait le ciel, où persistait au couchant une bande de lumière vermeille, qui teintait les vapeurs environnantes d'un reflet d'incendie. Le fleuve réfléchissait les nuages plombés et la buée pourpre. A l'ouest, les arbres, les maisons, la longue suite des ponts de pierre se silhouettaient, en lignes de sépia, sur le fond rouge, tandis qu'en face de Mlle Mainfrey de larges éclairs ouvraient, de temps à autre, dans le firmament, des abîmes de feu.

Solange se sentit aussi triste que le paysage tourmenté. Les idées graves remuées avec Pauline, le retour de son père, la petite scène du dîner, toutes les impressions de ce jour contribuaient à énerver la jeune fille, et à raviver, dans son âme, une souffrance latente, qu'elle cachait en elle depuis l'enfance.

Elle n'avait que dix ans lorsque des mots qu'elle ne devait pas entendre, parvinrent à son oreille et révolutionnaires son esprit ingénu. La femme de chambre de Mme Fernand, Joséhine, répondait au jardinier Jules, qui lui contait fleurette pour le bon omtif: "Ah! les hommes ne valent pas cher, malgré toutes leurs promesses! Je resterais sûrement fille si je savais être seulement aussi malheureuse en ménage que Madame. Pauvre Madame!"

La petite Solange fut saisie d'une grande indignation. Elle eut envie de se montrer, de démentir la bavarde impudente! Comment cette Joséphine osait-elle prétendre que sa mère fût *malheureuse en ménage*? Ces mots, pour son expérience enfantine, instruite par des scènes entrevues dans les faubourgs de Fenet ou de la Visitation, signifiaient un mari ivrogne, tapageur, des coups de chaise sur la tête ou des coups de pied dans le ventre... Son papa n'avait jamais commis de telles horreurs. Il était très gai, très complaisant; il ne s'adressait jamais à sa maman qu'avec politesse, et rapportait toujours de ses voyages de ssurprises et des cadeaux à tous les siens. Seulement il s'absentait souvent, oh! trop souvent... Et c'était san doute à cause de cela que Joséphine plaignai tant *Madame*.

Retenue par une pudeur, jamais Solange ne répéta à personne ces paroles qui s'enfoncèrent pour toujours dans sa mémoire... Plus tard, avec les années, les obscurités de la vie s'éclairèrent quelque peu... Et, lorsque le soupçon de la vérité l'effleura, la jeune fille tressaillit d'une profonde angoisse.

Personne, pas même la mère si vigilante, ne se douta de cette crise. Solange sut garder cette belle insouciance d'enfant gâtée qui était la joie de la maison. Cependant, son jeune coeur restait froissé d'un précoce désenchantement. Comblée de tant de choses enviables, l'héritière de Fonteclaire enviait à son tour le bonheur des intimités bien closes, bien tièdes, où les enfants grandissent entre des parents unis.

Et aujourd'hui, à la veille d'une décision qui transformerait incessamment les conditions de sa vie, Solange comprenait, mieux que jamais, comment certaines déceptions peuvent briser une âme de femme et aliéner un coeur fier qui s'est donné avec confiance, sous la garde d'une promesse sacrée.

Et elle avait peur de l'amour, qui peut mener à de si cruels déboires...

On approchait; d'un doigt prompt, la jeune fille écrasa deux larmes. Elle reconnut le pas léger, l'affectueux contact du bras qui entourait sa taille et inclina sa tête sur l'épaule de sa mère.

—Ma chérie! murmura une voix tremblante qui se fondait avec le grondement lointain du tonnerre, ma chérie, promets-moi que... lorsque tu auras distingué quelqu'un, tu me le confieras à moi, tout d'abord?

La tête blonde s'appuya plus lourdement sur l'épaule maternelle.

—Je te le promets, maman...

—Et, reprit la voix inquiète, si bas qu'elle n'était plus qu'un souffle, ce quelqu'un... sera-ce le lieutenant de Glanfeuil?...

—Je ne sais pas encore...

—Te plaît-il?...

—Je crois que... oui...

Geneviève eut un frémissement silencieux. Solange, saisie d'une grande pitié, incrusta son front, plus tendrement encore, dans son tiède abri. Que deviendrait la mère, lorsque l'enfant qui avait rempli sa vie ne serait plus là?...

Et cependant la crise approchait. Le projet de mariage, soutenu par son aïeule et sa tante, accepté en principe par son père, ne déplaisait nullement à Mlle Mainfrey. Elle était toute disposée à la sympathie envers ce jeune homme qui portait simplement un grand nom. Pas beau certes, avec un visage sans teint, aux traits heurtés, mais ni fat, ni poseur, ni phraseur, le jeune comte s'était montré si différent des flirteurs papillonnant autour de la riche héritière, que Solange s'en était un peu émue.

Qu'y avait-il sous cette réserve, délicatement nuancée d'attentions charmantes et discrètes? Indifférente estime, sentiment profond, ou diplomatie nonchalante? Tout pouvait se supposer... Albin, par la même, devenait intéressant comme une énigme, dont l'éloignement voulu par Mme Geneviève empêcha de trouver plus vite le mot.

(A SUIVRE)

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). J. N. Chevrier, gérant général.

La Vie Sportive

IMPORTANTE ASSOCIATION

Le propriétaires des salles de pool, billard et quilles se liguent afin de protéger leurs intérêts et promouvoir ces divers amusements — Cette organisation enrôle plus de quarante membres hier soir — Réunion lundi soir prochain.

Une importante association a été fondée hier soir dans notre ville alors que plus de cinquante propriétaires de salles de pool, académies de billard ou allées de quilles se réunissaient à la salle du Café Champêtre, 300 rue Visitation. La nouvelle association portera le nom de "Association de pool, billard et quilles de Montréal" et comprendra tous les propriétaires, associés ou gérants de ces lieux d'amusements.

Le but de cette nouvelle association est de réunir tous les intéressés de ces divers amusements sous les drapeaux d'une puissante organisation qui travailleront ardument afin de promouvoir ces jeux, d'encourager et de développer parmi ses membres l'esprit de bonne camaraderie, de prendre un soin général, de la surveillance et de la direction de tous les intérêts des jeux de pool, de billard et de quilles de l'Ile de Montréal. De protéger les droits des propriétaires de ces lieux d'amusements, de résister à toutes mesures arbitraires qui auraient pour but de nuire à leur commerce ou de porter atteinte au respect de ses membres. D'aider aux autorités à supprimer toutes salles non désirables et faire exécuter généralement les lois; d'avoir l'avantage de discuter dans des assemblées périodiques toutes questions relatives à l'intérêt de leur commerce, et d'adopter les mesures que les membres pourront juger favorables au développement de ces divers amusements.

M. Rod. Lamoureux, avantageusement connu dans le monde sportif, est le promoteur de cette association et il mérite d'être grandement félicité pour l'heureuse idée qu'il a eu et nous espérons que cette association obtiendra un succès colossal.

Parmi les personnes à porter la parole à l'assemblée des propriétaires de salles de pool, billard et quilles, hier soir, nous devons mentionner les noms suivants : Rod. Lamoureux, A. Bougie, Théodore Poulos, Alphonse Caty, Tom School, Alfred Bennett, A.-A. Barbeau et X.-E. Narbonne. Tous se sont prononcés en faveur de l'association et démontrèrent les avantages qu'offrait cette organisation et demandèrent à toutes les personnes présentes de s'inscrire comme membre. Cet appel ne resta pas sans réponse car tous les propriétaires qui assistèrent à la réunion signifièrent leur intention de faire partie de l'association et donnèrent leurs noms au secrétaire.

MM. A. Bougie, de l'Art Billiard Parlor, fut élu président pro-tempore, et X.-E. Narbonne, rédacteur sportif au "Devoir", fut choisi comme secrétaire.

Cette association tiendra une autre assemblée lundi soir prochain au No 300 de la rue Visitation, angle Sainte-Catherine, alors que l'on fera le choix des officiers et que l'on adoptera la constitution. Tous les propriétaires de salles de pool, billard et quilles de l'Ile de Montréal sont invités à assister à cette réunion.

LE CANADIEN EST BATTU PAR LES SÉNATEURS

OTTAWA A TRIOMPHE DES HABITANTS PAR UN RESULTAT DE 8 A 0 HIER SOIR DANS LA CAPITALE. — LALONDE MANQUAIT SUR L'ALIGNEMENT DU BLEU BLANC ROUGE. — A QUEBEC DEMAIN SOIR.

Ottawa, 26. — Jouant sur une couche de glace collante et en présence d'une assistance très nombreuse, la plus considérable encore vue cette saison, les Sénateurs ont triomphé du Canadien par un résultat de 8 à 0. Les joueurs de la Capitale ont déclassé leurs adversaires du commencement à la fin de la partie. Le Canadien était privé des services de Newsy Lalonde, qui était retenu à Cornwall par la maladie sérieuse de son père. Les Ottawa attaquèrent très sérieusement dès la première période et Frank Nighbor fut le premier à aider Boucher à compter. Le plus beau hockey de la soirée fut joué dans la deuxième période. Le Canadien protesta l'un des points enregistrés dans la dernière période. Vers la fin de la joute, le Canadien fit des efforts désespérés pour compter, mais la défense des Ottawa se montra à la hauteur de la situation. Voici quelle était la composition des équipes :

Alignement des équipes :

Ottawa		*Canadiens*
Benedict	Buts	Vézina
Merrill	Points	Corbeau
Gerard	Couverts	Hall
Nighbor	Centres	Malone
Darragh	Ailes d.	Pitre
Boucher	Ailes g.	Couture

Substituts. — Ottawa: Denneny, Shore, Hyland. Canadiens: Laviolette, Berlinguette, Bell.

Arbitre. — Harvey Pulford.

Juge du jeu. — Charlie McKinley.

SOMMAIRE.

Première période.

1—Ottawa....Boucher 0.10
2—Ottawa....Denneny 10.20
3—Ottawa....Nighbor 5.00
4—Ottawa....Boucher 4.30

Deuxième période.

Pas de point.

Troisième période.

5—Ottawa....Darragh 0.30
6—Ottawa....Darragh 1.00
7—Ottawa....Denneny 9.00
8—Ottawa....Denneny 8.00

Résultat final: Ottawa, 8; Canadiens, 0.

Punitions: Darragh, 2 min.; Hall, 2 min.; Malone, 1 min.; Couture, 1 min., 1 maj.; Shore, 1 maj.; Nighbor, 1 min.

POSITION DES CLUBS.

	G.	P.	P.	C.
Toronto	4	2	29	24
Canadien	3	3	30	21
Ottawa	2	4	24	29

Prochaine partie, mercredi, 27 février, à Québec : Ottawa vs Canadien.

DEMAIN SOIR A QUEBEC.

Le Canadien n'a plus que deux parties à jouer pour finir sa saison régulière. Après avoir joué hier soir à Ottawa, le Bleu Blanc Rouge rencontrera mercredi soir le club de la capitale à l'Aréna de Québec, et il terminera son calendrier samedi, lorsqu'il fera le voyage à Toronto.

LE NATIONAL POURRAIT CAUSER UNE SURPRISE

IL ALIGNERA UNE FORMIDABLE EQUIPE CONTRE LES LOYOLA, JEUDI, AU VICTORIA. — UN GRAND PROGRAMME FINAL.

Les rencontres décisives de la ligue de la cité auront lieu, jeudi soir, au patinoir Victoria, et on s'attend à ce qu'elles aient sur le championnat de cette forte organisation une importance capitale. La lutte chaude et furieusement contestée que les Loyola et les McGill se livrent se terminera-t-elle après-demain, alors que ces deux clubs feront face, le Loyola au National, et le McGill aux Canadian Vickers ? Il est difficile de le dire, car le National se promet bien de causer une amère surprise aux champions, tandis que les Vickers entendent terminer leur saison par une victoire, afin de faire oublier leurs échecs au cours de la saison. Mais, au cas où les Loyola et les McGill sortiraient victorieux de leurs rencontres, jeudi, l'égalité entre ces deux puissantes équipes serait conservée, et il faudrait un *détail* pour les premiers honneurs de la ligue. On voit tout de suite quelle passionnant duel serait cette rencontre de deux clubs, égaux pour la première place, depuis le milieu de la saison.

Le programme de la soirée de jeudi sera le suivant :

8.00—Loyola vs National.
9.00—Can. Vickers vs McGill.
10.00—Shamrock vs Laval.

LES COMPTEURS DE LA N. H. L.

Voici le nombre de points enregistrés à date par les joueurs de la Ligue de Hockey Nationale :

Malone, Canadien	43
Cy. Denneny, Ottawa	33
Noble, Toronto	25
Lalonde, Canadien	20
Cor. Denneny, Toronto	20
Pitre, Canadien	19
Hyland, Ottawa	13
Cameron, Toronto	13
Darragh, Ottawa	13
Gerard, Ottawa	12
Mecking, Toronto	12
Skinner, Toronto	11
Boucher, Ottawa	9
Corbeau, Canadien	8
Hall, Canadien	8
Ritchie, Ottawa	8
McDonald, Canadien	8
Randall, Toronto	7
Nighbor, Ottawa	5
Shore, Ottawa	4
Crawford, Toronto	4
Couture, Canadien	2
Laviolette, Canadien	2
Berlinguette, Canadien	1
Mummery, Toronto	1

LAVIGUEUR contre HENRICHON

Les amateurs de Montréal auront de nouveau l'avantage d'assister le 8 avril prochain à une rencontre entre hommes forts car hier après-midi Henrichon et Lavigueur ont signé un contrat s'engageant à se rencontrer dans un match de tours de force au parc Sohmer à la date mentionnée plus haut. Les deux adversaires exécuteront quatre tours chacun et ces tours consisteront à lever au bout des bras. Nous en reparlerons.

JOUTE DÉCISIVE

ELLE SERA JOUEE DEMAIN SOIR AU JUBILE, ET METTRA AUX PRISES LE SAINTE-ANNE DE LA POINTE SAINT-CHARLES ET LE CLUB HOCHELAGA.

La partie professionnelle entre le Canadien et l'Ottawa qui devait être jouée ici mercredi soir, sera disputée à Québec, mais les fervents du hockey verront tout de même une bonne partie ce soir-là au Jubilé. Le club Hochelaga et le Sainte-Anne se rencontreront en effet acharnées et passionnée au possi- pour le championnat de la ligue Montréal. Le Sainte-Anne qui a battu le Lyall samedi soir, dans la joute semi-finale, se mesurera maintenant avec l'Hochelaga dans la partie décisive. Ce sera une lutte acharnée et passionnante au opssible. Le jeu de nos amateurs n'est peut-être pas aussi brillante, aussi parfait que celui des professionnels, mais il convient de dire cependant que les amateurs combattent avec une énergie, une ardeur incomparables. Le championnat sera en jeu mercredi soir, et il y aura des émotions au Jubilé.

Il est certain que toute la population d'Hochelaga et une partie de celle de la Pointe Saint-Charles se rendront demain soir au Jubilé pour applaudir et encourager leurs favoris. Il est certain que des sommes très considérables vont changer de mains par suite du résultat, car il y a déjà nombre de paris d'engagés sur la joute. Le Sainte-Anne qui a réussi à vaincre le Lyall, alors que ce dernier paraissait déjà vainqueur, se flatte de triompher de nouveau mercredi et de vaincre l'Hochelaga. Le gérant Albert Allard et ses joueurs sont cependant convaincus que l'Hochelaga sortira vainqueur de la lutte. Le gérant Allard dit que si les arbitres forcent le Sainte-Anne à jouer au hockey purement et simplement, l'Hochelaga remportera une victoire certaine. Cette partie sera un régal pour les amateurs de sport.

CANADA CEMENT DÉFAIT LE LYALL

Privé des services de Langlois et de O'Grady qui ont eu, l'un le bras cassé et l'autre une côte enfoncée, samedi, dans la partie avec le Sainte-Anne, le Lyall a été défait hier soir par le Canada Cement, dans la deuxième joute de la ligue des Munitions, au Jubilé. Le score est de 3 à 2. Alors que le score était de 2 à 1 en faveur du Lyall, Lamirande et Béchard furent mis de côté et remplacés par d'autres, mais le Canada Cement compta deux points et s'assura la victoire.

Dans la deuxième partie de la soirée, le Laval a triomphé du McGill par 3 à 2 également.

Jack Marshall a arbitré les deux joutes.

Composition des équipes:

Lyall (2)		C. Cement (3)
Lukeman	buts	Penny
Norton	défenses	Jacobs
Musgrove	défenses	Fizpatrick
Copeland	centres	Harrington
Braithwaite	ailes	G. Penny
O'Connor	ailes	Degray

SOMMAIRE

1—Lyall, O'Connor 10.00
2—Cement, Penny 4.00
3—Lyall, O'Connor 12.00
4—Cement, Penny 10.00
5—Cement, Degray 1.00

McGill (2)		Laval (3)
Dooner	buts	Chabot
Cully	défenses	Guévremont
Whitcombe	défenses	Genest
Anderson	centres	Laurendeau
Beard	ailes	Courchesne
Gallery	ailes	Masson

Substituts — McGill : Rotchild, Ross, Kramer et Beach; Laval : Lavallée et Dionne.

SOMMAIRE

1—Laval, Laurendeau 6.00
2—McGill, Anderson 3.30
3—Laval, Guévremont 3.00
4—Laval, Guévremont 4.00
5—McGill, Ross 3.00

FRANK MORAN HORS DE COMBAT

La Nouvelle-Orléans, 26. — Fred Fulton, de Rochester, Minn., a mis Frank Moran, de Pittsburg, hors de combat hier soir, dans la troisième ronde d'une rencontre qui devait en durer vingt. Fulton pesait 215 livres et Moran, 198 livres.

PRET A UNE RENCONTRE

Lorsque Jess Willard fut informé que Fulton avait triomphé de Moran, il déclara qu'il était prêt à accorder une rencontre à Fulton, si celui-ci voulait accepter des conditions raisonnables. Willard se dit prêt à se battre avec Fulton aussitôt que le contrat sera signé.

DAMPSEY GAGNE

Milwaukee, 26. — Jack Dempsey, de San Francisco, pugiliste poids lourd, a triomphé de Bill Brennan à la sixième ronde d'une rencontre disputée en cette ville hier soir. L'arbitre a arrêté la bataille afin d'éviter une mise hors de combat.

UN DON PRINCIER À L'UNIVERSITÉ McGILL

L'université McGill vient de recevoir de l'Institut Carnegie, de New-York, un don de $1,000,000.

Sir William Peterson, principal de cette université, a annoncé, hier, cette nouvelle au bureau des gouverneurs de l'université.

L'Institut Carnegie, sur la recommandation de son président, M. Elihu Root, a approuvé cette donation en reconnaissance de la part active qu'a prise l'université McGill dans cette grande guerre, dont, au dire des donateurs, dépend non seulement le sort du Canada et des Etats-Unis, mais la liberté du monde entier.

Cette somme constituera un fonds dont les intérêts seront employés pour les besoins de l'université.

Le bureau des gouverneurs a voté une résolution de remerciements à l'Institut Carnegie et exprimé le voeu de travailler encore plus à la poursuite heureuse de la guerre.

Vous ne lisez pas le NATIONALISTE? Vous ignorez donc toutes les nouvelles du samedi après-midi et du samedi soir.

CHOSES MUNICIPALES

L'AFFICHAGE RÉGLEMENTÉ

LE CONSEIL DECRETE QUE LES POSEURS D'AFFICHES DEVRONT DESORMAIS OBTENIR DES PATENTES DE LA VILLE— LES BOULANGERS ET LE CONTROLEUR DES VIVRES — DIVERSES.

Le conseil a adopté hier après-midi le règlement suivant concernant les affiches:

"Article 1.—Le mot "affiche", partout où il se rencontre dans le présent règlement, signifie les affiches, les pancartes et les placards, en papier, en métal ou en toute autre matière.

"Article 2.—Il est défendu à qui que ce soit de poser ou de coller des affiches, ou de permettre qu'il en soit posé ou collé, dans la Cité de Montréal, sans avoir préalablement obtenu un permis ou licence de poseur d'affiches, tel que prescrit par le réglement concernant les contributions foncières, les taxes et les permis (licences).

"Article 3.—Il est défendu de poser ou de coller des affiches, ou de permettre qu'il en soit posé ou collé, sur aucun poteau érigé dans une rue publique de ladite cité.

"Article 4.—Il est défendu de poser ou de coller des affiches, ou de permettre qu'il en soit posé ou collé, sur la propriété privée, sans avoir préalablement obtenu le consentement, par écrit, du propriétaire. Cet écrit doit être déposé au département des privilèges et des licences, hôtel de ville, avant de commencer le travail d'affichage.

"Article 5.—Il est défendu de poser ou de coller des affiches, ou de permettre qu'il en soit posé ou collé, sur la propriété publique, sans avoir préalablement obtenu le consentement, par écrit, du département des privlèges et des licences.

"Article 6.—Il est défendu de poser ou de coller, ou de permettre qu'il soit posé ou collé, dans aucune rue ou place publique, ou dans aucun endroit où ils peuvent être vus des passants, des affiches illustrées de nature à créer de la sensation, à moins que telles affiches n'aient été préalablement soumises au Surintendant de police et approuvées par lui.

"Article 7.—Il est défendu de jeter sur les trottoirs de la colle ou autre substance servant à l'affichage, ou d'y laisser séjourner du papier de rebut ou autres déchets provenant de l'affichage.

"Article 8.—La cité peut accorder gratuitement des permis de poser ou de coller des affiches, lorsque ces affiches ont pour objet de promouvoir des oeuvres de charité."

Le dernier article a trait aux pénalités qui seront infligées à ceux qui enfreindront le présent règlement.

ENCORE LES ABATTOIRS

Le conseil prie le bureau des commissaires "de bien vouloir s'aboucher de nouveau avec la Compagnie des abattoirs pour s'assurer à quelles conditions ladite compagnie consentirait à vendre ses abattoirs, fondoirs, etc., et si ladite compagnie serait prête à accepter des obligations de la cité de Montréal en paiement du prix de vente."

—Le Conseil prie le contrôleur des vivres "de bien vouloir suspendre la partie du décret qui oblige les boulangers de faire du pain avec des machines qu'il leur est impossible de se procurer dans le moment, et de transmettre une copie de cette résolution à MM. Strachan et Cardinal de l'Association des boulangers."

—Le Conseil prie les inspecteurs de tramways "de bien vouloir faire un rapport sur l'efficacité du service des tramways depuis le 28 janvier dernier dans toutes les parties de la ville et de dire aussi au Conseil si, depuis cette date, le service des tramways a été amélioré sur les différents circuits."

PAS MAINTENANT.

La motion suivante de l'échevin Lamarre a été remise à huitaine par l'échevin Mayrand qui entend "exprimer ses opinions jusqu'à la fin" de son terme d'office :

"Que ce Conseil croit devoir prier respectueusement le bureau des commissaires de n'adopter aucune résolution qui obligerait la cité à faire d'autres dépenses que celles qui sont d'une absolue nécessité pour l'administration de la dite cité, d'ici au deux avril prochain.

"Qu'il croit de plus qu'aucun contrat ne devrait être accordé en anticipation de travaux à exécuter et, que la nouvelle administration devrait être laissée entièrement libre de faire toutes les réformes qu'elle jugera à propos et d'opérer tous les retranchements qu'elle croira devoir faire sans qu'elle soit liée ou empêchée par des engagements pris ou par des contrats faits par l'administration actuelle."

—L'échevin Dubeau fait adopter un règlement dont le premier article se lit comme suit :

"Article 1.—La circulation des camions et des voitures ou véhicules non suspendus, affectés au transport de lourds fardeaux, qu'ils soient chargés ou vides, est interdite sur la rue Saint-André, entre la rue Sherbrooke et l'avenue Duluth."

—Le Conseil décide de garder à la ville, pour le moment du moins, les fauteuils du maire et des échevins de l'ancienne municipalité de Maisonneuve.

ALLIANCE FRANÇAISE

La septième réunion de la saison 1917-1918, de l'Alliance Française, comité de Montréal, aura lieu le mercredi, 27 février, à 8 h. 15, dans la grande salle de l'hôtel Ritz-Carlton.

Le conférencier sera M. I. C. Ioanidu, attaché à la légation roumaine aux Etats-Unis.

Le sujet de la conférence sera " France et Roumanie ", (avec projections).

Les derniers trois jours des réductions de la mi-hiver

Complets d'affaires en worsted gris de $30 et $32, pour $24.00
Complets d'affaires en tweed de $25.00, pour . . $21.25
Complets en serge bleue spéciale $17.50
Ulsters et pardessus valant jusqu'à $37.50 pour . $24.00

SPECIAL

Chemises de $2.00, $2.50 et $3.00 pour $1.55
Chemises de $1.50 pour 95
Chemises de $3.95 pour $2.45

Aussi soldes d'assortiments de mercerie de première classe pour hommes, y compris des chemises, des articles de cou, etc.

Voyez nos vitrines

FASHION-CRAFT

MERCIERS

MAX BEAUVAIS, LIMITEE, 229 rue St-Jacques. — A. A. ROY, 469 Ste-Catherine Est.

Succursale de l'ouest : 463 Ste-Catherine ouest.

LA MAIRIE

LA BATAILLE EST ENGAGÉE

MM. MARTIN ET AINEY TIENNENT CHACUN UNE ASSEMBLEE HIER SOIR. — LE MAIRE CHARGE A FOND CONTRE LE GOUVERNEMENT GOUIN. — UN INCIDENT.

La lutte est commencée pour de bon. Hier soir, à deux endroits différents, MM. Ainey et Martin ont adressé la parole; si celui-ci a continué de tomber "le premier ministre et toute sa clique de politiciens", parce qu'ils ont défranchisé le peuple de Montréal, celui-là s'est surtout appliqué à démontrer que le gouvernement Gouin "ne pouvait mieux faire qu'il a fait."

A l'assemblée du maire, qui a eu lieu à la salle du marché Saint-Jean-Baptiste, il s'est produit un incident regrettable pendant le discours de résistance. Comme le maire venait de parler des orateurs anticonscriptionnistes, qu'il semblait vouloir tous mettre dans le même sac que "ceux qui se sont tus moyennant finance", un jeune homme voulut protester bien poliment de sa loyauté à la cause canadienne, mais un groupe de rustauds, à l'enthousiasme chauffé à blanc, le forcèrent de se taire... à coups de poings, et à coups de pied. Heureusement que le maire, en reconnaissant plus tard le jeune orateur, anticonscriptionniste, l'un de ceux qui ont le plus fait pour lui aider à apaiser les troubles de l'automne dernier à Montréal, répara l'impair qu'on venait de faire et rendit hommage à son brave interrupteur.

ELOGE DE M. GOUIN

M. Ainey a ouvert sa campagne à une grande assemblée du club Saint-Jean-Baptiste. Ce fut tout d'abord en remerciant ses membres d'avoir endossé sa candidature et demandé aux autres corps publics, et au public en général de bien vouloir imiter son exemple. Puis, M. Ainey se fit le défenseur du gouvernement Gouin.

Peut-on dire qu'il a bien agi ? se demande l'orateur. Je déclare que oui: le gouvernement Gouin ne pouvait mieux faire qu'il n'a fait. Tout le monde voulait un changement; l'administration par deux corps ne plaisait à personne et les projets soumis par les grandes institutions ne rencontraient pas les vues du peuple. Seul celui du Conseil des Métiers et du Travail demandait le droit de vote aux citoyens de la ville, et c'est ce que le gouvernement a fait. Mais d'un autre côté, les grandes institutions financières, telles que la Banque de Montréal, entre autres, se refusaient à fournir les finances absolument nécessaires au gouvernement de la cité si celui-ci n'était pas changé radicalement. La Banque de Montréal, qui est notre principale source d'emprunt actuellement, demandait en quelque sorte la création d'un corps qui aurait pleins pouvoirs pour administrer la ville. Que pouvait faire le gouvernement devant toutes ces exigences? Pouvait-il acquiescer entièrement au projet du Conseil des Métiers et du Travail, c'est-à-dire de conserver le droit de vote et refuser à la Banque de Montréal, qui nous fournit les fonds indispensables au relèvement de notre crédit, la création de ce corps qu'elle demandait ? Non. Et le gouvernement a bien agi.

M. Ainey demande donc aux ouvriers de donner l'exemple de la soumission, et passe sur-le-champ à un autre ordre d'idée: le maire tombe sir Lomer, M. Ainey tombera Médéric.

M. Martin, dit-il, n'a aucune qualification intellectuelle pour remplir avec dignité le poste de maire de la cité de Montréal. Il est le principal facteur de la piteuse position dans laquelle se trouve la métropole au point de vue financier et, tout naturellement, des gaspillages inconcevables qui ont été faits sous son administration. Et c'est parce que l'on anticipait un autre terme de cet "incapable", ajoute-il, que l'on refuse d'avancer des fonds à la cité. Comprenons-nous maintenant le rôle néfaste de ce "populacier" qui sent le pouvoir lui échapper et qui, crampon quand même, veut le garder envers et contre tous? Il prendra tous les moyens, bons ou mauvais, pourvu qu'ils le conduisent au triomphe. Il accuse tout le monde d'autocrates tandis qu'il en est un lui-même. Il lance des accusations qu'il ne peut prouver. Il a été jusqu'à m'accuser, au milieu de l'indignation générale, d'être "un homme du 112". Cela est faux, du commencement à la fin. Et je le défie de prouver quoi que ce soit de malhonnête contre moi.

Et comme péroraison :

Je suis prêt, moi aussi à défendre la démocratie et c'est parce que je veux faire ma part pour son triomphe que je combattrai M. Martin et j'ai ce qu'il faut pour le combattre. Je fais partie du mouvement ouvrier depuis le temps où j'ai commencé à gagner ma vie et je demande s'il est quelqu'un dans cette salle qui peut me dire que j'ai trahi mes camarades. J'ai constamment combattu les trusts qui pressurent le peuple, et surtout les ouvriers. J'ai toujours pris la part des ouvriers et je suis décidé à la prendre encore, fût-ce au prix de ma vie.

La population de Montréal est intelligent; elle comprendra de quoi il s'agit; c'est pourquoi je suis sûr de triompher le 2 avril prochain. Ce sera alors l'essor vers l'idéal dont nous n'aurions jamais dû détourner les yeux.

POURQUOI ?

La partie la plus sensationnelle du discours du maire devait comprendre les faits suivants relatifs à la fameuse transaction du parc de Maisonneuve (rapportés tels que lus par l'orateur) :

"Total des sommes que Monsieur Rhéaume payait pour les terrains qu'il revendait à la ville de Maisonneuve, $1,042,128.76.

"Il est reconnu que les prix qui étaient payés étaient très élevés, cependant Monsieur Rhéaume revendait à la ville de Maisonneuve immédiatement les terrains qu'il détenait sur des promesses de vente ou des options, $2,562,836.18, des terrains qui lui coûtaient $1,042,128.76.

"Bénéfice net, $1,520,707.42?

"Aucun titre n'a été fourni à la ville de Maisonneuve ni certificats de recherches.

"Qui a bénéficié de ce $1,520,000.00?

"On trouve sur le dos de la copie du contrat de vente les mots suivants: *"Veuillez ne pas publier dans les journaux."*

"Ces mots semblent avoir été inscrits lorsque la copie de l'acte de vente a été soumise au Bureau d'enregistrement pour être enregistrée.

"L'on ne voulait pas que le public puisse avoir connaissance de cette transaction.

"Pourquoi?"

Dans le reste de son discours, le maire, contrairement à ce que conseillait Chénier, s'est surtout appliqué à développer des idées antiques sous une forme tout à fait nouvelle... Son séquisitoire contre sir Lomer terminé, il a fait suivre de toute une kyrielle de qualificatifs le nom de son adversaire.

"M. Ainey, a-t-il dit, au milieu des applaudissements de la foule, est un traitre à la classe ouvrière, un protecteur des monopoles et des grosses compagnies, une créature servile à la solde d'un parti et d'un trust, un ennemi des ouvriers et du peuple, un profiteur qui a vécu des sueurs des ouvriers de l'union.

LES PERMIS AUX ÉPICERIES

Ottawa, 26. — La commission des vivres a pratiquement complété ses préparatifs pour distribuer des permis spéciaux aux épiciers en gros et en détail comme aux vendeurs de produits alimentaires en général. Cette décision va affecter plus de 100,000 commerçants dans tout le Canada.

TAROL GUERIT RHUMES TOUX BRONCHITES COQUELUCHE GRIPPE EN VENTE PARTOUT

Dr Ed. Morin & Cie Ltée Quebec Can.

St. DENIS

MARDI ET MERCREDI

Goldwynn présente MAE MARSH dans "THE BELOVED TRAITOR"

2 autres numéros au programme ORCHESTRE SYMPHONIQUE

Pas d'augmentation dans les prix.

LOEW'S VAUDEVILLE THEATRE

Mardi, 26 fév., et le reste de la semaine EDWARD FARRELL dans "LES SOUPCONS DU MARI"

5—autres actes—5

PETROVA dans "A DAUGHTER OF DESTINY". Comédie Sennett

REPRESENTATION CONTINUE depuis 1 h. jusqu'à 11 h. du soir.

PRIX : Ap.-midi, 10-15s ; soir, 15-25s ; sam., dim. et fêtes, prix du soir tout le jour.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1916-17.

LACHINE. — Du bureau de Poste. Service de:—
10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
10 min. de 4.00 p.m. à 7.10 p.m.
20 min. de 7.10 p.m. à 12.00 minuit.

DE LACHINE.—Service de:—
20 min. de 5.30 a.m. à 5.50 a.m.
10 min. de 5.50 a.m. à 9.00 a.m.
20 min. de 9.00 a.m. à 4.00 p.m.
10 min. de 4.00 p.m. à 8.00 p.m.
20 min. de 8.00 p.m. à 12.10 a.m.
Dernier extra à 12.50 a.m.

SAULT - AU - RECOLLET ET SAINT-VINCENT-DE-PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent.—Service de :—
15 min. de 5.15 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
15 min. de 4.00 p.m. à 7.00 p.m.
20 min. de 7.00 p.m. à 8.00 p.m.
30 min. de 8.00 p.m. à 11.30 p.m.
Tramway pour Henderson seulement 12.24 a.m.
Tramway pour Saint-Vincent, 12.40 a.m.

DE SAINT-VINCENT DE PAUL A SAINT-DENIS. — Service de :—
15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m.
20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m.
15 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m.
20 min. de 7.30 p.m. à 8.30 p.m.
30 min. de 8.30 p.m. à 12.00 minuit.
Tramway de Henderson à Saint-Denis, 12.20 a.m.
Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 1.10 a.m

CARTIERVILLE. — De Snowdon Jct.—Service de :—
20 min. de 5.20 a.m. à 8.40 p.m.
40 min. de 8.40 p.m. à 12.00 minuit.

DE CARTIERVILLE. — Service de :—
20 min. de 5.40 a.m. à 9.00 p.m.
40 min. de 9.00 p.m. à 12.20 a.m.

MONTAGNE — De l'Ave du Parc et Mont-Royal.—Service de :—
20 min. de 5.40 a.m. à 12.20 a.m.

DE L'AVE. VICTORIA.—Service de :—
20 min. de 5.50 a.m. à 12.30 a.m.
De l'Ave. Victoria à Snowdon, 10 min. 5.50 a.m., à 8.30 p.m.

BOUT DE L'ILE.—De Lasalle et Notre-Dame, service de :—
60 min. de 5.00 a.m. à 12.00 minuit.

TETREAULTVILLE.—De Lasalle et Notre-Dame, service de :—
15 min. de 5.00 am à 8.30 a.m.
30 min. de 9.00 a.m. à 5.30 p.m.
15 min. de 3.30 p.m. à 7.00 p.m.
30 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

POINTE-AUX-TREMBLES, via Notre-Dame.—De Notre-Dame et 1ère avenue, Maisonneuve, service de :—
15 min. de 5.15 a.m. à 8.50 p.m.
20 min. de 8.50 p.m. à 12.30 a.m.
Dernier tramway additionnel pour le Boulevard Bernard à 1.30 a.m.

SUCCESSION DAME DELPHIS LAURIN (née Philomène Legault dit Deslauriers)

Avis est par les présentes donné au dit Delphis Laurin, actuellement de lieux inconnus, et aux personnes habiles à se porter héritières du dit Delphis Laurin, d'avoir, d'ici le premier avril prochain (1918), à produire, en l'étude des notaires soussignés, leurs titres et leurs droits dans la part pouvant appartenir au dit Delphis Laurin dans la communauté légale qui a existé entre ce dernier et son épouse, feue Philomène Legault dit Deslauriers.

La dite Dame Philomène Legault dit Deslauriers est décédée dans la cité de Montréal, le sixième jour de novembre dernier, 1917, et par son testament reçu devant Edouard Biron et Collègue, notaires, à Montréal, le vingt et un avril mil neuf cent huit, elle a institué sa légataire universelle en propriété, sa soeur, Madame Valentine Legault dit Deslauriers, épouse de M. Auguste Larochelle, tous deux de la cité de Montréal.

Par jugement de l'honorable juge Louis Coderre, de la Cour Supérieure du District de Montréal, le premier février courant (1918), la dite Dame Valentine Legault dit Deslauriers, épouse de M. Auguste Larochelle, en sa dite qualité de légataire universelle de feue Philomène Legault dit Deslauriers, sera déclarée propriétaire de tous les biens formant partie de la dite communauté légale qui a existé entre la dite Philomène Legault dit Deslauriers et le dit Delphis Laurin, si le ou avant le premier avril prochain (1918), le dit Delphis Laurin, ou les héritiers de ce dernier, au cas de son décès, n'ont pas établi leurs droits et leurs titres dans cette communauté.

Donné à Montréal, ce deuxième jour de février mil neuf cent dix-huit.

Etude
P. C. LACASSE
et
BIRON ET POIRIER
Notaires
35, rue Saint-Jacques,
MONTREAL.

Canada, province de Québec, Cour de circuit de Montréal. No 12053. Edwards James O'Brien, marchand-tailleur, de la cité de Westmount, district de Montréal, demandeur, v. R. D. Prettie, ci-devant de la cité et du district de Montréal, et maintenant de Calgary, dans la province d'Alberta, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 20 février 1918. Par ordre, U. Bouvier, député-greffier de ladite cour. Fauteux et Fauteux, procureurs du demandeur.

A LOUER

Bureaux modernes

dans le centre des affaires

IMMEUBLE VERSAILLES

90, St-Jacques. Main 8745.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

ON NOTE UNE PLUS-VALUE DU MENU BETAIL, DES PORCS PARTICULIEREMENT. — LES AUTRES COMPARTIMENTS N'ACCUSENT PAS DE CHANGEMENT IMPORTANT.

Le marché des animaux vivants ne présente pas d'importantes modifications, quant à ce qui regarde le gros bétail surtout. Les prix demeurent à peu près les mêmes qu'antérieurement, parce que les arrivages suffisent pour ainsi dire à contenter les besoins locaux. Toutefois, le menu bétail, le porc particulièrement, fait ressortir des plus-values variant de 25 à 50 sous par 100 livres. On attribue cette avance à la hausse qui prévalait, à la fin de la semaine dernière dans les autres centres canadiens et à la raréfaction plus ou moins grande des arrivages.

Il n'y a rien de neuf, dans la section du beurre et des oeufs, non plus que dans les autres compartiments.

Nous cotons :—

FARINE-ETALON—

Franco à bord (f.o.b.) Montréal $11.10
Livrable chez l'acheteur . . . $11 20
En lots fractionnés et aux épiciers $11.30

OEUFS—

Les arrivages d'oeufs se chiffrent par 231 caisses, contre 179 pour le même jour de la semaine passée et 485 pour la journée correspondante de l'année dernière.

Oeufs tout recemment pondus.	68 à 70s
Oeufs frais.	58 à 60s
Entreposés, de choix.. .	52 à 54s
Entreposés, No 1	48 à 50s
Entreposés, No 2.	45 à 47s

BEURRE—

Les arrivages de beurre se fixent à 67 colis, comparativement à 51 pour la même journée de la semaine dernière et à 208 pour le jour correspondant de l'an dernier.

De beurrerie (haut choix) sept. et oct.	50½ à 51s
De beurrerie (bon choix) sept. et oct.	49½ à 50s
De beurrerie (arrivages quotidiens) . .	47½ à 48s½
De laiterie (haut choix).	42½ à 43s.
De laiterie (bon choix).	41½ à 42s

FROMAGE—

Les arrivages de fromage ressortent à 33 boites, contre 150 pour le même jour de la semaine dernière et 345 pour la journée correspondante de l'an passé.

La commission impériale d'achats paye les prix suivants:

Fromage No 1	21s¾
Fromage No 2	21s¼
Fromage No 3	20s¾

SUCRE—

New-York, 26. — Sucre brut, ferme ; traité par moulin centrifuge, 86.05 ; pour mélasse, nominal. Sucre raffiné, ferme ; en briquettes, $8.95 ; écrasé, $8.70 ; *mould* "A", $7.95 ; en morceaux, $8.20; "XXXX" en poudre, $7.65; en poudre, $7.60; granulé fin, $7.45 ; *diamond* "A", $7.45 ; pour la confiserie "A", $7.35 ; No 1, $7.30.

MIEL—

Blanc No 1, en rayons . .	21 à 22s
Blanc No 2, en rayons. . .	19 à 20s
Brun No 1, en rayons . . .	18 à 19s
Brun No 2, en rayons. .	17s
Blanc, extrait, en seau de 30 lbs.	18 à 20s

VIANDES FUMEES—

Le jambon de 8 à 10 livres cote de 32 à 33 sous la livre; de 12 à 15 livres, 31 à 32 sous la livre ; plus lourd, 30 à 31 sous la livre, tandis que le lard fumé à déjeûner ("breakfast bacon") cote 40 à 41s; le lard fumé Windsor de choix, de 42 à 43 sous; et le lard fumé Windsor désossé, de 44 à 45 sous la livre.

VOLAILLES—

Dindes, la livre	35 à 36s
Poulets nourris au lait . . .	35 à 36s
Poulet No 1.	31 à 33s
Poules de choix.	27 à 30s
Canards.	26 à 30s
Oies.	24 à 28s

POMMES DE TERRE—

La fermeté des prix continue de prédominer, sur le marché des pommes de terre. Les Montagnes Vertes continuent de se vendre à des cours variant de $2.10 à $2.15, les pommes de terre blanches de l'Ontario font de $2 à $2.05 et les rouges, de $1.90 à $2 par sac de 80 livres, chez l'acheteur (*ex-store*).

BETAIL VIVANT—

Les arrivages aux abattoirs de l'Est (Pacifique-Canadien), pour la semaine écoulée, se chiffrent par 650 têtes de bétail, 100 moutons et agneaux, 1,200 porcs et 450 veaux. Les arrivages de la journée se présentent à 500 têtes de bétail, 20 moutons et agneaux, 220 porcs et 25 veaux. Les prix s'établissent de la manière suivante: Bouvillons, choix, $11.50 à $12 ; bons, $10.75 à $11.25; moyens, $10 à $10.50 ; taureaux, choix, $10.50 à $11; bons, $9.25 à $9.75 ; moyens, $8 à $9 le quintal. Vaches, choix, $10.50 à $10.75; bonnes, $9.25 à $9.75 ; moyennes, $8.25 à $8.50 le quintal. Moutons, $12 à $13 ; agneaux, de Québec, $15 à $15.50 ; de l'Ontario, $16 à $16.50 le quintal. Porc, choix, $20 à $20.25. Veaux, nourris à l'herbe, $7 à $8 ; au lait, $13 à $15.50 le quintal.

NOTA.—Les prix cotés ci-dessus, pour ce qui est surtout de la farine et des produits laitiers, sont ceux du producteur ; les autres sont généralement ceux du commerce de gros à Montréal, à moins que quelque chose n'indique le contraire.

ÇA ET LÀ

Au nombre des choses intéressantes que fait ressortir le bilan annuel de la *Canada Steamship Lines, Ltd*, pour 1917, on note une réduction de $1,300,000 de la dette consolidée de la compagnie, bien que le compte propriétés, comprenant, semble-t-il, le matériel de l'entreprise, se chiffre, après de larges appropriations aux dépréciations, par $1,-350,000.Les emprunts gagés par une hypothèque de premier rang, et se chiffrant par $1,315,026, accusent une diminution de $900,000, en cours d'eexrcice. Nous reproduisons dans le tableau ci-dessous les principaux chefs du bilan des deux dernières années :

	1917	1916
Matériel. .	$24,405,355	$23,058,657
F. de roulement. . .	4,065,008	3,432,119
Actif total .	38,676,584	37,918,958
Capital. . .	24,500,000	24,500,000
Dette cons.	7,896,367	9,202,013
Passif exigible	3,804,191	2,265,009
Réserve. . .	101,273	103,710
Excédent. .	2,374,754	1,848,225

* * *

Au témoignage d'une dépêche de Cobalt, la *McKinley-Darragh Mines, Limited*, a déclaré un dividende de 3 p. 100, distribuable le 1er avril, aux détenteurs d'actions enregistrés le 9 mars. Cette répartition réclamera un déboursé d'environ $67,-430, ce qui portera à $5,147,313 la totalité des bénéfices distribués par la compagnie, jusqu'à ce jour.

* * *

L'*Intercolonial Coal & Coke Company*, dont les champs miniers sont situés près de Coleman (Alberta), fait ressortir ses bénéfices à $84,-565, contre $45,556, en 1915. On a prélevé $65,133 des bénéfices de l'année pour les affecter à la réserve, laissant un report à nouveau de $19,431, le disponible se fixant à $86,583.

LES PEAUX VERTES

Les prix du marché des peaux crues ou vertes s'établissent aujourd'hui de la manière suivante :

Peau de boeuf No 1, la livre . .	18s
Peau de boeuf No 2, la livre . .	17s
Peau de boeuf No 3, la livre . .	16s
Peau de veau, la livre . .	25s à 33s
Peau d'agneau, la pièce	$4.50 à $4.75

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par MM. Bruneau et Dupuis, courtiers, rue Saint-François-Xavier, nos 95 et 97, Montréal.

Valeurs	Ouverture	Midi	Valeurs	Ouverture	Midi
AlliesCh.or.	26	27	Int.Mari.pr	97¾	97¾
Alli. Ch.pr.	.....	.....	Int. Nickel	25	25
AmsAir Tr.	.....	.....	Int. Paper..	.....	.....
Am.B.Sug.	81¾	82¾	Int.Ra.Tr	.....	.....
Am. Csu	40¾	40¾	LehighVal.	.....	.....
Am.Car&o.	73¾	73¾	Max.Moto.	28	28
Am. Loco.	64¼	65¼	Mex.Petro.	93¾	92¾
Am. Smelt.	82¼	82¾	Miss.Pacif.	.....	.....
Am.S. Fou.	.....	.....	N.Y. N.H.	.....	.....
Anacon.M	83¾	83¾	North.Pac.	84¾	84¾
Atch.sou	85	85	Pennsylva.	.....	.....
Bald.Loco.	73½	74¼	Press.St.C.	60¾	60¾
Balt.&Ohio	52¾	52¾	Reading	76	76½
Beth.Steel.	81½	80¾	Republi.Ir.	77¾	78¼
Brookl Ra.	39	39¼	Rocksl.or.	.....	.....
Can. Pacif.	146	146	Rubb.U.S.	.....	.....
Cent.Leath	71	70¾	Shattuck Ar	.....	.....
Colo.F.&I.	38¾	39¼	South.Pac.	86¼	86¾
Corn Prod.	23¾	23¾	Sout. Rail.	24	24
Cruci Steel	63¾	63¾	St.Paul	39¾	38¾
Kriepr.Nol	.....	.....	United F.	.....	.....
Kriepr.No2	.....	.....	Union Pac.	121	121
Erie Ordn.	15¾	15¾	U.S. Ste.or.	95¾	95¾
Gr. Nor.O	29	28¾	U.S.Steelp.	110¾	110¾
Insp Cop	46	46¼	UtahCoppe	82¾	83
InMarine	29½	28¾	Westinghou	.....	.....

NOUS OFFRONS EN VENTE

$1,500,000

OBLIGATIONS

Cité d'Outremont

6% 5 ANS ; AU PAIR.

En coupures de $100, $500 et $1,000,

et

$6,900,000

OBLIGATIONS

Cité de Montréal

5 ANS, 6%

En coupures de $100, $500 et $1,000.

Prix, pour rapporter 6½%

Téléphonez vos commandes à nos frais.

VERSAILLES, VIDRICAIRE et BOULAIS

LIMITEE

Edifice Versailles

90, RUE SAINT-JACQUES Tél. Main 8745, 8746.

Pour spéculer ! ! !

il est utile de suivre la marche des valeurs, d'étudier le mécanisme de la hausse et de la baisse. Pour cela il suffit de lire

La note américaine

Pour la recevoir gratis, il suffit de s'adresser à

M. PAUL de MARTIGNY

au bureau de Montréal de la Maison

BRYANT, DUNN & Co.,

Rue Saint-François-Xavier, Nos 84-88

TELEPHONE MAIN 4960

NOUVELLES DE WALL STREET

CERTAINES VALEURS DEBUTENT EN PLUS-VALUE, MAIS DES REACTIONS SE PRODUISENT QUI DEPRIMENT LES COURS.—CERTAINS GROUPES CONSOLIDENT LEURS POSITIONS.

New-York, 26. — "Wall Street", 10 h. 30. — Les valeurs mobilières dites spéciales, notamment celles qui appartiennent au groupe de guerre, accusaient des plus-values variant de 1 à 2 points, à l'ouverture des opérations, aujourd'hui, probablement par suite des nouvelles parvenues d'outre-mer dans l'intervalle des deux séances. Les parts de transport s'inscrivaient également en notable amélioration, mais les chemins de fer n'ont que faiblement bondi sous cet élan, les "St. Paul" déclinant encore. Une grande partie des affaires du début étaient le fait des coalitions et des achats effectués en vue de se procurer une couverture. Les bons "Liberté" ont été inactifs mais fermes.

MIDI. — Le mouvement des transactions a diminué sensiblement après le premier élan tandis que des réactions fractionnelles, découlant pour la plupart de la pression exercée vis-à-vis des "St. Paul" et des "Genera Motors", déprimaient les têtes de ligne. Plus tard, les cours ont atteint des niveaux inconnus au début, les "Baldwin Locomotive", les "Texas Company", les "Industrial Alcohol", les "Sumatra Tobacco", les "Hide and Leathe" de priorité, les "Beet Sugar" et les "Pittsburgh Coal" faisant preuve d'une force marquée. Les spécialités d'importance secondaire et les valeurs de fournitures militaires bas cotées ont également amélioré leurs positions.

NOS VOIES FERRÉES

LES RECETTES BRUTES DE NOS TROIS PRINCIPAUX RESEAUX S'ETABLISSENT EN SENSIBLE PLUS-VALUE.

Les recettes d'exploitation de nos trois principaux réseaux ferrés, pour la troisième période de février, se totalisent à $4,067,813, comparativement à $3,780,187 pour la huitaine correspondante de l'année dernière, soit une plus-value de $287,626, ou 7.6 pour cent. La plus-value de la semaine précédente se chiffrait par 3.8 et celle de la première huitaine du mois, par 2.8 pour cent. Pour la semaine écoulée, tous les chemins de fer sont en progression.

Voici un petit tableau comparatif résumant les recettes brutes de nos voies ferrées, compagnie par compagnie, et l'écart résultant d'une comparaison avec les chiffres correspondants de l'an passé :

	1918	Aug. ou P.C.	P.C.
C.P.R. . . .	$2,435,000	$210,000	9.4
G.T.R. . . .	980,013	23,526	2.5
C.N.R. . . .	652,800	54,100	9.0
Totaux. . .	$4,067,813	$287,626	7.6

VIANDES SUR PIED

A CHICAGO

Chicago, 26. — Gros bétail: arrivages 19,000 têtes; marché faible ; boeufs, $8.60 à $14.15; pour l'élevage et l'engrais, $7.50 à $10.50; vaches et géniseses, $6.75 à $12 ; veaux, $8.75 à $14.25. Menu bétail. Porcs: arrivages, 52,000 têtes; légers, $16.85 à $17.40; mêlés, $16.90 à $17.40 ; lourds, $16.65 à $17.35; très gras, $16.65 à $16.80 ; cochons, $12.50 à $16; moyenne des ventes, $17.15 à $17.35. Moutons: arrivages, 14,000 têtes; marché ferme; moutons, $10.25 à $13.30 ; agneaux indigènes, $13.75 à $17.

LA MATINÉE À LA BOURSE

ELLE NE DONNE LIEU QU'A DES TRANSACTIONS DE MINCE IMPORTANCE. — LES TRANSFERTS DE LOTS FRAGMENTES CONTINUENT D'ABONDER. — LA SEANCE.

On ne peut pas dire que les nouvelles intéressantes manquent totalement. Le discours prononcé, hier, par le chancelier d'Allemagne est abondamment commenté dans les milieux financiers, et les courtiers new-yorkais télégraphient à leurs correspondants de Montréal que, tout en acceptant comme base de pourparlers possibles de paix certains postulats proposés par M. Wilson, von Hertling n'a cherché qu'à jeter de la poudre aux yeux des populations germaniques et même des populations des nations alliées de l'Entente.

Mais il se trouve de telles contradictions entre les nouvelles venant de sources diverses que les vieux praticiens eux-mêmes avouent leur inhabilité à pouvoir démêler l'écheveau de la situation mondiale et qu'ils ne savent quelle attitude conseiller au capitaliste et au spéculateur. Ils attendent. Ils font, au reste, comme le marché des valeurs lui-même, qui ne sait vraiment pas où donner de la tête et demeure dans la plus stérile incertitude, croyant, évidemment, que l'expectative est encore le meilleur parti à prendre, en attendant que les événements viennent élucider les questions pendantes, ce qui pourrait bien ne pas se produire de si tôt.

Sur notre place, c'est toujours la même antienne ; quiétude des affaire et prédominance des transferts de lots fractionnés. Ce dernier caractère nous évite le soin d'établir des rapprochements ; les fractionnements de lots échangés rend impossible les comparaisons.

Dans le compartiment des parts de préférence, 5 actions Canadian Rubber changent de mains, à raison de 97.

Pour ce qui regarde les actions ordinaires, les Iron ne bronchent pas, à 60 ; les Steel of Canada, pour un moment délaissées, se présentent à 53 ; les Laurentide continuent de marquer 155¼ ; les Montreal Cottons cotent 50 ; des lots fragmentés de Toronto Railway trouvent acquéreur à 60½ ; 10 parts de Macdonald se vendent à raison de 14 et demi ; des lots morcelés de Bell Telephone se négocient à 130 ; les Civic Power redescendent à 74 et demi ; les Can. Steamship se fixent à 41 ; les Riordon Paper, contrairement à la règle, se ramènent à 121 ,après avoir débuté à 120⅝ ; les Penmans sont stationnaires, à 74 ; les Brazilian s'échangent, par morceaux de lots, à raison de 35½ ; les Canadian Car s'établissent à 24.

La totalité des opérations de la séance porte sur 876 parts, seulement. L'action "Smart-Woods" vient ex-dividende 1¾ p. 100, aujourd'hui.

OPERATIONS DE LA MATINEE

Cours fournis par la maison Bruneau et Dupuis, courtiers, 95-97, rue Saint-François-Xavier, Montréal.

Actions ordinaires

Shawinigan (droits). 25 à 15, 112 à 14, 50 à 14, 6 à 12, 9 à 10, 6 à 10, 50 à 10, 681 à 10, 18 à 10, 5 à 10, 500 à 10, 10 à 15, 4 à 10, 13 à 10, 250 à 10, 53 à 10, 5 à 10, 11 à 10, 46 à 10, 24 à 1, 11, 1 à 12, 156 à 11, 15 à 11, 40 à 12, 2 à 12, 91 à 12, 34 à 12, 275 à 12, 1 à 12, 10 à 12, 105 à 12, 10 à 12, 63 à 0, 10 à 12, 10 à 12.

Bell Telephone. 10 à 130, 6 à 130, 1 à 130, à 130.

Brazilian. 5 à 35 1-2.

Can. Steamship. 50 à 41.

Civic Investment. 25 à 74 1-2.

Quebec Ry. 25 à 18 1-2.

Toronto Ry. 5 à 60 1-2, 10 à 60 1-2, 10 à 60 1-2, 5 à 60 1-2.

B. C. Fishing. 5 à 47.

Canadian Car. 25 à 24.

Canada Cement. 10 à 59, 50 à 59.

Con. Smelting. 75 à 25.

Dom. Steel Corp. 100 à 60, 25 à 60, 25 à 60, 25 à 60, 25 à 60, 25 à 60, 25 à 60.

Dom. Textile. 1 à 84 1-2.

Laurentide. 5 à 155 1-4, 35 à 155 1-4, 45 à 155 1-4.

MacDonald. 10 à 14 1-2.

Mont. Cots Ltd. 25 à 50, 15 à 50, 5 à 50.

Penmans. 5 à 74, 50 à 74.

Riordon Paper. 25 à 120 3-4, 25 à 121, 25 à 121.

Steel Co. of Can. 25 à 63, 25 à 62.

Actions de priorité

Can. Rubber. 5 à 97.

Canada Felt. $1000 à 92.

Bons

Hors liste

Tram. Power. 25 à 24 1-4, 10 à 24 1-2, 10 à 24 1-8.

OPERATIONS D'HIER APRES-MIDI

Actions ordinaires

Shawinigan (droits). 10 à 15, 220 à 15, 3 à 15, 86 à 15, 3 à 15, 8 à 15, 63 à 15, 101 à 15, 37 à 15, 7 à 15, 296 à 15, 5 à 15, 7 à 15.

Brazilian. 50 à 35 3-4, 25 à 35 3-4, 25 à 35 3-4.

Canadian Car. 25 à 25, 25 à 25, 50 à 25.

Riordon Paper. 25 à 121, 25 à 120 3-4, 25 à 120 3-4, 25 à 120 3-4, 25 à 121, 50 à 120 1-2.

Civic Investment. 11 à 75, 5 75, 5 à 75, 5 à 75.

Brompton. 2 à 47.

Mackay. 10 à 79.

Dom. Steel Corp. 25 à 60.

ARTHUR BRUNEAU.

Membre, Bourse de Montréal

BRUNEAU & DUPUIS

COURTIERS

Bureau de Montréal,

97 ET 99 S.-FRANCOIS-XAVIER

Succursales : QUEBEC et SOREL

Fil direct avec POST & FLAGG, New-York

SYMPATHIES AUX SOEURS GRISES

LES RELIGIEUSES RECEMMENT SI EPROUVEES RECOIVENT DE TOUTES PARTS DES EXPRESSIONS DE CONDOLEANCES.

Le désastreux incendie du jeudi soir, 14 février, a été l'occasion d'une reconnaissance publique et générale de l'abnégation et du dévouement de nos religieuses des rues Guy et St-Mathieu. De leur côté, les Soeurs Grises, profondément touchées de telles sympathies, ne savent comment dire à tous leur gratitude.

Même Sa Sainteté, Benoit XV, par câblogramme publié, a daigné consoler et encourager les Soeurs Grises. Cette faveur insigne, elles la doivent à l'attention de Mgr l'archevêque de Montréal.

Une autre délicate et sublime attention que ces soeurs n'oublieront pas, c'est que dès la première heure du désastre, Monseigneur se soit trouvé au milieu d'elles pour soutenir les énergies et le sang froid ; pour prier, bénir et sauver. Du reste chaque jour apporte une nouvelle preuve de ce dévouement inlassable de Monseigneur aux magnifiques oeuvres des Soeurs de la Charité, fondées par la Vénérable Mère d'Youville.

Des lettres sont venues de Son Eminence le Cardinal Bégin, des archevêques et évêques de la Puissance du Canada.

Un télégramme du Gouverneur Général du Canada, et la réponse de Mgr l'archevêque de Montréal ont été donnés au public par les journaux.

Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, dès la nuit de l'incendie, écrivait à la révérende Mère Piché, supérieure générale:

Ottawa, Ont., 15 février 1918.
3 hres 30, a.m.

Révérende Mère Supérieure
des Soeurs Grises,
Rue Guy, Montréal.

Permettez-moi de vous offrir l'expression de mes plus vives sympathies dans le grand malheur qui frappe votre maison. Je pleure avec vous la perte de tant de vos chers enfants. Heureusement que la Providence vous a conservée, ainsi que vos collaboratrices à la garde de ceux qui vous restent.

LOMER GOUIN.

Sir R.-L. Borden, en date du 19 février, en son nom et au nom de lady Borden, a écrit la lettre personnelle qui suit :

Ottawa, February 19th, 1918.

Dear Mother Superior:—

My wife and I heard with the greatest sorrow the tidings of the unfortunate disaster by fire which befell your institution, and which was attended with the very sad loss of so many lives. We specially deplore the death of so many innocent children. It is to be hoped that you will be able to resume your good work in the immediate future. I also hope that you will be good enough to accept from my wife and myself the modest contribution which accompanies this letter.

Believe me,
Yours faithfully,
R.-L. BORDEN.

The Reverend Mother Superior,
Grey Nunnery,
Montreal, P.Q.

De chaleureuses sympathies ont été apportées par la population anglaise et protestante. L'évêque anglican, the Right Reverend John Farthing, de Montréal, a écrit. L'archidiacre et Mme Paterson Smythe, de la "St-George's Parish Church", et beaucoup d'autres ont adressé des lettres.

De tous les témoignages, comme aussi des services rendus par Son Honneur le Maire de la cité de Montréal, par la vénérable compagnie de Saint-Sulpice, par tout le clergé, les communautés religieuses et leurs nombreux amis, les Soeurs Grises garderont le souvenir puissant. A tous, elles réitèrent leur plus profonde et leur plus vive gratitude.

Un merci spécial aux journaux canadiens français et anglais, si gracieux dans leurs services.

(Communiqué)

LES GRAINS A CHICAGO

Cours fournis par la maison McDougall & Cowans :

	Cours d'ouverture	Cours à midi
Maïs —		
Mai. .	126¾ à 126⅝	126⅞
Avoine —		
Mars. . . .	88½	89⅜
Mai. . . .	87⅞ à 87½	88⅛

A VENDRE AU A LOUER

Magnifique cottage en bois, améliorations modernes, situé au No 1491 Grand Boulevard, Sault-au-Récollet, Montréal. S'adresser immédiatement à F. J. Brousseau, 166 rue St-Jacques. Tél. Main 3897, ou St-Louis 7141.

Obligations Municipales

$6,900,000.00

CITE DE MONTREAL

INTERET : 6%

Echéance : 1er décembre 1922.

Prix pour rapporter 6½%

Nous sommes à votre entière disposition pour remplir les commandes que vous voudrez bien nous confier.

CREDIT CANADIEN INCORPORE

160, RUE ST-JACQUES,

Tél. : Main 1896. Montréal. Casier Postal : 1341.

CHS-ED. ARPIN, Directeur-Gérant.

Télégraphiez ou téléphonez vos commandes à nos frais.

CITE DE MONTREAL

OBLIGATIONS A 6%

Echéant dans 5 ans

Nous sommes autorisés de recevoir et sollicitons respectueusement les souscriptions de nos clients à cet emprunt.

PRIX: LE PAIR (100) NET

(avec bénéfice de quatre mois d'intérêt)

RENE-T. LECLERC

VALEURS DE PLACEMENT

160 Rue Saint-Jacques, Montréal

(Maison fondée en 1901)

Obligations

$6,900,000.00

CITE DE MONTREAL

6½% — 5 ANS

PRIX POUR RAPPORTER 6½%

Prospectus et formules de souscription à la disposition de nos clients et du public.

Télégraphiez ou téléphonez vos commandes à nos frais.

Compagnie des Obligations Canadiennes

(Canadian Bonds Company)

180, rue St-Jacques, Montréal.

Téléphone : Main 4563.

IMPOT SUR LE REVENU

La Société d'Administration Générale

se charge, moyennant une rémunération minime, de préparer, pour les personnes qui lui en feront la demande, un état de leurs revenus sujets à l'impôt pour l'année 1917.

La préparation de ces états doit être faite, conformément aux prescriptions de la Loi, avant le 31 mars prochain.

S'adresser à

La Société d'Administration Générale

35, RUE ST-JACQUES, Montréal.

Ville de Montréal

Emission de $6,900,000.00

OBLIGATIONS 6% — 5 ANS

EN COUPURES DE $100 — $500 — $1,000

RENDEMENT ENVIRON 6½%

Les personnes désirant souscrire à cette émission sont invitées à s'adresser à notre Société qui se chargera de faire le nécessaire suivant les termes du Prospectus officiel.

La Société d'Administration Générale,

TEL. MAIN 2557. 35, RUE ST-JACQUES.

BUREAU du REGISTRAIRE--- AVIS

A partir du premier mars prochain, inclusivement, le Bureau du Registraire ne sera ouvert au public que de deux heures à cinq heures de l'après-midi.

PAR ORDRE,
LE REGISTRAIRE "D",
EUG. H. GODIN.

Obligations Municipales

$200,000.00

THE PAGE WIRE FENCE COMPANY OF CANADA, LIMITED.

Emission garantie sans restriction par la

CITÉ DES TROIS-RIVIERES

INTERET : 6% avec coupons semestriels.

Capital remboursable à 5 ans. Coupures : $100.00 et $500.00.

Opinion légale : MM. Perron, Taschereau, Rinfret, Vallée et Genest.

PRIX SUR DEMANDE

CREDIT CANADIEN INCORPORE

160, RUE ST-JACQUES,

Tél. : Main 1896. Montréal. Casier Postal : 1341.

CHS-ED. ARPIN, Directeur-Gérant.

DUPUIS FRERES, Limitée. DUPUIS FRERES, Limitée. DUPUIS FRERES, Limitée.

Téléphone Est 8000.

CONTINUATION DE NOTRE

GRANDE VENTE DE FIN DU MOIS

Dîner spécial à la fontaine

LES COMMANDES PAR LA POSTE

sont acceptées pour toutes les marchandises annoncées, à moins d'indication contraire. Ecrivez tout de suite. SATISFACTION OU ARGENT REMIS.

PARAPLUIES

23 pouces de longueur, monture paragon, converture en taffetas, pour dames. SPECIAL.. .. .. **1.00**

Au rez-de-chaussée.

L'ANNEE DE NOS NOCES D'OR 1868-1918 Dupuis Frères

COMPTOIR DES CIGARES

8 H. 30 A 9 H. 30 A.M.

NOTRE CIGARE B.N., valant 2.00 la boîte de 50, pour.. .. **1.37**

Au rez-de-chaussée.

L'EPICERIE

SPECIAUX POUR MERCREDI

Avoine blanche roulée, 5 lbs.. .. .. .33
Poudre à laver "Lustrine", 6 paq.. .. .. .25
Sardines "Brunswick", 3 boites.. .. .. .. .25
Allumettes silencieuses, paq. de 24 boites pour.. .. .. .19
Avec commande d'épicerie.

Au sous-sol.

DERNIERES NOUVEAUTES EN FAIT DE JUPES

Nous avons une collection complète de jupes les plus récentes ; étoffes et modèles nouveaux. Jupes en serge marine ou noire, beau genre tailleur. Val. 8.50 pour **6.98**

JUPES en serge marine ou noire, plusieurs attrayantes avec poches superposées et ceinture, effet très large du bas. Val. 12.50 pour **9.98**

PRINTEMPS 1918

Venez donc voir nos nouveaux manteaux du printemps. Ils émanent du plus grand centre de la mode. ETOFFES: serge, gabardine, tricotine, croisé "Poiret", etc. Prix variant de

13.98 A 75.00

Au premier.

RAYON DES GARNITURES ELECTRIQUES

EXTRA SPECIAL

BOLS RENVERSES, 12 pouces, au complet avec lampe et fils prêts à être posés.. .. .. .. **5.98**
GARNITURES à trois lumières valant 4.50, pour cette vente.. .. .. **3.98**
LAMPES "TUNGSTEN", 25 watt.. .. .. **.28**
40 watt.. .. .. **.30**

Au deuxième.

LA MEILLEURE OCCASION

DE VOUS PROCURER UNE BONNE PAIRE DE BAS A BON MARCHE

BAS en cachemirette noir, uni, pour dames, pointures 8½ à 10. Spécial **.23**

BAS en coton noir à côtes fines, pour enfants. Pointures 6 à 10. Spécial **.25**

BAS en coton noir à côtes fines, pour enfants. Pointures 6 à 10. Spécial **.39**

BAS en soie noire, haut de la jambe et pied renforcés, pour dames. Pointures 8½ à 10. Spécial **.39**

BAS en cachemire pure laine, en brun ou gris, pour dames. Pointures 8½ à 10. Spécial .. **1.29**

SPECIAL

BAS en coton noir à côtes fines, pour enfants. Pointures 4 à 5½. Spécial.. .. .. **.07**

Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au rez-de-chaussée.

GILETS-TRICOT POUR HOMMES ET JEUNES GENS

GILETS-TRICOT de laine, en brun, gris, marron et marine, collet châle ou militaire et sans collet, pour hommes. Grandeurs 36 à 46. Ce sont tous des échantillons. Valeurs jusqu'à 9.00. TANT QU'IL Y EN AURA

3.98

GILETS-TRICOT, en brun, marron, marine ou gris, collet châle ou militaire, pour garçonnets. Ce sont encore des échantillons. Grandeurs 24 à 34. Valeurs jusqu'à 6.50. TANT QU'IL Y EN AURA

2.49

8 H. 30 A 9 H. 30 A.M.

63 GILETS-TRICOT pour hommes. Val. 3.50. Très spécial à.. **1.49**

Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au rez-de-chaussée.

DES TISSUS QUI REMETTRONT UN VIEUX MEUBLE A NEUF

NOUVELLE CRETONNE OMBREE

36 pouces de largeur, pour rideaux ou couverture de meubles. La verge **.45 à 1.00**

50 pouces de largeur, la verge **.90 à 1.90**

TAPISSERIE

50 pouces de largeur, pour couverture de meubles. La verge **1.35 à 2.90**

COUVERTURE DE SOFAS

45 pouces x 3 verges, en damas rouge, couleurs orientales, **3.75 à 4.75**

Au troisième.

VETEMENTS DE GARCONNETS

COMPLETS, genre "russe" fantaisie ou "Buster", pour garçonnets de 3 à 8 ans.

En tweed rayé brun pâle.. .. .. **4.00**
En cheviote marine.. .. .. **5.00**
En tweed rayé gris.. .. .. **6.00**

PALETOTS demi-saison, genre "Reefer" ou "russe", avec demi-ceinture au dos, en tweed fantaisie brun ou gris, pour garçonnets de 4 à 8 ans. SPECIAL à.. .. .. **6.00**

8 H .30 A 9 H. 30 A.M.

PANTALONS en tweed rayé gris ou brun, pour hommes. Val. 3.50, spécial .. **2.79**

Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au rez-de-chaussée.

CHAUSSURES POUR HOMMES ET JEUNES GENS

BOTTINES DE TRAVAIL, en cuir à grain huilé, tan ou noir, style lacé "Blucher", grandes largeurs et toutes pointures dans le lot, pour hommes. Valeurs jusqu'à 6.50 pour. **3.89**

BOTTINES en cuir verni, style boutonné, empeignes courtes, tiges en drap ou cuir, bottines de toilette et très durables, pour garçonnets. Pointures 1 à 4 1-2.. .. .. **2.95**

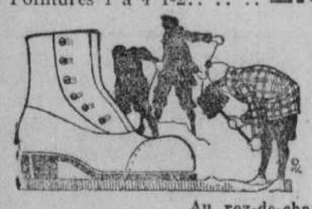

Au rez-de-chaussée.

BOTTINES en cuir verni, tiges en drap, forme large et droite, style boutonné, semelles en cuir solide, pour garçonnets. Largeur "E" et pointures 11 à 13.. .. .. **2.69**

BOTTINES en veau solide, marque "Scout", style lacé "Blucher", chaussure très seyante et d'excellente durée, pour garçonnets. Pointures 8 à 10 1-2.. .. .. **1.98**

8 H. 30 A 9 H. 30 A.M.

BOTTINES en veau fendu, style lacé "Blucher", intérieur en cuir solide, forme seyante, pour garçonnets. Pointures 11 à 13. Pour une heure.. .. .. **2.29**

Pas de commandes par poste ou téléphone.

ETOFFES A ROBES ET A COSTUMES

SOIE HABUTAI DE COULEUR, 36 pouces, texture très fine, se lavant bien et durable, pour blouses, dessous-robes, robes, doublures, etc., etc. Grande variété de couleurs ainsi que noir. Valeur 1.00. MERCREDI **.69**

CREPE DE CHINE NOIR, 36 pouces, tissu pure soie avec surface crêpée très fin, ne s'échiffant pas et de très bonne qualité quant à la durée, pour blouses ou robes. Val. 1.25 pour .. **.98**

TWEED A COSTUMES, 36 pouces, à effet de bruyère ou carreaux, étoffe durable et d'une très bonne pesanteur pour jupes, robes de fillettes, etc., etc. Val. .75 pour.. .. .. **.59**

SERGE DE LAINE ANGLAISE à costumes, 52 pouces, texture très serrée, tout à fait rétrécie et ne tachant pas, pour jupes, robes ou costumes, en vert myrte, vin, brun africain, sable, marine et noir. Val. 2.50 pour .. **1.98**

Au rez-de-chaussée.

MENUS ARTICLES

COTON A REPRISER, noir ou blanc, 4 brins. Spécial la boule.. .. .. **.05**
PERLES pour ouvrage fantaisie, toutes couleurs, en tubes. Spécial, chacun **.15**
AIGUILLES pour machines à coudre, toutes marques et toutes grandeurs. Spécial, chacune.. .. .. **.02½**
LACETS DE BOTTINES, en noir seulement, 36 pouces de longueur. Spécial, la douzaine.. .. .. **.15**
PORTE - BOBINES nickelés, pour fixer à la table. Valant .25. Spécial.. .. .. .. **.19**
GALONS A MESURER, 60 pouces. Spécial.. .. .. **.05**
DESSOUS-BRAS en bon nansouk, 4 grandeurs. Valant .15. Spécial, 3 paires pour **.29**
BOUTONS - PRESSION, toutes grandeurs, noirs ou blancs. Valant .10. Spécial **.07½**
GALON en coton blanc, en roulettes. Val. .09 chacune. Spécial, 3 pour.. .. **.19**
BOUTONS EN ECAILLE, toutes grandeurs et pour tous les usages, la carte.. .. .. **.02½ à .15**
GALON A MESURER, dans boîtier en métal, 60 pouces de longueur. Val. .15. Spécial.. .. .. **.10**
LAINE A REPRISER, blanche, noire et toutes couleurs. Val. .05 la carte. Spécial.. .. .. **.03½**
DES EN ACIER OU CELLULOIDE, Spécial.. .. .. **.04**
GALON EN COTON BLANC. Valant .02. Spécial, 6 pour.. .. .. **.05**
EPINGLES. Spécial, le papier pour.. **.05**
FORMES pour le nettoyage des gants. Spécial, chacune.. .. .. **.37**
MANCHETTES en toile cirée noire ou blanche, 2 boutons-pression. Spécial, la paire.. .. .. **.17**

Commandes par poste remplies.

8 H. 30 A 9 H. 30 A.M.

MANNEQUINS-BUSTE, 13 seulement, faits de la meilleure qualité de papier mâché, recouvert de drap "Jersey" noir. Grandeur 40 seulement. Val. rég. 1.25. EXTRA SPECIAL.. .. .. **.59**

Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au rez-de-chaussée.

LES PRIX CONTINUENT A ETRE BAS SUR NOS MEUBLES

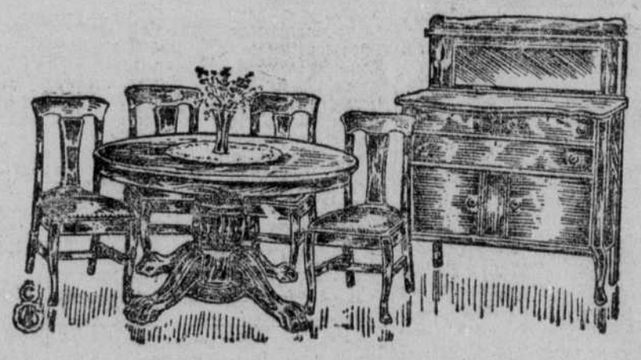

AMEUBLEMENT DE SALLE A MANGER, 9 morceaux, chêne solide fini fumé, comprenant : grand buffet, cabinet à porcelaine, table à rallonge, 5 chaises et 1 fauteuil rembourrés en cuir solide. Complet.. .. **149.75**

No 3020. — AMEUBLEMENT DE CHAMBRE A COUCHER, style "Adam", en noyer noir, 4 morceaux : grand bureau avec miroir biseauté "anglais", largeur du bureau 40 pouces, chiffonnier avec miroir et 5 grands tiroirs, table de toilette avec miroir en trois parties, et le lit pour appareiller. SPECIAL.. .. **91.00**

No 841¾. — AMEUBLEMENT DE CHAMBRE A COUCHER, gris belge, 4 morceaux : un beau bureau, un chiffonnier, une table de toilette avec miroir en trois parties et grand lit double.. .. .. **76.50**

SOMMIERS en fer, toutes grandeurs. Tant que le lot durera.. .. **2.99**

MATELAS HYGIENIQUES de "Dupuis", toutes grandeurs : 3', 3'6", 4', 4'6" x 6 pieds, recouverts de coutil fantaisie. Spécial pour cette vente.. .. .. **4.29**

BUFFETS en chêne solide, fini chêne fumé, 18 seulement en stock, 41 pouces de longueur, armoire dans le bas et tiroir pour la coutellerie, miroir biseauté. Très spécial .. **19.85**

CHAISES BERCEUSES, fini chêne doré, faites fortes. Val. rég. 2.25, spécial.. .. .. **1.89**

Moyennant un léger acompte, nous emmagasinerons vos meubles.

Au deuxième.

BONNES LIGNES DE GANTS

GANTS de soie, marque "Niagara", en blanc, noir, blanc et noir, pour dames. Pointures 5½ à 8. Spécial.. .. .. **.59**

GANTS de chamoisette, marque "Kayser", en blanc ou noir, pour dames. Pointures 5½ à 8. SPECIAL.. .. **.89**

Au rez-de-chaussée.

LA LAINE DEVIENT RARE. FAITES-VOUS-EN UNE PROVISION

LAINE CANADIENNE, 4 brins, en blanc ou noir. Spécial **2.29**

LAINE "WHITE HEATHER", 2, 3, 4 brins, en blanc, noir, rouge, naturel. Spécial **3.49**

Au rez-de-chaussée.

VOTRE PALETOT

après avoir été porté ces quelques mois passés doit sans doute être sali et froissé. Envoyez-nous-le et nous le nettoierons et presserons d'une manière très satisfaisante. Il vous sera retourné avec l'apparence d'un paletot neuf.

AGENTS pour la BRITISH AMERICAN DYEING CO.

Dupuis Frères LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J. N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dugal, Directeur-Gérant.

DUPUIS FRERES, Limitée. DUPUIS FRERES, Limitée. DUPUIS FRERES, Limitée.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

Un caractère de Française

par JEAN de la BRÊTE

9

(Suite.)

Pierre, traversant rapidement le jardin, fut introduit dans un vestibule par une vieille servante.

—Attendez là, Pierre Nicolaievitch, je vais prévenir Mavra Paolovna.

Une femme, remarquablement belle, sortit d'un salon et s'avança vivement vers le jeune homme, qui la serra dans ses bras.

—Je t'avais aperçu dans le jardin... Comment ! tu viens à cette heure, Pierre ? Pourquoi ?

—Une chose importante à te communiquer. Puis-je entrer ?

—Non... pas dans le salon. J'ai là deux hommes que tu n'aimes pas : les socialistes I... et S...

—Socialistes ! dit Pierre en haussant les épaules ; tu veux dire gredins prêts à tout massacrer.

—Ne parle pas ainsi ! répliqua Mavra, dont les grands yeux bleu foncé exprimèrent de l'étonnement ; si tu ne comprends plus leurs idées ,du moins ne les insulte pas. Rappelle-toi que, l'année dernière encore, tu partageais presque leurs opinions.

—Des opinions bien mitigées, répondit-il en la suivant dans une petite pièce qui servait de cabinet d'études à Mlle Alopkine ; elles se sont encore atténuées depuis un an.

—Ne discutons pas... Que voulais-tu me communiquer, mon cher Pierre?

—Mavra, dégage-toi, je t'en supplie, de tes relations compromettantes. Un complot politique est découvert, je le sais pertinemment, et je tremble pour toi !

—Les journaux parlent aujourd'hui de ce complot, répondit-elle tranquillement, mais sans rien préciser.

Il ne s'agit pas des journaux... Mon père le sait par le préfet de police lui-même. C'est donc sérieux et inquiétant.

—Et après?

—Après? Après, je te prie encore instamment de prendre des précautions et de fermer ta porte à des hommes comme I... et S...

—Ils sont intelligents, sincères, et j'aime leurs idées, pour lesquelles je me ferais tuer s'il le fallait.

—Folie, Mavra, folie! On ne détruit pas une société sans savoir comment la remplacer.

—Quoi! aurais-tu changé à ce point-là? Ta dernière lettre énumérait les modifications que tu juges nécessaires dans l'ordre social actuel...

—Des modifications ne sont pas des révolutions, répondit Pierre avec impatience. Laissons les questions sociales ou politiques et parlons de sujets plus intéressants... c'est-à-dire de nous. Avant tout, promets d'être prudente?

—Soit!... Je dirai à mes amis que la police est dangereuse en ce moment, et nous resterons tranquilles pendant quelque temps.

—A la bonne heure!... Chère Mavra! je ne supporte pas l'idée de te savoir compromise, arrêtée peut-être!

—Je ne serais pas la première ! dit-elle avec un sombre regard.

—Les autres me sont indifférentes, mais toi!... tu sais combien je t'aime?

—Oui, je sais! répondit-elle d'un ton lent et triste beaucoup!... pas assez pour m'épouser.

Il se pencha pour l'embrasser, surtout pour dissimuler son embarras.

—Chère Mavra, attendons! Si l'événement dépendait uniquement de ma volonté, demain tu serais ma femme.

Elle se recula et lui dit avec une vivacité tempérée par une nuance de douceur et de dignité.

—Ne mens pas! Ou plutôt ne t'illusionne pas sur toi-même! Nicolas Dmitrievitch désire ton mariage avec la charmante Nadine Alexievna, et tu l'épouseras!

—Comment connais-tu les désirs de mon père?

—N'importe ! je les connais... Peut-être as-tu résisté jusqu'ici parce que tu m'aimes encore, mais, Pierre, sois libre! Je ne veux pas, entends bien, être une entrave à ton avenir; je veux encore moins être aimée par pitié. Depuis longtemps, déjà, je voulais te le dire : je n'en avais pas le courage. Je ne sais pourquoi, ce matin, je trouve tout à coup la force de parler. Je suis résignée à l'inéluctable; garde seulement un bon souvenir de Mavra, et Dieu te protège dans ta nouvelle vie!

Pierre fut humilié; il la voyait, par le caractère, supérieure à lui, et son amour, déjà déclinant, reçut une atteinte.

Les instances de son père, les convenances mondaines, une vive sympathie pour la princesse Nadine Nessidov l'entraînaient vers un brillant mariage; il fut inconsciemment heureux du désintéressement exprimé par les paroles de Mlle Alopkine, mais, quoique combattu, il l'aimait encore, il ne pouvait ni ne voulait accepter brusquement une rupture, et il répondit en souriant:

—Mavra, je serai complètement libre après-demain; veux-tu que nous passions la journée ensemble?

—Je ne sais! dit-elle tristement.

—Je t'en prie!... Que je ne m'éloigne pas avec la croyance qu'une ombre s'est glissée entre nous.

Il ne s'agissait pas d'ombre imaginaire, pensait-elle, mais de réalités bien lourdes à son coeur. Néanmoins elle n'eut pas la force de répondre négativement.

Elle le reconduisit à la porte et le regarda traverser le jardin couvert de neige, sans se douter qu'il ne repasserait jamais le pas de sa demeure.

Il l'avait connue par hasard, alors qu'elle vivait avec son père, ancien petit fonctionnaire dont les idées penchaient vers les plus dangereuses utopies. Restée seule, sans protection, emportée par un coeur passionné, elle accepta, après bien des luttes, une liaison avec le jeune comte Orlanov.

Elle eut un instant d'illusion et crut à la possibilité de son mariage avec lui, mais bientôt elle vit clairement que, malgré sa beauté, malgré ses qualités d'intelligence et de coeur, le jour viendrait où elle serait sacrifiée.

Pierre était faible, pris dans l'engrenage de sa position mondaine et, par conséquent, incapable de vaincre la résistance certaine du comte Orlanov. L'esprit de Mavra, tourné vers le socialisme, ne recula, à la suite de sa déception, devant aucune outrance. La position fausse dont elle soufrait amèrement influençait ses idées, qui n'étaient souvent que des opinions, et, à son insu, le bouversement d'une société lui semblait utile parce que l'ordre de cette société condamnait le désordre de sa vie.

Elle essaya de convertir Pierre Orlanov à des théories dont les côtés chimériquement généreux l'exaltaient elle-même, mais, bien qu'il acceptât la nécessité de certaines réformes, les violences admises en principe par les socialistes que voyait Mavra le rejetaient avec horreur dans un courant opposé.

Le désir de convertir Pierre à des idées révolutionnaires n'était, au fond, chez Mlle Aloupkine que le désir d'être épousée, car, alors, il eût foulé aux pieds les "préjugés" dont elle parlait dédaigneusement et qui la tenaient, cependant, par toutes les forces de son honnêteté native.

"Il est si peu Russe! Il ressemble, je suppose, à sa mère," pensait-elle en s'enfermant dans son cabinet.

Ebranlée par son entretien avec celui qu'elle aimerait toujours — elle se le disait en pleurant — elle voulut se ressaisir avant de rejoindre ses amis.

Comment avait-elle trouvé tout à coup le courage de parler et montré ensuite tant de faiblesse? Son teint mat s'anima d'une vive rougeur; elle s'assit résolument à sa table pour écrire d'un trait:

A SUIVRE